

**RAPPORT ANNUEL**  
**31.03.24**

# TREETOP SICAV

## **SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
publique de droit belge à compartiments multiples

Société Anonyme

OPC ayant opté pour des placements  
répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE

# SOMMAIRE

<b>1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5</b>
<b>1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5</b>
<b>1.2 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>7</b>
1.2.1 . Informations aux actionnaires	7
1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés	11
<b>1.3 . RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.03.24</b>	<b>13</b>
<b>1.4 . BILAN GLOBALISE</b>	<b>18</b>
<b>1.5 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE</b>	<b>19</b>
<b>1.6 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION</b>	<b>21</b>
1.6.1 . Résumé des règles	21
1.6.2 . Taux de change	22
<b>2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT TREETOP WORLD ESG LEADERS EQUITY INDEX</b>	<b>23</b>
<b>2.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>23</b>
2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	23
2.1.2 . Cotation en bourse	23
2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	23
2.1.4 . Gestion financière du portefeuille	25
2.1.5 . Distributeurs	25
2.1.6 . Indice et benchmark	25
2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	26
2.1.8 . Politique future	26
2.1.9 . Indicateur synthétique de risque	26
2.1.10 . Affectations des résultats	27
<b>2.2 . BILAN</b>	<b>28</b>
<b>2.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>29</b>
<b>2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>31</b>
2.4.1 . Composition des actifs au 31.03.24	31
2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	43
2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	45
2.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	45
2.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	46
2.4.6 . Performances	47
2.4.7 . Frais	55
2.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	58
<b>3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT TREETOP MULTI STRATEGIES BALANCED</b>	<b>59</b>
<b>3.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>59</b>
3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	59
3.1.2 . Cotation en bourse	59
3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	59
3.1.4 . Gestion financière du portefeuille	60
3.1.5 . Distributeurs	60
3.1.6 . Indice et benchmark	60
3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	60
3.1.8 . Politique future	61
3.1.9 . Indicateur synthétique de risque	61
3.1.10 . Affectations des résultats	62
<b>3.2 . BILAN</b>	<b>63</b>
<b>3.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>64</b>
<b>3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>65</b>
3.4.1 . Composition des actifs au 31.03.24	65
3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	65
3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	66
3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	66

3.4.5 . Performances	67
3.4.6 . Frais	69
3.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	69
<b>4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT TREETOP MULTI STRATEGIES DYNAMIC</b>	<b>70</b>
<b>4.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>70</b>
4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	70
4.1.2 . Cotation en bourse	70
4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	70
4.1.4 . Gestion financière du portefeuille	71
4.1.5 . Distributeurs	71
4.1.6 . Indice et benchmark	71
4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	71
4.1.8 . Politique future	72
4.1.9 . Indicateur synthétique de risque	72
4.1.10 . Affectations des résultats	73
<b>4.2 . BILAN</b>	<b>74</b>
<b>4.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>75</b>
<b>4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>76</b>
4.4.1 . Composition des actifs au 31.03.24	76
4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	76
4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	77
4.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	77
4.4.5 . Performances	78
4.4.6 . Frais	80
4.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	80
<b>5 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT TREETOP EQUITY GLOBAL LEADERS DBI-RDT</b>	<b>81</b>
<b>5.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>81</b>
5.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	81
5.1.2 . Cotation en bourse	81
5.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	81
5.1.4 . Gestion financière du portefeuille	82
5.1.5 . Distributeurs	82
5.1.6 . Indice et benchmark	82
5.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	83
5.1.8 . Politique future	83
5.1.9 . Indicateur synthétique de risque	83
5.1.10 . Affectations des résultats	84
<b>5.2 . BILAN</b>	<b>85</b>
<b>5.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>86</b>
<b>5.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>87</b>
5.4.1 . Composition des actifs au 31.03.24	87
5.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	88
5.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	89
5.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	89
5.4.5 . Performances	90
5.4.6 . Frais	92
5.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	93
<b>6 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT TREETOP US BUYBACK EQUITY INDEX</b>	<b>94</b>
<b>6.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>94</b>
6.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	94
6.1.2 . Cotation en bourse	94
6.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	94
6.1.4 . Gestion financière du portefeuille	95
6.1.5 . Distributeurs	95
6.1.6 . Indice et benchmark	95
6.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	95

6.1.8 . Politique future	95
6.1.9 . Indicateur synthétique de risque	95
6.1.10 . Affectations des résultats	96
<b>6.2 . BILAN</b>	<b>97</b>
<b>6.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>98</b>
<b>6.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>99</b>
6.4.1 . Composition des actifs au 31.03.24	99
6.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	99
6.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	100
6.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	100
6.4.5 . Performances	101
6.4.6 . Frais	101
6.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	101

# 1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

## 1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

---

### Siège de la SICAV

Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles

### Date de constitution de la SICAV

26 février 2015

### Conseil d'administration de la SICAV

- Julien PALISSOT, Dirigeant effectif de TREETOP ASSET MANAGEMENT BELGIUM, Administrateur non exécutif
- Olivier DE VINCK, Administrateur et Dirigeant effectif de TREETOP ASSET MANAGEMENT S.A., Luxembourg, Dirigeant effectif
- Olivier DEBROUX, Administrateur délégué de TREETOP ASSET MANAGEMENT BELGIUM, Dirigeant effectif
- Paul MESTAG, Administrateur indépendant

### Personnes physiques chargées de la direction effective

- Olivier DE VINCK, Administrateur et Dirigeant effectif de TREETOP ASSET MANAGEMENT S.A., Luxembourg
- Olivier DEBROUX, Administrateur délégué de TREETOP ASSET MANAGEMENT BELGIUM

### Société de gestion

SICAV ayant désigné une société de gestion d'organismes de placement collectif :

Dénomination : TreeTop Asset Management S.A. (ou la "Société de gestion")

Forme juridique : Société anonyme de droit luxembourgeois agréée en qualité de société de gestion d'OPCVM par la Commission de Surveillance du Secteur Financier

Siège : rue Eugène Ruppert, 12, L-2453 Luxembourg – Luxembourg

Constitution : 21 mars 2005

Conseil d'administration :

Président :

- Jacques BERGHMANS, Dirigeant effectif

Administrateurs chargés de la direction effective :

- Jacques BERGHMANS, Dirigeant effectif
- Olivier DE VINCK, Dirigeant effectif

Administrateurs non-exécutifs :

- Hubert D'ANSEMBOURG, co-fondateur de TreeTop Asset Management S.A.
- Henri DELWAIDE, Delwaide Avocats
- PACBO EUROPE Administration et Conseil, représentée par Patrice Crochet

Commissaire aux comptes de la société de gestion :

PRICEWATERHOUSECOOPERS, Société coopérative, rue Gerhard Mercator, 2, BP 1443, L-1014 Luxembourg

Capital souscrit et libéré : 4.800.560,00 EUR

### Commissaire

Deloitte Reviseurs d'Entreprises BV o.v.v. CVBA, représenté par Monsieur Tom Renders, réviseur d'entreprises, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, 1930 Zaventem.

### Promoteur

TreeTop Asset Management S.A. société anonyme de droit luxembourgeois agréée en qualité de société de gestion d'OPCVM par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Le siège social de TreeTop Asset Management S.A. est situé 12 rue Eugène Ruppert, 2453 Luxembourg.

## TREETOP SICAV

### Dépositaire

CACEIS Bank est une société anonyme de droit français au capital de 1.280.677.691,03 euros, dont le siège est sis 89-91, rue Gabriel Peri, 92120 Montrouge, France, immatriculée sous le numéro RCS Paris 692 024 722, CACEIS Bank agit en Belgique par l'intermédiaire de sa succursale belge, **CACEIS Bank, Belgium Branch**, située Avenue du Port 86C b315 à 1000 Bruxelles et inscrite au Registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro d'entreprise BE0539.791.736.

### Gestion financière du portefeuille

TreeTop Asset Management S.A., rue Eugène Ruppert, 12, 2453 Luxembourg

Pour le compartiment TreeTop World ESG Leaders Equity Index :

Délégation de la gestion des investissements par la Société de gestion à Amundi Asset Management  
Société anonyme de droit français, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 437 574 452, et dont le siège est situé au 90, boulevard Pasteur 75015 Paris – France  
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le N° GP 04000036

### Gestion administrative et comptable

CACEIS BANK, Belgium Branch, avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles

### Service financier

CACEIS BANK, Belgium Branch, avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles

### Distributeur(s)

TreeTop Asset Management Belgium, rue des Francs, 79, 1040 Bruxelles

### Liste des compartiments et des classes d'action

TreeTop World ESG Leaders Equity Index – Classes A, AH, C, CH, I, IH, P, PH et PD  
TreeTop Multi Strategies Balanced – Classes A et AD  
TreeTop Multi Strategies Dynamic – Classes A et AD  
TreeTop Equity Global Leaders RDT-DBI – Classes A, AD et PD  
Treetop US Buyback Equity Index – Classes A, P, PD, X, XD et XU

La description des différentes classes est mentionnée au prospectus.

## 1.2 . RAPPORT DE GESTION

### 1.2.1 . Informations aux actionnaires

#### Sources d'information

Sur demande, le prospectus, les Documents d'Informations Clés, les statuts, les rapports annuel et semestriel, le cas échéant, peuvent être obtenus, gratuitement, avant ou après la souscription des parts, auprès de CACEIS BANK, Belgium Branch ou auprès du Distributeur.

Les documents et renseignements suivants peuvent être consultés sur le site internet de la Société de gestion [www.treetopam.com](http://www.treetopam.com) : le prospectus, les Documents d'Informations Clés, les statuts et le dernier rapport annuel ou semestriel paru.

Les frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation et les taux de rotation du portefeuille pour les périodes antérieures peuvent être obtenus auprès de CACEIS BANK, Belgium Branch.

Les paiements aux actionnaires, les rachats et les conversions des parts sont effectués par l'intermédiaire du Distributeur. Toutes les informations concernant la SICAV qui doivent être publiées sont publiées sur le site internet [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

#### Assemblée générale annuelle des participants

Le 3<sup>ème</sup> mardi du mois de juillet à 15h30 au siège ou à l'adresse indiquée dans la convocation

#### Autorité compétente

Autorité des services et marchés financiers (FSMA), rue du Congrès, 12-14, 1000 Bruxelles.

Le prospectus et les Documents d'Informations Clés sont publiés après avoir été approuvés par la FSMA, conformément à l'article 60, § 1er de la Loi 2012. Cette approbation ne comporte aucune appréciation de l'opportunité et de la qualité de l'offre, ni de la situation de celui qui la réalise. Le texte officiel des statuts a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Bruxelles.

#### Point de contact où des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire

Des explications supplémentaires sur la SICAV et ses compartiments peuvent être obtenues si nécessaire auprès du « Help desk clients » de TreeTop Asset Management Belgium au numéro de téléphone suivant +32 (0)2 613 15 59, chaque jour ouvrable bancaire en Belgique de 9h à 17h.

#### Informations requises en vertu de l'article 3:6 du Code des sociétés et des associations

##### Description des principaux risques auxquels est exposée la société

Tableau récapitulatif des risques jugés pertinents et significatifs, tels qu'évalués par le compartiment :

Type de risque	Définition succincte du risque	TreeTop World ESG Leaders Equity Index	TreeTop Multi Strategies Balanced	TreeTop Multi Strategies Dynamic	TreeTop Equity Global Leaders RDT-DBI	TreeTop US Buyback Equity Index
Risque de marché	Risque de chute de tout le marché ou d'une catégorie d'actifs pouvant affecter le prix et la valeur de l'actif en portefeuille et entraîner une baisse de la VNI	Fort	Fort	Fort	Fort	Fort
Risque de crédit	Risque de défaillance d'un émetteur ou une contrepartie	Faible	Fort	Faible	Faible	Faible
Risque de dénouement	Risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de liquidité	Risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de change	Risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Fort	Fort	Fort	Fort	Fort

## TREETOP SICAV

Risque de conservation	Risque de perte des actifs détenus par un dépositaire ou un sous-dépositaire	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de concentration	Risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Faible	Faible	Faible	Moyen	Fort
Risque de performance	Risque pesant sur la performance	Fort	Fort	Fort	Fort	Fort
Risque de capital	Risque pesant sur le capital	Moyen	Moyen	Fort	Moyen	Moyen
Risque de contrepartie	Risque de défaillance d'une contrepartie avec laquelle un instrument financier à terme a été traité pouvant entraîner une baisse de la VNI	Fort	Faible	Faible	Moyen	Moyen
Risque d'inflation	Risque lié à l'inflation	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque lié à des facteurs externes	Incertitude quant à la pérennité de certains éléments de l'environnement, comme le régime fiscal	Faible	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Risque en matière de durabilité	Événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un ou plusieurs investissements détenus par le compartiment.	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen

### Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

Rien à signaler.

### Circonstances susceptibles d'influencer significativement le développement de la société

Rien à signaler.

### **Politique de rémunération**

Cette politique de rémunération a été définie au regard de la stratégie économique, des objectifs, des valeurs et intérêts de la Société de gestion, des OPCVM gérés par la Société de gestion et de leurs actionnaires. L'objectif de cette politique est de ne pas encourager une prise de risque excessive en allant, notamment, à l'encontre du profil de risque des OPCVM gérés, et de prévenir certains conflits d'intérêts.

La Société de gestion a mis en place une politique de rémunération adaptée à son organisation et à ses activités.

Cette politique a pour objet d'encadrer les pratiques concernant les différentes rémunérations des salariés ayant un pouvoir décisionnaire, de contrôle ou de prise de risque au sein du groupe, et des administrateurs. En résumé, les rémunérations de ces personnes consistent en rémunérations fixes, avec en outre dans certains cas un bonus annuel encadré dans des fourchettes précises et dont le montant n'est pas lié aux performances des fonds gérés ou au volume des actifs gérés.

Par ailleurs, la Société de gestion a mis en place les mesures adéquates en vue de prévenir les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération est adoptée et supervisée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion dans sa fonction de supervision ; seuls les administrateurs non-exécutifs prennent alors part au vote des résolutions proposées en relation avec la politique de rémunération. La politique de rémunération fait l'objet d'une revue annuelle indépendante par la fonction d'audit interne de la Société de gestion.



## TREETOP SICAV

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site du groupe TreeTop : [https://www.treetopam.com/sites/public/files/2023-11/TTAMSA\\_New%20Remuneration%20Policy\\_UCITS%20V\\_summary%20FR-NOV23.pdf](https://www.treetopam.com/sites/public/files/2023-11/TTAMSA_New%20Remuneration%20Policy_UCITS%20V_summary%20FR-NOV23.pdf) gratuitement sur simple demande écrite auprès de la Société de gestion.

Par ailleurs, la rémunération de l'administrateur indépendant s'élève à 1.250€ par trimestre, soit 5.000€ par an.

### **Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015 : transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation**

La SICAV n'envisage pas le recours au prêt d'instruments financiers.

### **Redemption Gates**

Les cas de suspension du calcul de la VNI et/ou de l'émission/rachat/conversion des parts sont explicités à l'article 11 des statuts. La Société peut notamment suspendre une ou plusieurs demandes de souscription, de rachat ou de conversion conformément à l'article 195 de l'arrêté royal du 12 novembre 2012 et à l'article 11 des Statuts.

Conformément à l'article 11 des Statuts et à l'article 198/1 de l'Arrêté Royal 2012, la SICAV se réserve également la possibilité de modifier les modalités et conditions de rachat des actions du compartiment, et de ne pas exécuter les ordres des participants sortants si les demandes de remboursement représentent, ensemble, au moins 5% de la valeur nette d'inventaire du compartiment, sur la base de la dernière valeur nette d'inventaire publiée (Mécanisme de « Redemption Gates »).

En application de ce mécanisme de Redemption Gates, la suspension concerne uniquement la partie des demandes de rachat qui excède ce seuil et sera appliquée dans la même proportion à toutes les demandes de sortie affectées par le mécanisme. Cette décision de suspension sera publiée sur le site <http://www.treetopam.com/>.

La portion des demandes de rachat qui n'a pas été exécutée suite à la suspension partielle est reportée automatiquement à la prochaine date de clôture, sauf en cas de révocation de l'ordre de rachat par l'investisseur ou de nouvelle application du mécanisme. Une nouvelle décision de suspension des rachats est requise chaque fois que les conditions d'application de ce mécanisme sont remplies.

Les souscriptions, rachats ou conversions d'actions dont la demande est suspendue seront traités sur la base de la première valeur nette d'inventaire des actions déterminée après la suspension.

Une politique expliquant les conditions d'application de cette suspension liée à la mise en œuvre de ce mécanisme de Redemption Gates, est disponible sur demande au siège social de la Société de gestion.

Dans le cas d'application de ce mécanisme pour la période sous revue, l'information sera reprise dans chaque compartiment concerné sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

### **Informations relatives aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)**

Le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après, le « Règlement SFD » ou le « SFDR »), impose aux acteurs des marchés financiers, tels que la Société de gestion, de fournir aux investisseurs et investisseurs potentiels des informations sur (i) leur politique relative aux risques en matière de durabilité, et (ii) leur politique en matière de prise en compte des incidences négatives des décisions d'investissement en matière de durabilité. Des informations complémentaires sont également exigées pour certaines catégories de produits financiers, tel que plus amplement expliqué ci-après.

#### **INCIDENCES NEGATIVES EN MATIERE DE DURABILITE**

La Société de gestion n'a pas l'obligation de prendre en compte les incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité tels qu'ils sont définis dans le SFDR. Elle a donc décidé, à ce stade, de ne pas prendre en compte ces incidences pour les raisons suivantes :

(i) d'une part, compte tenu de la politique d'investissement mondiale des compartiments de la SICAV, il n'est pas certain à la date du présent prospectus que les données qualitatives et quantitatives relatives aux indicateurs de durabilité pertinents concernant les incidences négatives des décisions d'investissement de la Société de gestion (pour compte de ses compartiments, en matière environnementale, sociale et de bonne gouvernance) soient disponibles publiquement pour tous les émetteurs et tous les instruments financiers concernés ; et

(ii) d'autre part, les coûts engendrés par l'analyse de ces incidences (coûts qui seront inévitablement supportés indirectement par les investisseurs) semblent excessifs par rapport aux bénéfices qui résulteraient de cette analyse dans le contexte des stratégies d'investissement proposées par la Société de gestion.

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR CERTAINS COMPARTIMENTS

Le Règlement SFD fait une distinction entre (i) les produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales (visés à l'article 8 du SFDR) et (ii) les produits financiers qui ont un objectif d'investissement durable (visés à l'article 9 du SFDR) au sens du Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (le Règlement Taxonomie). Il existe également des produits financiers qui ne font pas la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif d'investissement durable. L'appartenance des compartiments de la SICAV le cas échéant à l'une ou l'autre de ces deux catégories est précisée dans les fiches signalétiques à la Section II du prospectus de TreeTop SICAV.

L'objectif du Règlement Taxonomie susvisé est de permettre aux investisseurs de déterminer quelle activité économique est durable sur le plan environnemental. Pour ce faire, des critères communs s'appliquant à toute l'Union européenne (UE) sont définis. Le Règlement Taxonomie définit les critères suivants pour déterminer le degré de durabilité environnementale d'une activité économique :

- elle contribue substantiellement à un ou plusieurs des 6 objectifs environnementaux définis dans le Règlement Taxonomie , c.-à-d. :

- a) l'atténuation du changement climatique ;
- b) l'adaptation au changement climatique ;
- c) l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines ;
- d) la transition vers une économie circulaire ;
- e) la prévention et la réduction de la pollution ;
- f) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

- elle ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux énoncés ;
- elle est exercée dans le respect de certaines garanties minimales prévues dans le Règlement Taxonomie ;
- elle est conforme aux critères d'examen technique établis par la Commission européenne conformément au Règlement Taxonomie.

Le Règlement Taxonomie définit également les mesures qu'une activité économique doit prendre pour apporter une contribution substantielle ou pour éviter de causer un préjudice important à l'un des dits objectifs.

#### **Risques en matière de durabilité**

Un « risque en matière de durabilité » désigne un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un ou plusieurs investissements détenus par la SICAV.

En fonction de son activité économique mais aussi de la zone géographique où elle opère, une entreprise sera plus ou moins exposée à différents types de risques en matière environnementale, sociale ou de gouvernance. Par exemple, une entreprise active dans les services aux personnes ne sera pas exposée aux mêmes risques environnementaux qu'une société active dans l'extraction minière, ou deux entreprises opérant dans un même secteur d'activité mais dans deux pays ayant des niveaux de droit du travail différents ne seront pas exposées de la même manière aux risques en matière sociale.

On peut également distinguer dans les risques en matière de durabilité, les risques à court terme et les risques à long terme. Les risques à court terme sont des risques qui résultent d'un événement, soudain par nature, comme par exemple des incidents/accidents (comme des catastrophes naturelles), procédures judiciaires, amendes, etc. Les risques à long terme sont liés à des problèmes qui se développent à plus long terme au fil du temps, comme par exemple, l'impact sur la valeur d'une entreprise de certains problèmes liés à une mauvaise gouvernance, aux impacts du changement climatique, à la diminution de la biodiversité, etc.

De ce qui précède, on peut conclure que comme pour de nombreux risques, une diversification des investissements entre différents secteurs économiques et différentes zones géographiques permet de réduire l'exposition d'un portefeuille aux risques en matière de durabilité. Par ailleurs, le cours des instruments financiers cotés et liquides intègre le consensus des investisseurs sur les incidences négatives, réelles ou potentielles, des risques en matière de durabilité sur la valeur de ces instruments.

L'approche de la Société de gestion concernant la gestion des risques en matière de durabilité s'intègre donc dans sa politique générale de gestion des risques : les différents compartiments de la SICAV ont tous pour politique d'investissement d'investir mondialement dans différentes zones géographiques et dans différents secteurs économiques - soit directement, soit au travers des OPC détenus en portefeuille - et par conséquent l'exposition des compartiments aux risques de durabilité sont nécessairement maîtrisés du fait de leur répartition. Par ailleurs, les compartiments doivent investir (a) soit dans des instruments cotés liquides, permettant de présumer que les risques de durabilité des

investissements sont intégrés par les anticipations du marché reflétées dans les cours de bourse, (b) soit dans des parts d'OPC ayant ces mêmes caractéristiques.

Cependant les risques résultant de situations de nature exceptionnelle ou imprévisible, comme par exemple des catastrophes naturelles ou des pandémies, peuvent avoir des conséquences négatives à court terme, et importantes sur la valeur des investissements détenus en portefeuille.

La liquidité des actions en portefeuille doit par ailleurs permettre la vente rapide de positions qui viendraient à s'avérer trop exposées au risque de durabilité. La liquidité permet donc une réaction rapide à la concrétisation d'un risque de durabilité.

Pour les raisons exposées ci-dessus, le risque en matière de durabilité est une composante du risque de marché, pris en compte de la même façon et dans la même mesure que tous les autres facteurs pouvant affecter la valeur des actifs en portefeuille.

### **Droit de vote**

L'assemblée générale vote et délibère suivant le prescrit du Code des sociétés et des associations.

Sauf dans les cas prévus par la loi, les décisions sont prises, quel que soit le nombre de titres représentés à l'assemblée, à la majorité des voix.

Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées en désignant par écrit ou tout autre moyen de télécommunication une autre personne comme mandataire.

Les décisions concernant un compartiment déterminé seront, s'il n'en est pas disposé autrement par la loi ou les statuts, prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents et votants de ce compartiment.

## **1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés**

### **Environnement économique**

L'année économique et financière 2023 a été marquée par une nette atténuation de la stagflation qui avait caractérisé 2022. En effet, l'inflation a beaucoup reflué, quoique restant, en fin d'année, au-dessus des cibles des banques centrales. La croissance a surpris à la hausse aux Etats-Unis, l'Europe a évité la sévère récession attendue en début d'année et l'activité est restée soutenue, dans l'ensemble, dans les économies émergentes (malgré une reprise décevante en Chine). Les banques centrales des économies avancées ont poursuivi leurs hausses de taux, un mouvement largement perçu comme terminé en fin d'année, alors que certaines banques centrales des économies émergentes commençaient déjà à baisser les leurs. Sur les marchés, les rendements obligataires ont touché de nouveaux points hauts avant de baisser fortement en toute fin d'année, tandis que les indices d'actions ont, en majorité, réalisé de belles progressions.

### **Etats-Unis**

L'économie américaine a bien mieux résisté que prévu à la forte hausse des taux d'intérêt. Sur les 3 premiers trimestres de l'année, le PIB a progressé de 2,3% (avec même une accélération au 3<sup>ème</sup>). De plus, les créations d'emplois ont été supérieures à 200 000 par mois en moyenne sur l'année, soit un chiffre très élevé, tandis que le taux de chômage s'est maintenu à un niveau très bas (3,7% en décembre). L'épargne abondante accumulée par les ménages durant la crise du COVID, les réserves de financement et de trésorerie des entreprises (qui leur ont permis de ne subir que progressivement la hausse des taux) et des mesures budgétaires favorables à l'investissement expliquent ces bons chiffres. Un ralentissement était toutefois perceptible en fin d'année. L'inflation, pour sa part, a beaucoup diminué : en novembre, la hausse sur 12 mois de l'indice des prix à la consommation était de 3,1% (contre 6,5% en décembre 2022), celle de l'indice sous-jacent de 4,0% (contre 5,7%). L'indice d'inflation Core PCE (suivi par la Fed), pour sa part, voyait sa progression ramenée à 3,2% (contre 4,9% en décembre 2022). La Réserve fédérale a remonté ses taux à 4 reprises entre février et juillet, portant la borne haute des *Fed Funds* à 5,5%. En fin d'année, elle indiquait que le rythme des futures baisses de taux était désormais en discussion.

### **Zone euro**

Début 2023, les craintes étaient vives de voir l'activité économique s'effondrer en raison des difficultés d'approvisionnement en gaz naturel. Toutefois, les prix de l'énergie ont rapidement baissé et la forte récession attendue n'a pas eu lieu. En revanche, l'activité n'est pas parvenue à accélérer plus tard dans l'année, en raison notamment de difficultés spécifiques au secteur industriel et de la hausse des taux d'intérêt. Ainsi, au cours des trois premiers trimestres, le PIB de la zone euro est resté quasi-inchangé. Sur la même période, du fait de la composition de leurs économies (davantage de services et moins d'industrie) la France et l'Espagne ont connu une croissance un peu supérieure à celle de l'Allemagne et de l'Italie. L'inflation, pour sa part, a nettement reflué : en décembre 2023, la progression sur 12 mois de l'indice général des prix à la consommation n'était plus que de 2,9% (contre 9,2% en décembre 2022) et celle de l'indice sous-jacent de 3,4% (contre 5,2%). La BCE a remonté ses taux directeurs à 6 reprises, lors de chacun de ses comités de politique monétaire (toutes les 6 semaines environ) de février à septembre, portant son taux de rémunération des dépôts à 4,0% (contre 2,0% fin décembre 2022). Elle a ensuite interrompu ce mouvement, mais ne s'engageait pas, en fin d'année, sur des baisses de taux imminentes.

### Emergents

Malgré un ralentissement au 2<sup>nd</sup> semestre, la croissance des économies émergentes est restée stable en termes annuels (progression du PIB d'environ 4%). Elle a bien résisté aux vents contraires de la reprise chinoise décevante (surtout au 2<sup>ème</sup> trimestre), des taux d'intérêts américains et mondiaux plus élevés et des crises et tensions géopolitiques. Le ralentissement de la demande domestique et la dissipation des chocs d'offre négatifs ont permis une modération de l'inflation, qui, des prix des secteurs volatils et des biens s'est progressivement diffusée à l'inflation des services, pourtant plus rigide. Cette tendance a permis aux banques centrales des économies émergentes d'initier des cycles de baisses de leurs taux directeurs, alors même que la Réserve fédérale américaine continuait d'augmenter les siens. Le mouvement a débuté en Amérique Latine (concernant toutes les grandes banques centrales, à l'exception de celle du Mexique) et a gagné l'Europe Centrale et de l'Est. Les politiques économiques, pour leur part, ont évolué dans une direction plus orthodoxe : au Brésil, le Président Lula s'en est tenu à des politiques prudentes, en Turquie, le Président Erdogan a effectué une volte-face en faveur d'une approche plus classique tandis que le nouveau Président argentin Milei a été élu sur un programme libéral très ambitieux.

### Actions

Forte hausse des marchés d'actions en 2023. Le MSCI World AC a augmenté de +19,5% sur l'année. La désinflation globale ainsi que la résilience de l'économie américaine ont été les principaux catalyseurs en 2023 avec l'évolution des taux longs. Bien que, sur l'année, les taux longs américains ne progressent que peu, ils ont connu de forts mouvements, dépassant même la barre des 5% en octobre. En plus des bons chiffres économiques, le MSCI USA (+25%) a profité et de la très bonne performance des « Magnificent 7 ». L'Europe (+11,2%) fait moins bien que son homologue américain. Au sein de l'Europe, la zone Euro se distingue (+16%). A l'exception du Portugal, les pays dit du « Sud » ressortent en tête. L'Espagne progresse de +23,9% suivi de près par l'Italie (+27,2%). Les Pays-Bas (+14,8%) enregistrent aussi une forte progression cette année et finit sur la troisième place du podium. Les autres pays membres terminent l'année aussi dans le vert, le Portugal (+1,5%) fermant la marche. Le marché japonais (+25,9%) ressort en tête des marchés développés profitant de la baisse du yen, d'une amélioration de l'économie et de réformes encourageantes en termes de gouvernance des entreprises. Le MSCI Emergents clôture l'année en territoire positif (+7,1%) malgré la très mauvaise performance du marché chinois (-12,8%). Au niveau sectoriel, tous les secteurs européens ressortent dans le vert à l'exception du secteur des biens de consommation de base (-3,4%). Les secteurs sensibles aux variations des taux d'intérêt ont su tirer leur épingle du jeu avec en tête le secteur de l'IT (+32,9%) suivi du secteur industriel (+23,6%), du secteur bancaire (+19,2%) et du secteur de l'immobilier (+17,7%) qui a fini par se reprendre en fin d'année. Enfin, toujours en Europe, les valeurs dites « Value » (+9,7%) ont légèrement sous-performé les valeurs de croissance (+12,8%).



## Treetop Sicav SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le  
31 mars 2024 - Comptes annuels

## Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Treetop Sicav SA pour l'exercice clos le 31 mars 2024 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Treetop Sicav SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 juli 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 mars 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Treetop Sicav SA durant 9 exercices consécutifs.

### Rapport sur les comptes annuels

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 mars 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 491 705 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 83 691 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 mars 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Un aperçu des fonds propres et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous.

Nom du compartiment	Devise	Fonds Propres	Résultats
TreeTop Multi Strategies Dynamic	EUR	43 066 133,20	6 645 065,25
TreeTop Multi Strategies Balanced	EUR	39 879 329,17	5 141 730,20
TreeTop Equity Global Leaders DBI-RDT	EUR	23 319 201,18	6 951 188,69
TreeTop World ESG Leaders Equity Index	EUR	356 994 384,04	64 506 345,99
Treetop US Buyback Equity Index	EUR	28 446 429,60	446 429,60

#### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Autres points

Le Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852, inclus dans l'annexe du rapport annuel n'est pas soumis au contrôle legal.

## Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

## Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## Autres obligations légales et réglementaires

### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.



## Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Signé à Zaventem.

## Le commissaire



**Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL**

Représentée par Tom Renders

# Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL  
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem  
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE86 5523 2431 0050 - BIC GKCCBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

## 1.4 . BILAN GLOBALISE

	Au 31.03.24 (en EUR)	Au 31.03.23 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>491.705.477,19</b>	<b>364.008.680,77</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>481.869.660,91</b>	<b>355.997.541,08</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	370.611.535,37	248.932.639,24
b. OPC à nombre fixe de parts	126.103,30	101.369,11
E. OPC à nombre variable de parts	111.320.437,48	104.352.174,48
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	-191.673,39	2.253.221,88
m. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme (+/-)	3.258,15	358.136,37
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-185.301,08</b>	<b>-108.638.185,49</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	1.486.733,81	765.189,44
b. Avoirs fiscaux	305.534,24	258.301,94
c. Collatéral		420.000,00
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-1.697.569,13	-1.314.696,28
c. Emprunts (-)		-108.346.980,59
d. Collatéral (-)	-280.000,00	-420.000,00
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>10.826.183,76</b>	<b>117.460.830,76</b>
A. Avoirs bancaires à vue	8.377.061,92	10.628.119,73
C. Autres	2.449.121,84	106.832.711,03
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-805.066,40</b>	<b>-811.505,58</b>
B. Produits acquis	4.653,58	
C. Charges à imputer (-)	-809.719,98	-811.505,58
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>491.705.477,19</b>	<b>364.008.680,77</b>
A. Capital	401.349.638,79	383.881.088,89
B. Participations au résultat	1.372.875,63	-805.382,32
C. Résultat reporté	5.292.203,04	9.113.747,06
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	83.690.759,73	-28.180.772,86
<b>SECTION 2: POSTES HORS BILAN</b>		
<b>I. Sûretés réelles (+/-)</b>	<b>276.403,82</b>	<b>497.292,70</b>
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	276.403,82	497.292,70
<b>III. Montants notionnels des contrats à terme (+)</b>	<b>278.437.929,73</b>	<b>210.713.527,92</b>
A. Contrats à terme achetés	278.437.929,73	210.713.527,92

## 1.5 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE

	Au 31.03.24 (en EUR)	Au 31.03.23 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>81.097.691,48</b>	<b>-30.646.692,61</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	70.058.822,97	-18.196.529,13
b. OPC à nombre fixe de parts	-13.896,80	-8.052,83
D. Autres valeurs mobilières		3.663,05
E. OPC à nombre variable de parts	12.714.360,84	-9.461.178,36
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur taux d'intérêt		
ii. Contrats à terme	-358.136,37	-326.453,11
I. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme	827.802,30	-853.148,75
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-5.629.890,73	-3.294.039,39
b. Autres positions et opérations de change	3.498.629,27	1.489.045,91
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>5.232.841,76</b>	<b>4.775.171,38</b>
A. Dividendes	5.475.936,62	5.232.846,03
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	436.986,08	200.482,56
C. Intérêts d'emprunts (-)	-40.904,94	-51.814,29
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-639.176,00	-606.342,92
<b>III. Autres produits</b>	<b>158.349,91</b>	<b>25.330,36</b>
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	157.633,83	24.796,02
B. Autres	716,08	534,34
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-2.751.657,80</b>	<b>-2.334.581,99</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-111.552,91	-59.197,11
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-60.682,89	-44.730,87
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-1.888.349,24	-1.674.582,63
Part Cap (A)	-797.086,25	-721.789,04
Part Cap (AH)	-621.464,81	-537.403,53
Part Cap (C)	-6.995,32	-5.916,79
Part Cap (CH)	-7.088,64	-7.072,50
Part Cap (I)	-47.583,63	-24.953,25
Part Cap (IH)	-34.353,57	-32.542,80
Part Cap (P)	-53.678,95	-54.427,47
Part Cap (PH)	-32.460,39	-29.206,65
Part Dis (AD)	-213.122,64	-187.004,28
Part Dis (PD)	-74.515,04	-74.266,32
b. Gestion administrative et comptable	-173.174,31	-163.997,49
c. Rémunération commerciale	-37.500,00	-22.500,00
E. Frais administratifs (-)	-16.456,93	-8.694,18
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-30.066,90	-62.793,65
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-5.014,14	-5.006,46
H. Services et biens divers (-)	-75.140,11	-49.489,71
J. Taxes	-272.210,82	-234.552,68
Part Cap (A)	-157.889,41	-96.573,87
Part Cap (AH)	-55.160,19	-91.682,68
Part Cap (C)	-5.380,80	-3.746,10
Part Cap (CH)	-1.222,45	-3.968,99
Part Cap (I)	-57,56	-1.164,65
Part Cap (IH)	-50,67	-1.634,70
Part Cap (P)	-23.042,26	-10.938,15
Part Cap (PH)	-2.008,03	-6.354,64
Part Dis (AD)	-20.242,01	-15.997,45
Part Dis (PD)	-7.157,44	-2.491,45
K. Autres charges (-)	-81.509,55	-9.037,21
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>2.639.533,87</b>	<b>2.465.919,75</b>
Sous Total II + III + IV		

	Au 31.03.24 (en EUR)	Au 31.03.23 (en EUR)
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	<b>83.737.225,35</b>	<b>-28.180.772,86</b>
VI. Impôts sur le résultat	<b>-46.465,62</b>	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	<b>83.690.759,73</b>	<b>-28.180.772,86</b>
<b>SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	<b>90.355.838,40</b>	<b>-19.872.408,12</b>
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	5.292.203,04	9.113.747,06
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	83.690.759,73	-28.180.772,86
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	1.372.875,63	-805.382,32
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	<b>-76.069.384,17</b>	<b>25.172.211,16</b>
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	<b>-12.923.172,83</b>	<b>-5.292.203,04</b>
IV. (Distribution des dividendes)	<b>-1.363.281,40</b>	<b>-7.600,00</b>

## 1.6 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

---

### 1.6.1 . Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

#### Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

#### Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

#### Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

#### Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante :

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance ; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-) annuel.
- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.
- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.
- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique « I. réductions de valeur, moins-values et plus-values ».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste « II. Produits et charges des placements - B. Intérêts ».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est portée dans les différents postes du bilan et hors bilan en fonction de l'instrument sous-jacent.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste « II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap ».

**Opérations en devises**

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats dans la rubrique « I.H. Positions et opérations de change ».

**1.6.2 . Taux de change**

	31.03.24		31.03.23	
1 EUR	1,6555	AUD	1,6054	AUD
	1,4615	CAD	1,4649	CAD
	0,9728	CHF	0,9938	CHF
	7,4590	DKK	7,4509	DKK
	0,8550	GBP	0,8784	GBP
	8,4526	HKD	8,5474	HKD
	3,9568	ILS	3,9158	ILS
	163,4526	JPY	144,0930	JPY
	11,7165	NOK	11,2220	NOK
	1,8056	NZD	1,7307	NZD
	11,5480	SEK	11,3065	SEK
	1,4576	SGD	1,4462	SGD
	1,0800	USD	1,0889	USD

## 2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT TREETOP WORLD ESG LEADERS EQUITY INDEX

### 2.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : le 9 mars 2015.  
Le prix de souscription initial est de 1.001,00 EUR.

#### 2.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

##### Objectifs du compartiment

L'objectif du compartiment consiste à répliquer, le plus fidèlement possible, dans le cadre d'une gestion passive, la performance de l'indice MSCI ACWI ESG Leaders Index, quelle que soit son évolution, positive ou négative.

##### Description de l'indice

L'indice MSCI ACWI ESG Leaders Index (« l'Indice ») est un indice d'actions constitué des titres des sociétés présentant les meilleures notations (approche « Best-in-Class ») en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) parmi les sociétés constituant l'indice MSCI ACWI Index : un indice représentatif des titres de moyenne et grande capitalisation des 23 pays développés et de 24 pays émergents (« l'Indice Cadre »).

L'Indice est construit en appliquant aux sociétés qui composent l'Indice Cadre une combinaison d'exclusions de sociétés impliquées dans des activités sujettes à controverses et un processus de sélection des entreprises les plus avancées en matière ESG :

- les entreprises parties prenantes dans des activités en rapport avec l'alcool, les jeux de hasard, le tabac et les armes sont exclues de l'Indice ;
- les sociétés restantes sont alors évaluées par MSCI en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités en matière ESG, et reçoivent une notation en matière environnementale, sociale et de gouvernance (« Notation ESG »). Cette Notation ESG prend en compte environ 35 problématiques ESG telles que (A) dans le domaine environnemental : l'empreinte carbone des produits, et l'utilisation de l'eau, (B) dans le domaine social : la sécurité et la santé au travail, la qualité et la sécurité des produits, et (C) dans le domaine de la gouvernance : la composition des conseils d'administration, le droit des actionnaires. L'Indice cible des pondérations sectorielles et régionales cohérentes avec celles de l'Indice Cadre afin de limiter les risques introduits par le processus de sélection ESG. La méthodologie vise donc à inclure les titres des entreprises ayant les Notations ESG les plus élevées représentant 50% de la Politique de placement du compartiment capitalisation boursière de chaque secteur et région de l'Indice Cadre.

Suite à ce processus de sélection, sur les 2.947 titres constituant l'Indice Cadre au 29 septembre 2023, seuls 1.215 titres étaient représentés dans l'Indice.

La méthodologie de construction de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [www.msci.com](http://www.msci.com).

Compte tenu de l'objectif de suivi de l'Indice, et pour les raisons exposées dans la partie générale du prospectus (en particulier, en ce qui concerne ce compartiment, la diversification et la liquidité du portefeuille), la Société de gestion (ainsi que le Sous-gestionnaire du Portefeuille) n'évalue pas de façon spécifique les risques de la durabilité des investissements dans son processus d'investissement. Les risques de durabilité ne sont pris en compte que dans la mesure où ils le sont dans la construction de l'Indice comme indiqué ci-dessus.

##### Politique de placement du compartiment

###### a) Catégorie d'actifs autorisés

De façon générale, le compartiment peut investir dans tout type d'instrument autorisé par l'Arrêté Royal 2012 pour les sociétés d'investissement répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Le compartiment pourra notamment détenir des actions de sociétés des marchés développés et émergents mondiaux, warrants, certificats, Exchange Traded Funds (« ETF »), droits de souscription, fonds monétaires, liquidités ainsi que tout autre actif relatif à une opération sur titre (« OST ») des actions des sociétés des marchés développés et émergents.

Le compartiment n'investira pas plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres OPCVM ou d'autres OPC.

*b) Prêts de titres / d'instruments financiers*

Le compartiment n'envisage pas le recours au prêt d'instruments financiers.

*c) Stratégie de couverture du risque de change*

Une couverture en change partielle sera mise en place pour les classes de parts « AH », « PH », « IH » et « CH ». Les frais et les bénéfices ou pertes inhérents aux opérations de couverture seront affectés aux classes de parts concernées.

Pour les autres classes de parts qui ne sont pas assorties d'une couverture du risque de change, les montants, en cas d'émission, de changement de compartiment, de rachat ou de distribution, seront calculés sur la base des taux de change en vigueur au moment de ces opérations.

La couverture de change consistera en l'utilisation de contrats de change Euro (EUR) contre les devises à couvrir suivantes :

- US Dollar (USD) ;
- Livre Sterling (GBP) ;
- Yen (JPY) ;
- Dollar canadien (CAD) ;
- Franc suisse (CHF) ;
- Dollar australien (AUD).

La couverture du risque de change, lorsqu'elle est prévue (parts « AH », « PH », « IH » et « CH ») sera partielle car seule l'exposition aux devises susvisées sera couverte. Cette exposition sera couverte à 100%, mais l'exposition aux autres devises ne sera pas couverte, même partiellement. Compte tenu de la composition de l'indice MSCI ACWI au 31 mai 2018 utilisé comme benchmark, ceci signifie que le risque de change sera couvert sur 76% du portefeuille. Dès lors que la composante « euro » de l'Indice représentera approximativement 10% du portefeuille, la partie du portefeuille non couverte contre le risque de change s'élèvera donc à environ 14%. Cette information est donnée à titre indicatif et peut évoluer dans le temps en fonction de la modification de la part que représentent les devises couvertes dans la composition de l'Indice.

Les contrats de change utilisés seront du type :

- Spot ;
- Forward ;
- Swaps.

La couverture du risque de change décrite ci-dessus impliquera un plus grand écart de suivi par rapport à l'Indice, que l'écart de suivi qui sera constaté pour les classes de parts ne faisant pas l'objet d'une telle couverture de change partielle.

Les frais liés à la couverture de change sont estimés à moins de 1,5bp par an.

*d) Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées*

Contrats futures sur indices boursiers et actions des marchés développés et émergents en vue de la réalisation de l'objectif d'investissement.

A des fins de couverture du risque de change et dans les limites du point c) ci-dessus, des contrats de swap et forward de change sur les devises des actions composant l'indice MSCI ACWI ESG Leaders Index pourront être utilisés.

Dans le cadre de la gestion du risque de contrepartie résultant de transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré (OTC derivatives) la SICAV peut recevoir à titre de garantie (appelé collatéral) des espèces sous forme de dépôts auprès d'un établissement de crédit, remboursables sur demande ou pouvant être retirés et ayant une échéance inférieure ou égale à douze mois et libellés en EUR, USD, JPY, CAD, GBP ou CHF, à condition que : a) l'établissement de crédit ait son siège statutaire dans un Etat membre de l'Espace économique européen ; ou, b) si le siège statutaire de l'établissement de crédit n'est pas situé dans un Etat membre de l'Espace économique européen, cet établissement soit soumis à des règles prudentielles considérées par la FSMA comme équivalentes à celles prévues par la législation communautaire. Le montant du collatéral requis d'une contrepartie tient compte de la valeur des instruments financiers dérivés de gré à gré avec cette contrepartie. La SICAV peut appliquer des décotes au collatéral reçu en garantie lorsque les espèces ou les dépôts sont dans une devise autre que la devise de la SICAV. Le collatéral en espèces reçu peut être réinvesti en dépôts, en obligations d'Etat de haute qualité, ou en OPCVM monétaires court terme.

*e) Suivi d'indice*

Le compartiment a pour objet de reproduire la composition d'un indice d'actions au sens de l'article 63 de l'Arrêté Royal 2012. Si l'indice ne satisfait plus aux conditions fixées par l'arrêté royal précité, il sera remplacé par un indice analogue tel que par exemple, l'indice FTSE Developed ESG.

L'exposition à l'indice sera obtenue par le biais d'une réplique physique avec un investissement direct dans tous les composants de l'Indice. Cette réplique pourra engendrer des coûts d'opérations de portefeuille ayant un impact sur les



rendements, susceptible d'être important. Toutefois, afin de traiter les entrées et sorties et aussi les éventuelles spécificités des marchés actions locaux (accès au marché, liquidité, exigences fiscales locales, etc.), la Société de gestion sera en mesure de combiner la réplique physique avec la réplique synthétique par le biais d'autres OPC, y compris des Exchange Traded Funds, et d'instruments dérivés, tels qu'entre autres des contrats Futures sur indices boursiers ou sur actions. Quelle que soit la méthode de réplique choisie, le compartiment conservera en permanence une exposition totale à l'Indice. En cas de réplique synthétique de l'Indice, le risque de contrepartie sera accru.

Le compartiment peut, conformément à l'article 63 susvisé de l'Arrêté Royal 2012, placer 20% au maximum de ses actifs dans des actions et/ou titres de créance émis par une même entité, cette limite pouvant être portée à 35% maximum pour une seule entité émettrice lorsque cela se révèle justifié par des conditions exceptionnelles sur le marché, notamment sur des marchés réglementés où certaines valeurs mobilières ou certains instruments du marché monétaire sont largement dominants.

#### *f) Emprunts d'espèces*

Le compartiment peut procéder à des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme.

#### *g) Aspects sociaux, éthiques et environnementaux*

Le compartiment est un produit qui promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 de SFDR puisqu'il réplique l'indice MSCI ACWI ESG Leaders Index. Comme indiqué dans la description de l'Indice, l'indice MSCI ACWI ESG Leaders Index est un indice d'actions constitué des titres des sociétés présentant les meilleures notations (approche « Best-in-Class ») en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) parmi les sociétés constituant l'indice MSCI ACWI Index. Pour plus de détails sur la méthodologie suivie par l'indice MSCI ACWI ESG Leaders Index et sur sa réplique par le compartiment, en ce compris les déviations acceptées, cf. les informations ci-dessus.

Le compartiment ne prévoit pas d'investir dans des investissements durables tels que défini par le SFDR et ne prévoit donc pas d'investir dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement Taxonomie (pourcentage des investissements alignés au sens du Règlement Taxonomie : 0%).

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Par ailleurs, la Société de gestion a décidé de ne pas prendre en compte les incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité tels qu'ils sont définis dans le SFDR.

Pour de plus amples renseignements sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales du compartiment TreeTop World ESG Leaders Equity Index, vous pouvez consulter l'Annexe présente à la fin de ce rapport.

### **2.1.4 . Gestion financière du portefeuille**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### **2.1.5 . Distributeurs**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### **2.1.6 . Indice et benchmark**

Du lancement jusqu'au 25/01/2021, l'indice de référence était le MSCI ACWI Index net dividendes réinvestis en EUR (ticker Bloomberg : NDEEWNR). Depuis le 26/01/2021, l'indice de référence est le MSCI ACWI ESG Leaders, dividendes nets réinvestis (net return), libellé en euro (code Bloomberg : NE703303). Les performances réalisées avant cette date l'ont été dans des conditions qui n'existent plus. La méthodologie complète de construction de l'Indice est disponible sur le site internet de MSCI : [www.msci.com](http://www.msci.com).

L'Indice est un indice d'actions calculé et publié par le fournisseur d'indices international MSCI (« MSCI »). Les actions entrant dans la composition de l'Indice MSCI ACWI ESG Leaders Index font partie des valeurs les plus importantes des marchés d'actions des pays développés et des pays émergents. Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI est un administrateur d'indices agréé et repris dans la liste des administrateurs d'indices agréées ou enregistrés publiée par l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF) conformément à l'article 36 du Règlement (UE) 2016/1011 du parlement européen et du conseil du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et de contrats financiers ou pour mesurer la performance de fonds d'investissement.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du conseil du 08 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi de l'indice de référence utilisé décrivant les mesures à mettre en oeuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou cessation de fourniture de cet indice. Cette procédure peut être obtenue sur demande écrite auprès de la Société de gestion.

### Tracking error

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Classe « I » (BE6275994943) : 1,17%

### 2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Depuis le lancement du compartiment, les opérations initiées permettent la réalisation de l'objectif de gestion, à savoir la réplique, le plus fidèlement possible, de l'Indice. Une part des investissements représentant environ entre 8 et 10% de l'actif total a été réalisée sur AMUNDI MSCI EMERGING ESG LEADERS ETF afin d'exposer le compartiment aux marchés émergents dans les mêmes proportions que le benchmark.

Des opérations de changes à terme ont également été initiées pour piloter la couverture des principales devises.

### 2.1.8. Politique future

La politique future du compartiment consistera à initier toutes opérations nécessaires à la réalisation de l'objectif de gestion.

### 2.1.9. Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cette note évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau moyen, et il est possible que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur la valeur des actions dans lequel le produit investit et par voie de conséquence sur la valeur du produit lui-même.

Le produit est classé dans cette catégorie particulière car il investit dans des actions, qui sont généralement plus risquées que les obligations ou les instruments du marché monétaire.

Dans des conditions de marché inhabituelles, des risques supplémentaires pourraient apparaître : le risque de durabilité (événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement), le risque de contrepartie (il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du produit. Ce risque est présent en cas de recours à des instruments financiers dérivés pour assurer la réplique synthétique de l'Indice ou pour couvrir le risque de change) et le risque de change (le produit investissant en titres libellés dans d'autres devises que celle du produit, le risque que la valeur d'un investissement puisse être influencée par des fluctuations des cours de change est réel). Veuillez consulter le prospectus pour plus de détails.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

**2.1.10 . Affectations des résultats**

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer le dividende suivant :

- Classe "PD" - part de distribution (BE6347714345) : 3,83 EUR brut.

## 2.2 . BILAN

	Au 31.03.24 (en EUR)	Au 31.03.23 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>356.994.384,04</b>	<b>261.953.888,00</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>348.813.978,39</b>	<b>255.020.207,50</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	319.362.216,91	228.791.584,23
b. OPC à nombre fixe de parts	126.103,30	101.369,11
E. OPC à nombre variable de parts	29.514.073,42	23.515.895,91
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	-191.673,39	2.253.221,88
m. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme (+/-)	3.258,15	358.136,37
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>787.350,11</b>	<b>-107.508.871,97</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	1.444.262,45	618.380,06
b. Avoirs fiscaux	302.139,51	255.444,06
c. Collatéral		420.000,00
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-679.051,85	-35.715,50
c. Emprunts (-)		-108.346.980,59
d. Collatéral (-)	-280.000,00	-420.000,00
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>7.983.742,47</b>	<b>115.069.488,23</b>
A. Avoirs bancaires à vue	5.534.620,63	8.236.777,20
C. Autres	2.449.121,84	106.832.711,03
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-590.686,93</b>	<b>-626.935,76</b>
C. Charges à imputer (-)	-590.686,93	-626.935,76
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>356.994.384,04</b>	<b>261.953.888,00</b>
A. Capital	288.736.819,53	281.955.560,36
B. Participations au résultat	3.751.218,52	-733.138,98
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	64.506.345,99	-19.268.533,38
<b>SECTION 2: POSTES HORS BILAN</b>		
<b>I. Sûretés réelles (+/-)</b>	<b>276.403,82</b>	<b>497.292,70</b>
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	276.403,82	497.292,70
<b>III. Montants notionnels des contrats à terme (+)</b>	<b>278.437.929,73</b>	<b>210.713.527,92</b>
A. Contrats à terme achetés	278.437.929,73	210.713.527,92

## 2.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.03.24 (en EUR)	Au 31.03.23 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>61.498.766,28</b>	<b>-22.122.919,36</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	62.818.662,09	-16.060.921,52
b. OPC à nombre fixe de parts	-13.896,80	-8.052,83
D. Autres valeurs mobilières		3.663,05
E. OPC à nombre variable de parts	543.397,10	-2.695.381,11
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur taux d'intérêt		
ii. Contrats à terme	-358.136,37	-326.453,11
l. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme	827.802,30	-853.148,75
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-5.629.890,73	-3.294.039,39
b. Autres positions et opérations de change	3.310.828,69	1.111.414,30
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>4.903.578,25</b>	<b>4.505.417,16</b>
A. Dividendes	5.168.533,63	4.922.831,55
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	365.633,66	186.422,01
C. Intérêts d'emprunts (-)	-40.904,94	-45.916,92
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-589.684,10	-557.919,48
<b>III. Autres produits</b>	<b>151.994,11</b>	<b>25.153,66</b>
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	151.828,93	24.796,02
B. Autres	165,18	357,64
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-2.008.227,60</b>	<b>-1.676.184,84</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-78.520,60	-47.620,96
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-52.351,40	-48.391,09
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-1.376.627,24	-1.181.024,54
Part Cap (A)	-572.441,04	-489.501,55
Part Cap (AH)	-621.464,81	-537.403,53
Part Cap (C)	-6.995,32	-5.916,79
Part Cap (CH)	-7.088,64	-7.072,50
Part Cap (I)	-47.583,63	-24.953,25
Part Cap (IH)	-34.353,57	-32.542,80
Part Cap (P)	-51.951,59	-54.427,47
Part Cap (PH)	-32.460,39	-29.206,65
Part Dis (PD)	-2.288,25	
b. Gestion administrative et comptable	-120.834,53	-112.311,89
c. Rémunération commerciale	-37.500,00	-22.500,00
E. Frais administratifs (-)	-4.114,24	-2.173,55
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-19.719,83	-40.727,50
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-3.781,66	-3.576,07
H. Services et biens divers (-)	-33.209,91	-18.874,66
J. Taxes	-233.782,92	-201.985,50
Part Cap (A)	-146.725,14	-82.495,59
Part Cap (AH)	-55.160,19	-91.682,68
Part Cap (C)	-5.380,80	-3.746,10
Part Cap (CH)	-1.222,45	-3.968,99
Part Cap (I)	-57,56	-1.164,65
Part Cap (IH)	-50,67	-1.634,70
Part Cap (P)	-22.641,69	-10.938,15
Part Cap (PH)	-2.008,03	-6.354,64
Part Dis (PD)	-536,39	
K. Autres charges (-)	-47.785,27	3.000,92
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>3.047.344,76</b>	<b>2.854.385,98</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>64.546.111,04</b>	<b>-19.268.533,38</b>
<b>VI. Impôts sur le résultat</b>	<b>-39.765,05</b>	
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>64.506.345,99</b>	<b>-19.268.533,38</b>

Au 31.03.24 (en EUR)	Au 31.03.23 (en EUR)
-------------------------	-------------------------

## SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

## I. Bénéfice (Perte) à affecter

b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

<b>68.257.564,51</b>	<b>-20.001.672,36</b>
64.506.345,99	-19.268.533,38
3.751.218,52	-733.138,98

## II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital

<b>-67.052.450,25</b>	<b>-20.001.672,36</b>
-----------------------	-----------------------

## III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter

<b>-1.192.366,70</b>	
----------------------	--

## IV. (Distribution des dividendes)

<b>-12.747,56</b>	
-------------------	--

## 2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

### 2.4.1 . Composition des actifs au 31.03.24

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS</u></b>							
<b><u>DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR</u></b>							
<b><u>UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN</u></b>							
<b><u>MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
3M CO	6.389	USD	106,07	627.482,62		0,18%	0,18%
ADOBE INC	4.838	USD	504,60	2.260.421,11		0,65%	0,63%
AECOM	1.249	USD	98,08	113.427,70		0,03%	0,03%
AFLAC INC	5.525	USD	85,86	439.237,50		0,13%	0,12%
AGILENT TECHNOLOGIES	2.733	USD	145,51	368.221,14		0,11%	0,10%
AKAMAI TECHNOLOGIES	1.478	USD	108,76	148.840,07		0,04%	0,04%
ALIGN TECHNOLOGY INC	903	USD	327,92	274.177,56		0,08%	0,08%
ALLSTATE CORP	2.930	USD	173,01	469.369,72		0,13%	0,13%
ALLY FINANCIAL INC	3.045	USD	40,59	114.441,25		0,03%	0,03%
ALPHABET INC -A-	61.541	USD	150,93	8.600.354,75		2,47%	2,41%
ALPHABET INC -C-	53.580	USD	152,26	7.553.787,78		2,17%	2,12%
AMERICAN WATER WORKS CO INC	2.127	USD	122,21	240.685,81		0,07%	0,07%
AMERICAN EXPRESS	5.861	USD	227,69	1.235.639,90		0,35%	0,35%
AMERICAN TOWER CORP	5.023	USD	197,59	918.976,45		0,26%	0,26%
AMERIPRISE FINANCIAL INC	980	USD	438,44	397.843,70		0,11%	0,11%
AMGEN INC	5.815	USD	284,32	1.530.852,59		0,44%	0,43%
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT INC	2.953	USD	19,69	53.837,56		0,02%	0,02%
ANSYS INC	772	USD	347,16	248.155,11		0,07%	0,07%
APPLIED MATERIALS INC	8.970	USD	206,23	1.712.854,72		0,49%	0,48%
AQUA AMERICA --- REGISTERED SHS	3.272	USD	37,05	112.247,78		0,03%	0,03%
ARCH CAPITAL GROUP LTD	3.449	USD	92,44	295.208,85		0,08%	0,08%
ASSURANT INC	489	USD	188,24	85.230,89		0,02%	0,02%
ATMOS ENERGY CORP	2.160	USD	118,87	237.740,00		0,07%	0,07%
AUTODESK INC - REG SHS	1.975	USD	260,42	476.231,02		0,14%	0,13%
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	4.256	USD	249,74	984.160,59		0,28%	0,28%
AUTOZONE INC	174	USD	3.151,65	507.765,83		0,15%	0,14%
AVANTOR - REGISTERED SHS	6.385	USD	25,57	151.170,79		0,04%	0,04%
AVERY DENNISON CORP	762	USD	223,25	157.515,28		0,05%	0,04%
AXON ENTERPRISE - REGISTERED	655	USD	312,88	189.755,93		0,05%	0,05%
BAKER HUGHES RG-A REGISTERED SHS -A-	9.435	USD	33,50	292.659,72		0,08%	0,08%
BALL CORP	2.660	USD	67,36	165.905,19		0,05%	0,05%
BANK OF NY MELLON	8.024	USD	57,62	428.095,26		0,12%	0,12%
BEST BUY CO INC	1.894	USD	82,03	143.856,31		0,04%	0,04%
BIOGEN IDEC INC	1.340	USD	215,63	267.540,93		0,08%	0,08%
BIO-TECHNE CORP	2.506	USD	70,39	163.330,87		0,05%	0,05%
BLACKROCK INC	1.630	USD	833,70	1.258.269,44		0,36%	0,35%
BOOKING HOLDINGS INC	351	USD	3.627,88	1.179.061,00		0,34%	0,33%
BORGWARNER INC	3.375	USD	34,74	108.562,50		0,03%	0,03%
BOSTON PROPERTIES INC	2.641	USD	65,31	159.707,14		0,05%	0,04%
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	22.487	USD	54,23	1.129.138,90		0,32%	0,32%
BROADRIDGE FINANCIAL SOL -W/I	1.097	USD	204,86	208.084,65		0,06%	0,06%
BROOKFIELD RENEWABLE COR W/I	3.694	CAD	33,24	84.015,44		0,02%	0,02%
BUILDERS FIRSTSOURCE	1.297	USD	208,55	250.453,10		0,07%	0,07%
BURLINGTON STORES INC	539	USD	232,19	115.880,01		0,03%	0,03%
C.H.ROBINSON WORLWIDE INC	1.137	USD	76,14	80.158,50		0,02%	0,02%
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	2.956	USD	311,28	851.984,89		0,24%	0,24%
CAMPBELL SOUP CO	2.818	USD	44,45	115.981,57		0,03%	0,03%
CARMAX INC	1.485	USD	87,11	119.776,25		0,03%	0,03%
CARRIER GLOBAL CORP-WI	8.479	USD	58,13	456.374,32		0,13%	0,13%
CATERPILLAR - REGISTERED	5.486	USD	366,43	1.861.328,69		0,53%	0,52%
CBOE HOLDINGS INC	1.154	USD	183,73	196.318,91		0,06%	0,06%
CBRE GROUP	2.731	USD	97,24	245.891,15		0,07%	0,07%
CENCORA INC - REG SHS	1.784	USD	242,99	401.383,48		0,12%	0,11%
CHARLES SCHWAB CORP/THE	14.821	USD	72,34	992.732,54		0,28%	0,28%
CHENIERE ENERGY INC	2.245	USD	161,28	335.253,33		0,10%	0,09%
CHURCH AND DWIGHT CO	3.021	USD	104,31	291.778,25		0,08%	0,08%
CINTAS	866	USD	687,03	550.896,28		0,16%	0,15%
CITIZENS FINANCIAL GROUP INC	4.542	USD	36,29	152.619,61		0,04%	0,04%
CLOROX CO	1.624	USD	153,11	230.232,07		0,07%	0,06%
CMS ENERGY CORP	2.759	USD	60,34	154.146,35		0,04%	0,04%

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
COCA-COLA CO	42.464	USD	61,18	2.405.506,96		0,69%	0,67%
COLGATE-PALMOLIVE CO	8.907	USD	90,05	742.662,36		0,21%	0,21%
COMCAST CORP	41.758	USD	43,35	1.676.119,72		0,48%	0,47%
CONAGRA BRANDS INC	4.127	USD	29,64	113.263,22		0,03%	0,03%
CONSOLIDATED EDISON INC	3.223	USD	90,81	271.000,58		0,08%	0,08%
COOPER COS INC	1.872	USD	101,46	175.864,00		0,05%	0,05%
CROWN CASTLE INC	4.398	USD	105,83	430.963,28		0,12%	0,12%
CSX CORP	18.883	USD	37,07	648.141,49		0,19%	0,18%
CUMMINS - REGISTERED	1.672	USD	294,65	456.161,85		0,13%	0,13%
DANAHER CORP - REG SHS	7.071	USD	249,72	1.634.972,33		0,47%	0,46%
DARLING INGREDIENT INC	1.513	USD	46,51	65.157,06		0,02%	0,02%
DAVITA	526	USD	138,05	67.235,46		0,02%	0,02%
DAY FORCE INC REGISTERED SHS	1.376	USD	66,21	84.356,44		0,02%	0,02%
DECKERS OUTDOOR CORP - REG SHS	342	USD	941,26	298.065,67		0,09%	0,08%
DELTA AIR LINES	3.185	USD	47,87	141.172,18		0,04%	0,04%
DEXCOM INC	3.732	USD	138,70	479.285,56		0,14%	0,13%
DIGITAL REALTY TRUST INC	2.755	USD	144,04	367.435,37		0,11%	0,10%
DISCOVER FINANCIAL SERVICES - SHS WI	2.496	USD	131,09	302.963,56		0,09%	0,09%
DOCUSIGN INC	1.910	USD	59,55	105.315,28		0,03%	0,03%
DOVER CORP	1.307	USD	177,19	214.432,71		0,06%	0,06%
EBAY INC	5.700	USD	52,78	278.561,11		0,08%	0,08%
ECOLAB INC	2.577	USD	230,90	550.953,06		0,16%	0,15%
EDISON INTERNATIONAL	4.185	USD	70,73	274.078,75		0,08%	0,08%
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	5.604	USD	95,56	495.850,22		0,14%	0,14%
ELECTRONIC ARTS INC - REG SHS	2.352	USD	132,67	288.925,78		0,08%	0,08%
ELEVANCE HEALTH	2.413	USD	518,54	1.158.552,80		0,33%	0,32%
ELI LILLY & CO	8.480	USD	777,96	6.108.426,67		1,75%	1,71%
EMERSON ELECTRIC CO - REG SHS	6.542	USD	113,42	687.031,15		0,20%	0,19%
EQUINIX INC	976	USD	825,33	745.853,78		0,21%	0,21%
EQUITABLE HOLDINGS INC	3.360	USD	38,01	118.253,33		0,03%	0,03%
EVERSOURCE ENERGY	2.791	USD	59,77	154.461,18		0,04%	0,04%
EXELON CORP	9.210	USD	37,57	320.388,61		0,09%	0,09%
EXPEDITORS INTERNATIONAL OF WASHINGTON	1.585	USD	121,57	178.415,23		0,05%	0,05%
FACTSET RESEARCH SYSTEMS INC	320	USD	454,39	134.634,07		0,04%	0,04%
FAIR ISAAC CORP	234	USD	1.249,61	270.748,83		0,08%	0,08%
FASTENAL CO	6.434	USD	77,14	459.554,41		0,13%	0,13%
FIDELITY NATIONAL INFO SERVICES INC	5.604	USD	74,18	384.911,78		0,11%	0,11%
FISERV INC	6.683	USD	159,82	988.960,24		0,28%	0,28%
FORTIVE CORPORATION	3.284	USD	86,02	261.564,52		0,08%	0,07%
FORTUNE BRANDS	948	USD	84,67	74.321,44		0,02%	0,02%
FOX CORP -A-	2.808	USD	31,27	81.302,00		0,02%	0,02%
FRANKLIN RESOURCES INC	2.870	USD	28,11	74.699,72		0,02%	0,02%
GARTNER INC	743	USD	476,67	327.931,31		0,09%	0,09%
GEN DIGITAL INC	8.101	USD	22,40	168.020,74		0,05%	0,05%
GENERAL MILLS INC	5.412	USD	69,97	350.627,44		0,10%	0,10%
GENUINE PARTS CO	1.901	USD	154,93	272.705,49		0,08%	0,08%
GILEAD SCIENCES INC	13.429	USD	73,25	910.809,49		0,26%	0,26%
GRACO INC	1.589	USD	93,46	137.507,35		0,04%	0,04%
HALLIBURTON	8.351	USD	39,42	304.811,50		0,09%	0,09%
HASBRO INC	1.378	USD	56,52	72.115,33		0,02%	0,02%
HCA INC	1.914	USD	333,53	591.089,28		0,17%	0,17%
HEALTHPEAK PROPERTIES INC	6.533	USD	18,75	113.420,14		0,03%	0,03%
HILTON WORLDWIDE HLDGS INC REG SHS	2.446	USD	213,31	483.107,65		0,14%	0,14%
HOLLYFRONTIER SHARES	1.422	USD	60,37	79.487,17		0,02%	0,02%
HOLOGIC INC	2.109	USD	77,96	152.238,56		0,04%	0,04%
HOME DEPOT INC	10.201	USD	383,60	3.623.244,07		1,04%	1,02%
HORMEL FOODS CORP	3.775	USD	34,89	121.953,47		0,04%	0,03%
HP ENTERPRISE CO	12.023	USD	17,73	197.377,58		0,06%	0,06%
HP INC	9.425	USD	30,22	263.725,46		0,08%	0,07%
HUBSPOT INC	439	USD	626,56	254.685,04		0,07%	0,07%
HUMANA INC	1.152	USD	346,72	369.834,67		0,11%	0,10%
HUNTINGTON BANCSHARES INC	12.789	USD	13,95	165.191,25		0,05%	0,05%
IDEX CORP	707	USD	244,02	159.742,72		0,05%	0,04%
IDEXX LABS CORP	959	USD	539,93	479.437,84		0,14%	0,13%
ILLINOIS TOOL WORKS	3.073	USD	268,33	763.498,23		0,22%	0,21%
ILLUMINA INC	1.478	USD	137,32	187.924,96		0,05%	0,05%
INGERSOLL RAND INC	4.808	USD	94,95	422.703,33		0,12%	0,12%
INSULET	558	USD	171,40	88.556,67		0,03%	0,03%
INTEL CORP	42.535	USD	44,17	1.739.602,73		0,50%	0,49%
INTERCONTINENTAL EXCHANGE INC	6.248	USD	137,43	795.058,00		0,23%	0,22%



Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devises	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES-REG SHS	9.534	USD	190,96	1.685.752,44		0,48%	0,47%
INTERNATIONAL PAPER CO - REG SHS	3.154	USD	39,02	113.952,85		0,03%	0,03%
INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES INC	3.300	USD	32,63	99.702,78		0,03%	0,03%
INTL FLAVORS & FRAG	3.372	USD	85,99	268.479,89		0,08%	0,08%
INTUIT	3.018	USD	650,00	1.816.388,89		0,52%	0,51%
IRON MOUNTAIN INC REIT	2.758	USD	80,21	204.832,57		0,06%	0,06%
J.B. HUNT TRANSPORT SERVICES INC	1.051	USD	199,25	193.899,77		0,06%	0,05%
J.M. SMUCKER CO SHS	1.009	USD	125,87	117.595,21		0,03%	0,03%
JOHNSON & JOHNSON	24.661	USD	158,19	3.612.151,47		1,04%	1,01%
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL - REG SHS	6.457	USD	65,32	390.528,93		0,11%	0,11%
KELLANOVA	2.188	USD	57,29	116.065,30		0,03%	0,03%
KEURIG DR PEPPR --- REGISTERED SHS	13.276	USD	30,67	377.013,81		0,11%	0,11%
KEYSIGHT TECHNOLOGIES	2.065	USD	156,38	299.004,35		0,09%	0,08%
KIMBERLY-CLARK CORP	3.332	USD	129,35	399.068,70		0,11%	0,11%
KINDER MORGAN INC	23.012	USD	18,34	390.777,85		0,11%	0,11%
KNIGHT SWIFT TRANSPORTATION HLDG	1.388	USD	55,02	70.710,89		0,02%	0,02%
KROGER CO	8.326	USD	57,13	440.429,98		0,13%	0,12%
LABORATORY CORP OF AMERICA HOLDINGS	793	USD	218,46	160.406,28		0,05%	0,05%
LAMB WESTON HOLDINGS INC	1.378	USD	106,53	135.924,39		0,04%	0,04%
LAM RESEARCH CORP	1.399	USD	971,57	1.258.542,99		0,36%	0,35%
LEAR CORP	799	USD	144,88	107.184,37		0,03%	0,03%
LENNOX INTL	300	USD	488,76	135.766,67		0,04%	0,04%
LIBERTY GLOBAL LTD-C	5.097	USD	17,64	83.251,00		0,02%	0,02%
LKQ CORP	2.376	USD	53,41	117.502,00		0,03%	0,03%
LOWE'S CO INC	5.891	USD	254,73	1.389.457,81		0,40%	0,39%
LPL FINANCIAL HOLDINGS INC	716	USD	264,20	175.154,81		0,05%	0,05%
LULULEMON ATHLETICA INC SHS WHEN ISSUED	1.367	USD	390,65	494.461,62		0,14%	0,14%
MARATHON PETROLEUM	3.912	USD	201,50	729.877,78		0,21%	0,20%
MARKETAXESS HOLDING INC	425	USD	219,25	86.278,94		0,03%	0,02%
MARSH MCLENNAN COS	5.115	USD	205,98	975.544,17		0,28%	0,27%
MARTIN MARIETTA	732	USD	613,94	416.114,89		0,12%	0,12%
MARVELL TECH --- REGISTERED SHS	8.990	USD	70,88	590.010,37		0,17%	0,17%
MASCO CORP	2.130	USD	78,88	155.568,89		0,04%	0,04%
MASTERCARD INC -A-	8.851	USD	481,57	3.946.644,51		1,13%	1,11%
MCCORMICK & CO INC NON VOTING	2.345	USD	76,81	166.777,27		0,05%	0,05%
MCDONALD'S CORP	7.541	USD	281,95	1.968.689,77		0,56%	0,55%
MERCADOLIBRE	517	USD	1.511,96	723.780,85		0,21%	0,20%
MERCK AND CO INC - REG SHS	26.908	USD	131,95	3.287.509,81		0,94%	0,92%
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL	195	USD	1.331,29	240.371,81		0,07%	0,07%
MICROSOFT CORP	73.583	USD	420,72	28.664.666,44		8,22%	8,03%
MOLINA HEALTHCARE	548	USD	410,83	208.458,19		0,06%	0,06%
MOODY S CORP	1.713	USD	393,03	623.389,25		0,18%	0,17%
MORGAN STANLEY	13.140	USD	94,16	1.145.613,33		0,33%	0,32%
NASDAQ INC	4.383	USD	63,10	256.080,83		0,07%	0,07%
NETAPP	2.023	USD	104,97	196.624,36		0,06%	0,06%
NEWMONT CORPORATION - REG SHS	13.148	USD	35,84	436.318,81		0,13%	0,12%
NIKE INC	12.213	USD	93,98	1.062.757,17		0,31%	0,30%
NORFOLK SOUTHERN	2.102	USD	254,87	496.052,54		0,14%	0,14%
NORTHERN TRUST CORP	1.610	USD	88,92	132.556,67		0,04%	0,04%
NRG ENERGY - REGISTERED	2.741	USD	67,69	171.794,71		0,05%	0,05%
NUCOR CORP	2.324	USD	197,90	425.851,48		0,12%	0,12%
NVIDIA CORP	25.758	USD	903,56	21.549.906,00		6,18%	6,04%
NVR INC	39	USD	8.099,96	292.498,56		0,08%	0,08%
OLD DOMINION FREIGHT LINES INC	2.156	USD	219,31	437.807,74		0,13%	0,12%
OMNICOM GROUP INC	1.905	USD	96,76	170.673,89		0,05%	0,05%
ONEOK INC (NEW)	5.384	USD	80,17	399.662,30		0,11%	0,11%
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	4.341	USD	99,27	399.010,25		0,11%	0,11%
OWENS CORNING SHS	859	USD	166,80	132.667,78		0,04%	0,04%
PAYCHEX INC	3.938	USD	122,80	447.765,19		0,13%	0,13%
PAYLOCITY HLDG	428	USD	171,86	68.107,48		0,02%	0,02%
PEPSICO INC	14.297	USD	175,01	2.316.775,90		0,66%	0,65%
PHILLIPS 66	4.478	USD	163,34	677.256,04		0,19%	0,19%
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP INC	4.140	USD	161,60	619.466,67		0,18%	0,17%
POOL CORP	340	USD	403,50	127.027,78		0,04%	0,04%
PPG INDUSTRIES INC	2.201	USD	144,90	295.300,83		0,09%	0,08%
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	3.129	USD	86,31	250.059,25		0,07%	0,07%
PROCTER & GAMBLE CO	24.150	USD	162,25	3.628.090,28		1,04%	1,02%
PROGRESSIVE CORP	6.419	USD	206,82	1.229.238,50		0,35%	0,34%
PROLOGIS	9.446	USD	130,22	1.138.942,70		0,33%	0,32%
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	4.223	USD	117,40	459.055,74		0,13%	0,13%

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devises	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
PTC INC	1.063	USD	188,94	185.965,94		0,05%	0,05%
PULTEGROUP	2.122	USD	120,62	236.995,96		0,07%	0,07%
QUANTA SERVICES - REGISTERED	1.347	USD	259,80	324.028,33		0,09%	0,09%
QUEST DIAGNOSTICS	1.094	USD	133,11	134.835,50		0,04%	0,04%
RAYMOND JAMES FINANCIAL INC	2.384	USD	128,42	283.475,26		0,08%	0,08%
REGIONS FINANCIAL CORP	7.820	USD	21,04	152.345,19		0,04%	0,04%
REPLIGEN CORP	500	USD	183,92	85.148,15		0,02%	0,02%
RIVIAN AUTOMOTIVE INC	6.152	USD	10,95	62.374,44		0,02%	0,02%
ROBERT HALF INC	900	USD	79,28	66.066,67		0,02%	0,02%
ROCKWELL AUTOMATION	1.064	USD	291,33	287.014,00		0,08%	0,08%
S&P GLOBAL INC	3.294	USD	425,45	1.297.622,50		0,37%	0,36%
SALESFORCE INC	10.290	USD	301,18	2.869.576,11		0,82%	0,80%
SBA COMMUNICATIONS -A	973	USD	216,70	195.230,65		0,06%	0,05%
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	1.758	USD	93,05	151.464,72		0,04%	0,04%
SEMPRA ENERGY	5.952	USD	71,83	395.863,11		0,11%	0,11%
SERVICENOW INC	2.132	USD	762,40	1.505.034,07		0,43%	0,42%
SHERWIN WILLIAMS CO	2.529	USD	347,33	813.331,08		0,23%	0,23%
SLB	16.132	USD	54,81	818.699,00		0,24%	0,23%
SNAP INC-A-	9.415	USD	11,48	100.077,96		0,03%	0,03%
SOLVENTUM --- REGISTERED SHS WHEN ISSUED	1.597	USD	66,90	98.925,28		0,03%	0,03%
STATE STREET CORP	2.870	USD	77,32	205.470,74		0,06%	0,06%
STEEL DYNAMICS	1.675	USD	148,23	229.893,75		0,07%	0,06%
STERIS PLC - REG SHS	896	USD	224,82	186.517,33		0,05%	0,05%
SYNCHRONY FINANCIAL	4.664	USD	43,12	186.214,52		0,05%	0,05%
SYNOPSYS	1.602	USD	571,50	847.725,00		0,24%	0,24%
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE INC	1.595	USD	148,49	219.297,73		0,06%	0,06%
TARGA RESOURCES CORP	1.940	USD	111,99	201.167,22		0,06%	0,06%
TARGET CORP	5.047	USD	177,21	828.128,58		0,24%	0,23%
TELEFLEX INC	394	USD	226,17	82.510,17		0,02%	0,02%
TESLA MOTORS INC	30.155	USD	175,79	4.908.284,68		1,41%	1,38%
TEXAS INSTRUMENTS INC	9.532	USD	174,21	1.537.564,56		0,44%	0,43%
THE CIGNA GROUP - REGISTERED SHS	2.963	USD	363,19	996.418,49		0,29%	0,28%
THE HARTFORD FINANCIAL SERVICES GROUP	2.882	USD	103,05	274.990,83		0,08%	0,08%
THE WALT DISNEY COMPANY - REG SHS	19.058	USD	122,36	2.159.200,81		0,62%	0,61%
TJX COS INC	12.155	USD	101,42	1.141.444,54		0,33%	0,32%
TORO CO	986	USD	91,63	83.654,80		0,02%	0,02%
TRACTOR SUPPLY CO	1.017	USD	261,72	246.453,00		0,07%	0,07%
TRANSUNION	1.827	USD	79,80	134.995,00		0,04%	0,04%
TRAVELERS COS INC/THE	2.511	USD	230,14	535.075,50		0,15%	0,15%
TRIMBLE	2.038	USD	64,36	121.449,70		0,04%	0,03%
T ROWE PRICE GROUP INC	2.657	USD	121,92	299.945,78		0,09%	0,08%
TRUIST FINANCIAL CORP	14.113	USD	38,98	509.374,76		0,15%	0,14%
TWILIO INC	1.680	USD	61,15	95.122,22		0,03%	0,03%
ULTA BEAUTY RG PREFERRED SHARE	484	USD	522,88	234.327,70		0,07%	0,07%
UNION PACIFIC CORP	6.166	USD	245,93	1.404.078,13		0,40%	0,39%
UNITED PARCEL SERVICE INC	7.132	USD	148,63	981.508,48		0,28%	0,28%
UNITED RENTALS INC	782	USD	721,11	522.137,06		0,15%	0,15%
US BANCORP	16.301	USD	44,70	674.680,28		0,19%	0,19%
VAIL RESORTS INC	382	USD	222,83	78.815,80		0,02%	0,02%
VALERO ENERGY CORP	3.498	USD	170,69	552.845,94		0,16%	0,16%
VERIZON COMMUNICATIONS INC	43.718	USD	41,96	1.698.525,26		0,49%	0,48%
VISA INC -A-	16.703	USD	279,08	4.316.178,93		1,24%	1,21%
WASTE MANAGEMENT	4.104	USD	213,15	809.970,00		0,23%	0,23%
WATERS	541	USD	344,23	172.433,73		0,05%	0,05%
WELLTOWER OP --- REGISTERED SH	6.289	USD	93,44	544.114,96		0,16%	0,15%
WESTERN DIGITAL CORP	3.020	USD	68,24	190.819,26		0,06%	0,05%
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	689	USD	395,71	252.448,32		0,07%	0,07%
WESTROCK COMPANY - REG SHS	2.355	USD	49,45	107.828,47		0,03%	0,03%
WEYERHAEUSER CO	8.599	USD	35,91	285.916,75		0,08%	0,08%
WILLIAMS COS INC	11.255	USD	38,97	406.117,92		0,12%	0,11%
WORKDAY INC -A-	2.173	USD	272,75	548.783,10		0,16%	0,15%
WW GRAINGER INC	518	USD	1.017,30	487.927,22		0,14%	0,14%
XYLEM INC	2.555	USD	129,24	305.748,33		0,09%	0,09%
YUM BRANDS INC	3.421	USD	138,65	439.186,71		0,13%	0,12%
ZIMMER BIOMET HLDGS SHS	1.984	USD	131,98	242.452,15		0,07%	0,07%
ZOETIS INC -A-	5.183	USD	169,21	812.051,32		0,23%	0,23%
ZSCALER INC	824	USD	192,63	146.969,56		0,04%	0,04%
<b>États-Unis</b>				<b>220.575.474,23</b>		<b>63,24%</b>	<b>61,79%</b>
ADVANTEST CORP	7.200	JPY	6.819,00	300.373,32		0,09%	0,08%

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
AEON CO LTD	7.400	JPY	3.595,00	162.756,66		0,05%	0,05%
AJINOMOTO CO INC	4.000	JPY	5.660,00	138.511,10		0,04%	0,04%
ASAHI KASEI CORP - REG SHS	11.887	JPY	1.112,00	80.869,59		0,02%	0,02%
ASTELLAS PHARMA	15.200	JPY	1.643,50	152.834,52		0,04%	0,04%
BANDAI NAMCO HOLDINGS INC	9.100	JPY	2.828,00	157.445,03		0,05%	0,04%
BRIDGESTONE CORP	5.869	JPY	6.656,00	238.993,22		0,07%	0,07%
DAIFUKU CO	3.900	JPY	3.584,00	85.514,70		0,02%	0,02%
DAIICHI SANKYO CO LTD	19.500	JPY	4.777,00	569.899,16		0,16%	0,16%
DAIKIN INDUSTRIES LTD - REG SHS	3.100	JPY	20.600,00	390.694,31		0,11%	0,11%
DAI NIPPON PRINTING CO LTD	2.000	JPY	4.671,00	57.154,18		0,02%	0,02%
DAIWA HOUSE INDUSTRY CO LTD	6.700	JPY	4.528,00	185.604,88		0,05%	0,05%
DAIWA SECURITIES GROUP INC	16.200	JPY	1.151,00	114.077,11		0,03%	0,03%
DENSO CORP	20.200	JPY	2.883,00	356.290,45		0,10%	0,10%
DON QUIJOTE HLD	4.900	JPY	4.043,00	121.201,50		0,03%	0,03%
EISAI	2.100	JPY	6.216,00	79.861,68		0,02%	0,02%
FANUC CORPORATION - REG SHS	10.500	JPY	4.185,00	268.839,41		0,08%	0,08%
FAST RETAILING CO LTD	1.737	JPY	47.140,00	500.953,67		0,14%	0,14%
FUJI ELECTRIC SHS	1.800	JPY	10.250,00	112.876,76		0,03%	0,03%
FUJIFILM HOLDINGS CORP	9.000	JPY	3.370,00	185.558,38		0,05%	0,05%
FUJITSU LTD	21.650	JPY	2.490,00	329.811,21		0,09%	0,09%
HANKYU HANSHIN HOLDINGS INC	1.600	JPY	4.398,00	43.051,01		0,01%	0,01%
HIROSE ELECTRIC CO	600	JPY	15.485,00	56.842,17		0,02%	0,02%
HITACHI LTD - REG SHS	9.800	JPY	13.905,00	833.691,24		0,23%	0,23%
HOYA CORP - REG SHS	4.200	JPY	18.740,00	481.534,10		0,14%	0,14%
HULIC CO LTD	3.800	JPY	1.571,50	36.534,75		0,01%	0,01%
IBIDEN	1.100	JPY	6.649,00	44.746,31		0,01%	0,01%
INPEX	8.878	JPY	2.340,50	127.125,29		0,04%	0,04%
ISUZU MOTORS LTD	2.700	JPY	2.055,00	33.945,62		0,01%	0,01%
ITOCU CORP	13.000	JPY	6.466,00	514.265,30		0,15%	0,14%
JFE HOLDINGS INC	9.400	JPY	2.540,00	146.072,93		0,04%	0,04%
JSR CORP	1.700	JPY	4.333,00	45.065,66		0,01%	0,01%
KAO CORP	3.934	JPY	5.638,00	135.696,17		0,04%	0,04%
KDDI CORP	13.700	JPY	4.482,00	375.664,87		0,11%	0,11%
KIKKOMAN CORP	6.500	JPY	1.969,00	78.300,99		0,02%	0,02%
KOMATSU LTD	10.100	JPY	4.423,00	273.304,31		0,08%	0,08%
KUBOTA CORP - REG SHS	8.700	JPY	2.384,00	126.891,83		0,04%	0,04%
LY CORPORATION	54.000	JPY	387,60	128.051,80		0,04%	0,04%
MARUBENI CORP	13.800	JPY	2.629,00	221.961,60		0,06%	0,06%
MATSUKIYOCOCO - REG SHS	4.500	JPY	2.439,50	67.161,67		0,02%	0,02%
MAZDA MOTOR CORP	2.300	JPY	1.755,50	24.702,27		0,01%	0,01%
MC DONALD'S CO (JAPAN)	2.200	JPY	6.860,00	92.332,58		0,03%	0,03%
MEIJI HLDGS	3.000	JPY	3.386,00	62.146,46		0,02%	0,02%
mitsubishi chemical group corporation	9.400	JPY	916,00	52.678,27		0,02%	0,01%
mitsubishi estate	13.122	JPY	2.784,50	223.540,09		0,06%	0,06%
mitsui chemicals	1.700	JPY	4.331,00	45.044,86		0,01%	0,01%
mitsui fudosan co ltd	24.600	JPY	1.647,50	247.952,62		0,07%	0,07%
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC - REG SHS	27.600	JPY	3.046,00	514.336,27		0,15%	0,14%
MS&AD INSURANCE GROUP HOLDING	17.100	JPY	2.711,00	283.618,00		0,08%	0,08%
NEC CORP	2.300	JPY	10.990,00	154.644,22		0,04%	0,04%
NINTENDO CO LTD - REG SHS	10.840	JPY	8.196,00	543.549,87		0,16%	0,15%
NIPPON PAINT HOLDINGS CO LTD	9.000	JPY	1.073,50	59.108,88		0,02%	0,02%
NISSHIN FOODS	1.800	JPY	4.200,00	46.251,94		0,01%	0,01%
NITORI	900	JPY	23.600,00	129.945,93		0,04%	0,04%
NITTO DENKO CORP	2.000	JPY	13.780,00	168.611,57		0,05%	0,05%
NOMURA HOLDINGS INC	25.900	JPY	977,60	154.906,32		0,04%	0,04%
NOMURA REAL ESTATE HOLDINGS INC	1.100	JPY	4.400,00	29.611,03		0,01%	0,01%
NOMURA RESEARCH INSTITUTE LTD - REG SHS	3.669	JPY	4.243,00	95.242,09		0,03%	0,03%
NTT DATA GROUP CORPORATION	8.100	JPY	2.427,50	120.296,34		0,03%	0,03%
OMRON CORP	2.400	JPY	5.411,00	79.450,56		0,02%	0,02%
ONO PHARMACEUTICAL CO LTD	3.700	JPY	2.454,50	55.561,37		0,02%	0,02%
ORIENTAL LAND CO LTD	10.100	JPY	4.849,00	299.627,54		0,09%	0,08%
ORIX CORP	14.900	JPY	3.299,00	300.730,00		0,09%	0,08%
OSAKA GAS CY	6.700	JPY	3.392,00	139.039,70		0,04%	0,04%
PANASONIC HOLDINGS CORPORATION - REG SHS	20.300	JPY	1.445,50	179.523,91		0,05%	0,05%
PROLOGIS REIT	26	JPY	269.000,00	42.789,16		0,01%	0,01%
RAKUTEN	23.400	JPY	849,80	121.658,02		0,03%	0,03%
RECRUIT HOLDINGS CO LTD - REG SHS	15.018	JPY	6.707,00	616.238,14		0,18%	0,17%
RENASAS ELECTRONICS	12.000	JPY	2.670,50	196.056,84		0,06%	0,06%
RICOH CO LTD	9.900	JPY	1.351,50	81.857,68		0,02%	0,02%
SECOM CO LTD	2.000	JPY	10.960,00	134.106,16		0,04%	0,04%

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
SEIKO EPSON CORP	6.900	JPY	2.645,50	111.677,33		0,03%	0,03%
SEKISUI CHEMICAL CO LTD	3.700	JPY	2.230,00	50.479,47		0,01%	0,01%
SEKISUI HOUSE LTD	5.600	JPY	3.515,00	120.426,35		0,03%	0,03%
SEVEN & I HOLDINGS CO LTD	20.700	JPY	2.206,00	279.372,74		0,08%	0,08%
SG HOLDINGS CO LTD	4.900	JPY	1.903,00	57.048,34		0,02%	0,02%
SHIMADZU CORPORATION	1.700	JPY	4.230,00	43.994,41		0,01%	0,01%
SHIN-ETSU CHEM. CO LTD	18.405	JPY	6.584,00	741.367,96		0,21%	0,21%
SHINOBI CO LTD	3.300	JPY	7.750,00	156.467,38		0,04%	0,04%
SOFTBANK	26.000	JPY	1.951,00	310.340,73		0,09%	0,09%
SOMPO HOLDINGS INC	8.100	JPY	3.190,00	158.082,53		0,05%	0,04%
SONY GROUP CORPORATION - REG SHS	12.800	JPY	12.985,00	1.016.857,49		0,29%	0,29%
SUBARU CORPORATION	8.700	JPY	3.448,00	183.524,76		0,05%	0,05%
SUMITOMO ELECTRIC INDUSTRIES LTD	6.400	JPY	2.347,50	91.916,56		0,03%	0,03%
SUMITOMO METAL MINING CO LTD	2.400	JPY	4.587,00	67.351,64		0,02%	0,02%
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	12.800	JPY	8.909,00	697.665,26		0,20%	0,20%
SUMITOMO MITSUI TRUST - SHS	9.678	JPY	3.308,00	195.866,10		0,06%	0,06%
SUNTORY BEVERAGE AND FOOD LTD - REG SHS	2.200	JPY	5.039,00	67.822,72		0,02%	0,02%
SYSMEX	6.057	JPY	2.661,50	98.626,18		0,03%	0,03%
T&D HOLDING	8.700	JPY	2.597,50	138.255,68		0,04%	0,04%
TDK CORP	3.700	JPY	7.481,00	169.343,90		0,05%	0,05%
TERUMO CORP.	17.600	JPY	2.729,00	293.849,10		0,08%	0,08%
TOBU RAILWAY CO LTD	3.200	JPY	3.781,00	74.022,68		0,02%	0,02%
TOKIO MARINE HOLDINGS INC	17.700	JPY	4.703,00	509.279,75		0,15%	0,14%
TOKYO ELECTRON LTD - REG SHS	4.920	JPY	39.570,00	1.191.075,58		0,34%	0,33%
TOKYO GAS CO LTD	3.700	JPY	3.511,00	79.476,86		0,02%	0,02%
TOKYU CORP	4.000	JPY	1.844,00	45.126,23		0,01%	0,01%
TORAY INDUSTRIES	13.287	JPY	740,10	60.162,45		0,02%	0,02%
TOTO LTD	2.100	JPY	4.272,00	54.885,64		0,02%	0,02%
UNI CHARM	3.300	JPY	4.834,00	97.595,27		0,03%	0,03%
WEST JAPAN RAILWAY COMPANY	4.200	JPY	3.137,00	80.606,85		0,02%	0,02%
YAMAHA CORP.	2.100	JPY	3.261,00	41.896,55		0,01%	0,01%
YAMAHA MOTOR CO LTD - REG SHS	7.800	JPY	1.423,50	67.929,79		0,02%	0,02%
YAMATO HOLDINGS CO LTD	7.400	JPY	2.158,00	97.699,27		0,03%	0,03%
YASKAWA ELECTRIC CORP	1.800	JPY	6.343,00	69.851,44		0,02%	0,02%
YOKOGAWA ELECTRIC CORP	1.300	JPY	3.494,00	27.789,10		0,01%	0,01%
ZOZO INC	1.000	JPY	3.806,00	23.285,04		0,01%	0,01%
<b>Japon</b>				<b>21.226.206,28</b>		<b>6,08%</b>	<b>5,95%</b>
AXA SA	18.577	EUR	34,82	646.758,26		0,19%	0,18%
BNP PARIBAS SA	10.739	EUR	65,86	707.270,54		0,20%	0,20%
BOUYGUES SA	2.207	EUR	37,83	83.490,81		0,02%	0,02%
CARREFOUR SA	3.812	EUR	15,88	60.515,50		0,02%	0,02%
CREDIT AGRICOLE SA	11.448	EUR	13,82	158.165,57		0,04%	0,04%
DANONE SA	6.146	EUR	59,89	368.083,94		0,11%	0,10%
DASSAULT SYST.	6.149	EUR	41,04	252.354,96		0,07%	0,07%
EIFFAGE	1.099	EUR	105,15	115.559,85		0,03%	0,03%
GECINA	447	EUR	94,65	42.308,55		0,01%	0,01%
GETLINK ACT	3.281	EUR	15,78	51.774,18		0,01%	0,01%
HERMES INTERNATIONAL SA	319	EUR	2.366,00	754.754,00		0,22%	0,21%
KERING	683	EUR	366,35	250.217,05		0,07%	0,07%
KLEPIERRE SA	1.108	EUR	24,00	26.592,00		0,01%	0,01%
L'OREAL SA	288	EUR	438,65	126.331,20		0,04%	0,04%
L OREAL-ACT REG PROV PRIM.FIDELITE 2013	899	EUR	438,65	394.346,35		0,11%	0,11%
L OREAL S A-REG SHS LOYALTY BONUS 2025	1.315	EUR	438,65	576.824,75		0,17%	0,16%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	2.871	EUR	833,70	2.393.552,70		0,69%	0,67%
MICHELIN (CGDE)	7.580	EUR	35,52	269.241,60		0,08%	0,08%
ORANGE SA	16.249	EUR	10,89	176.919,11		0,05%	0,05%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	5.659	EUR	209,65	1.186.409,35		0,34%	0,33%
SOCIETE GENERALE SA	6.676	EUR	24,81	165.631,56		0,05%	0,05%
TELEPERFORMANCE SE	666	EUR	90,08	59.993,28		0,02%	0,02%
TOTALENERGIES SE	21.685	EUR	63,47	1.376.346,95		0,39%	0,39%
WORLDLINE SA	3.943	EUR	11,48	45.265,64		0,01%	0,01%
<b>France</b>				<b>10.288.707,70</b>		<b>2,95%</b>	<b>2,88%</b>
3I GROUP PLC	9.145	GBP	28,09	300.465,58		0,09%	0,08%
ABRDN PLC	36.316	GBP	1,41	59.935,53		0,02%	0,02%
ADMIRAL GROUP PLC	2.319	GBP	28,37	76.951,90		0,02%	0,02%
ANGLO AMERICAN PLC - REG SHS	12.019	GBP	19,52	274.386,62		0,08%	0,08%
ANTOFAGASTA PLC	3.438	GBP	20,39	81.994,06		0,02%	0,02%
ASHTAD GROUP	3.795	GBP	56,40	250.351,48		0,07%	0,07%

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	3.221	GBP	24,98	94.111,45		0,03%	0,03%
ASTRAZENECA PLC	16.120	GBP	106,78	2.013.326,63		0,58%	0,56%
AUTO TRADER GROUP PLC	10.038	GBP	7,00	82.210,75		0,02%	0,02%
BARRATT DEVELOPMENTS PLC	6.918	GBP	4,76	38.484,13		0,01%	0,01%
BT GROUP PLC	72.695	GBP	1,10	93.233,60		0,03%	0,03%
BURBERRY GROUP PLC	3.871	GBP	12,13	54.921,61		0,02%	0,02%
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	2.889	USD	69,95	187.116,25		0,05%	0,05%
CRODA INTERNATIONAL PLC - REG SHS	1.552	GBP	49,02	88.986,54		0,03%	0,02%
HSBC HOLDINGS PLC	199.217	GBP	6,19	1.442.368,83		0,41%	0,40%
INFORMA PLC	17.739	GBP	8,31	172.462,21		0,05%	0,05%
INTERTEK GROUP PLC	1.363	GBP	49,85	79.473,13		0,02%	0,02%
J SAINSBURY PLC	7.764	GBP	2,70	24.555,66		0,01%	0,01%
KINGFISHER PLC	18.436	GBP	2,49	53.780,20		0,01%	0,02%
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	48.599	GBP	2,54	144.611,80		0,04%	0,04%
LLOYDS BANKING GROUP PLC	696.009	GBP	0,52	421.374,65		0,12%	0,12%
MONDI PLC - REG SHS	5.866	GBP	13,96	95.748,32		0,03%	0,03%
NATIONAL GRID PLC	33.795	GBP	10,66	421.375,17		0,12%	0,12%
OCADO GROUP PLC	7.423	GBP	4,55	39.513,50		0,01%	0,01%
PRUDENTIAL PLC	24.573	GBP	7,43	213.553,30		0,06%	0,06%
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	6.585	GBP	45,12	347.523,48		0,10%	0,10%
RELX PLC	20.507	GBP	34,24	821.287,42		0,24%	0,23%
SAGE GROUP	9.546	GBP	12,66	141.300,23		0,04%	0,04%
SCHRODERS PLC	3.588	GBP	3,77	15.804,91		0,00%	0,00%
SEGRO (REIT)	10.233	GBP	9,04	108.176,91		0,03%	0,03%
SPIRAX-SARCO ENGIN	623	GBP	100,50	73.234,11		0,02%	0,02%
ST JAME'S PLACE CAPITAL	4.546	GBP	4,65	24.698,72		0,01%	0,01%
TAYLOR WIMPEY PLC	22.688	GBP	1,37	36.369,26		0,01%	0,01%
TESCO --- REGISTERED SHS	65.793	GBP	2,97	228.249,65		0,06%	0,06%
THE BERKELEY GROUP HOLDINGS	739	GBP	47,58	41.127,11		0,01%	0,01%
UNILEVER	26.002	GBP	39,76	1.209.087,68		0,35%	0,34%
VODAFONE GROUP PLC	217.018	GBP	0,70	178.853,59		0,05%	0,05%
WPP PLC	18.553	GBP	7,54	163.536,36		0,05%	0,05%
<b>Royaume-Uni</b>				<b>10.194.542,33</b>		<b>2,92%</b>	<b>2,86%</b>

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
AGNICO EAGLE MINES LTD	5.252	CAD	80,77	290.252,51		0,08%	0,08%
ALIMENTATION COUCHE-TARD INC	7.281	CAD	77,31	385.148,21		0,11%	0,11%
BANK OF MONTREAL	7.955	CAD	132,25	719.841,77		0,21%	0,20%
BANK OF NOVA SCOTIA	12.625	CAD	70,07	605.291,65		0,17%	0,17%
BROOKFIELD PREFERENTIAL SHARE	12.922	CAD	56,68	501.141,95		0,14%	0,14%
CAE INC	4.474	CAD	27,97	85.622,84		0,02%	0,02%
CAMECO CORP	5.522	CAD	58,64	221.560,10		0,06%	0,06%
CANADIAN NATIONAL RAILWAY	5.772	CAD	178,37	704.448,61		0,20%	0,20%
CANADIAN TIRE CORP -A- NON VOTING	907	CAD	135,10	83.842,42		0,02%	0,02%
DOLLARAMA INC - REG SHS	2.601	CAD	103,19	183.645,02		0,05%	0,05%
ENBRIDGE INC	23.243	CAD	48,95	778.477,49		0,22%	0,22%
FIRSTSERVICE CORP	747	CAD	224,25	114.618,37		0,03%	0,03%
FORTIS INC	5.596	CAD	53,52	204.925,02		0,06%	0,06%
GILDAN ACTIVEWEAR	1.689	CAD	50,27	58.095,13		0,02%	0,02%
HYDRO ONE LTD	5.033	CAD	39,50	136.027,03		0,04%	0,04%
INTACT FINANCIAL CORP	1.846	CAD	220,04	277.929,41		0,08%	0,08%
IVANHOE MINES LTD	5.674	CAD	16,16	62.738,17		0,02%	0,02%
KEYERA	1.900	CAD	34,89	45.358,19		0,01%	0,01%
KINROSS GOLD CORP - REG SHS	10.628	CAD	8,31	60.430,16		0,02%	0,02%
LUNDIN MINING CORP	4.986	CAD	13,86	47.284,27		0,01%	0,01%
MAGNA INTL SHS -A- SUB.VTG	2.311	CAD	73,79	116.680,60		0,03%	0,03%
METRO -A- SUB VTG	1.800	CAD	72,72	89.562,78		0,03%	0,03%
NATIONAL BK CANADA	3.102	CAD	114,06	242.089,72		0,07%	0,07%
NUTRIEN - REGISTERED	4.933	CAD	73,59	248.388,28		0,07%	0,07%
OPEN TEXT	2.554	CAD	52,56	91.849,63		0,03%	0,03%
PARKLAND FUEL - REGISTERED SHS	1.373	CAD	43,14	40.527,69		0,01%	0,01%
PEMBINA PIPELINE CORP	7.087	CAD	47,81	231.836,79		0,07%	0,06%
RITCHIE BRO AUCTION - REG SHS	1.274	CAD	103,17	89.934,03		0,03%	0,03%
ROGERS COMMUNICATIONS -B- NON VOTING	2.886	CAD	55,50	109.594,94		0,03%	0,03%
SHOPIFY -A- SUBORD VOTING	12.144	CAD	104,50	868.318,85		0,25%	0,24%
SUN LIFE FINANCIAL INC	7.346	CAD	73,91	371.497,00		0,11%	0,10%
TELUS CORP	2.554	CAD	21,67	37.868,75		0,01%	0,01%
THOMSON REUTERS COR	1.470	CAD	210,80	212.026,00		0,06%	0,06%
TOROMONT INDUSTRIES LTD	762	CAD	130,35	67.962,16		0,02%	0,02%
TORONTO DOMINION BANK	18.442	CAD	81,75	1.031.565,86		0,30%	0,29%
WHEATON PRECIOUS METAL - REGISTERED	5.229	CAD	63,80	228.265,62		0,07%	0,06%
<b>Canada</b>				<b>9.644.647,02</b>		<b>2,76%</b>	<b>2,70%</b>
ACCENTURE - SHS CLASS A	6.491	USD	346,61	2.083.190,29		0,60%	0,58%
ALLEGION PLC	1.285	USD	134,71	160.279,95		0,04%	0,04%
CRH PLC	6.393	USD	86,26	510.611,28		0,15%	0,14%
CRH PLC	1.624	GBP	68,28	129.699,65		0,04%	0,04%
DCC PLC	1.991	GBP	57,60	134.138,37		0,04%	0,04%
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	4.017	USD	312,68	1.162.995,89		0,33%	0,33%
JAMES HARDIES IND/CHESS UNITS OF FOR SEC	3.847	AUD	61,61	143.171,75		0,04%	0,04%
JAZZ PHARMACEUTICALS PLC	887	USD	120,42	98.900,50		0,03%	0,03%
KERRY GROUP -A-	1.295	EUR	79,44	102.874,80		0,03%	0,03%
KINGSPAN GROUP	1.256	EUR	84,46	106.081,76		0,03%	0,03%
LINDE PLC	5.190	USD	464,32	2.231.315,56		0,64%	0,63%
PENTAIR PLC	1.556	USD	85,44	123.096,89		0,03%	0,03%
SMURFIT KAPPA GROUP PLC - REG SHS	2.202	EUR	42,27	93.078,54		0,03%	0,03%
TRANE TECH - REGISTERED SHS	2.596	USD	300,20	721.591,85		0,21%	0,20%
WILLIS TOWERS WATSON PLC	1.136	USD	275,00	289.259,26		0,08%	0,08%
<b>Irlande</b>				<b>8.090.286,34</b>		<b>2,32%</b>	<b>2,27%</b>
ABB LTD PREFERENTIAL SHARE	15.631	CHF	41,89	673.125,25		0,19%	0,19%
ACCELLERON INDUSTRIES AG	1	CHF	33,78	34,73		0,00%	0,00%
BALOISE HOLDING - REG SHS	575	CHF	141,30	83.523,52		0,02%	0,02%
BC VAUDOISE - REG SHS	299	CHF	104,80	32.213,00		0,01%	0,01%
BUNGE GLOBAL LT	1.479	USD	102,52	140.395,44		0,04%	0,04%
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP PARTIZIPSCH	9	CHF	10.790,00	99.830,38		0,03%	0,03%
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP - REG SHS	1	CHF	108.800,00	111.847,85		0,03%	0,03%
CLARIANT - REG SHS	7.141	CHF	12,19	89.487,32		0,03%	0,02%
COCA COLA HBC SA	4.497	GBP	25,03	131.656,72		0,04%	0,04%
DSM-FIRMENICH LTD - REG SHS	2.534	EUR	105,40	267.083,60		0,08%	0,07%
GEBERIT AG	313	CHF	533,00	171.502,44		0,05%	0,05%
GIVAUDAN SA - REG SHS	93	CHF	4.016,00	383.950,66		0,11%	0,11%
JULIUS BAER GROUP - REG SHS	2.022	CHF	52,08	108.255,73		0,03%	0,03%
KUEHNE + NAGEL INTERNATIONAL AG	623	CHF	251,00	160.753,53		0,05%	0,04%
LOGITECH INTERNATIONAL SA - NAMEN-AKT	2.315	CHF	80,76	192.196,76		0,05%	0,05%

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
LONZA GROUP	749	CHF	540,20	415.944,28		0,12%	0,12%
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	21.315	CHF	87,37	1.914.460,60		0,55%	0,54%
SGS LTD	1.408	CHF	87,50	126.651,25		0,04%	0,04%
SIG GROUP PREFERENTIAL SHARE	2.893	CHF	20,00	59.480,85		0,02%	0,02%
SIKA - REGISTERED SHS	1.814	CHF	268,60	500.889,64		0,14%	0,14%
SONOVA HOLDING LTD - NAMEN-AKT	700	CHF	261,10	187.890,00		0,05%	0,05%
STMICROELECTRONICS NV - BEARER/REG SHS	8.703	EUR	39,94	347.524,28		0,10%	0,10%
SWISSCOM SHS NOM	245	CHF	551,40	138.877,41		0,04%	0,04%
SWISS LIFE HOLDING - REG SHS	315	CHF	632,20	204.721,67		0,06%	0,06%
SWISS RE - REG SHS	2.768	CHF	115,95	329.940,48		0,09%	0,09%
TEMENOS AG NAM.AKT	278	CHF	64,48	18.427,59		0,01%	0,01%
VAT GROUP SA	394	CHF	467,30	189.273,91		0,05%	0,05%
ZURICH INSURANCE GROUP - REG SHS	1.594	CHF	486,30	796.877,10		0,23%	0,22%
<b>Suisse</b>				<b>7.876.815,99</b>		<b>2,26%</b>	<b>2,21%</b>
AKZO NOBEL NV	1.572	EUR	69,18	108.750,96		0,03%	0,03%
ASML HOLDING NV - BEARER/REG SHS	4.130	EUR	892,20	3.684.786,00		1,06%	1,03%
ING GROUP NV	34.119	EUR	15,25	520.178,27		0,15%	0,15%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	10.383	EUR	27,72	287.816,76		0,08%	0,08%
KONINKLIJKE KPN NV - BEARER/REG SHS	53.813	EUR	3,47	186.515,86		0,05%	0,05%
LYONDELLBASELL -A-	2.446	USD	102,28	231.645,26		0,07%	0,07%
NN GROUP NV	3.386	EUR	42,82	144.988,52		0,04%	0,04%
NXP SEMICONDUCTORS NV - BEARER SHS	2.680	USD	247,77	614.836,67		0,17%	0,17%
PROSUS NV	14.030	EUR	29,08	407.922,25		0,12%	0,11%
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V.	7.772	EUR	27,88	216.683,36		0,06%	0,06%
WOLTERS KLUWER NV - BEARER/REG SHS	2.818	EUR	145,20	409.173,60		0,12%	0,12%
<b>Pays-Bas</b>				<b>6.813.297,51</b>		<b>1,95%</b>	<b>1,91%</b>
A.P. MOELLER-MAERSK AS -A-	28	DKK	8.835,00	33.165,30		0,01%	0,01%
A.P. MOELLER-MAERSK AS -B-	48	DKK	8.994,00	57.878,00		0,02%	0,02%
COLOPLAST AS -B-	1.742	DKK	932,40	217.755,84		0,06%	0,06%
DSV A/S	1.709	DKK	1.122,00	257.071,73		0,07%	0,07%
GENMAB AS	737	DKK	2.084,00	205.913,39		0,06%	0,06%
NOVONESIS A/S	4.524	DKK	405,20	245.760,13		0,07%	0,07%
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR REGISTERED	33.935	DKK	881,30	4.009.507,37		1,15%	1,12%
ORSTED - REG SHS	954	DKK	384,40	49.164,45		0,01%	0,02%
PANDORA	776	DKK	1.114,50	115.947,45		0,03%	0,03%
VESTAS WIND SYSTEMS AS - BEARER/ REG SHS	12.872	DKK	193,00	333.060,20		0,10%	0,09%
<b>Danemark</b>				<b>5.525.223,86</b>		<b>1,58%</b>	<b>1,55%</b>
ANZ BANKING GROUP LTD	28.815	AUD	29,40	511.740,61		0,15%	0,14%
APA GROUP STAPLED SECURITY	14.101	AUD	8,41	71.635,75		0,02%	0,02%
ARISTOCRAT LEISURE	8.446	AUD	43,00	219.383,25		0,06%	0,06%
ASX LTD	1.832	AUD	66,42	73.503,54		0,02%	0,02%
AURIZON HOLDINGS LTD	26.385	AUD	4,00	63.753,06		0,02%	0,02%
BLUESCOPE STEEL	4.285	AUD	23,85	61.733,82		0,02%	0,02%
BRAMBLES	15.966	AUD	16,15	155.758,80		0,04%	0,04%
COCHLEAR LTD - REG SHS	618	AUD	337,52	126.000,40		0,04%	0,03%
COLES GRP --- REGISTERED SHS	10.865	AUD	16,94	111.180,10		0,03%	0,03%
COMPUTERSHARE LIMITED	7.141	AUD	26,11	112.628,90		0,03%	0,03%
DEXUS AMERICAN DEPOSITARY RECEIPTS	19.702	AUD	7,91	94.139,25		0,03%	0,03%
EBOS GROUP - REGISTERED SHS	4.826	NZD	34,25	91.545,79		0,03%	0,03%
ENDEAVOUR GROUP LTD/AUSTRALI	17.979	AUD	5,51	59.841,31		0,02%	0,02%
FORTESCUE LTD	15.825	AUD	25,70	245.674,89		0,07%	0,07%
GOODMAN GROUP - STAPLED SECURITY	15.973	AUD	33,81	326.223,76		0,09%	0,09%
GPT GROUP STAPLED SECURITY	18.524	AUD	4,57	51.136,96		0,01%	0,01%
MACQUARIE GROUP	3.413	AUD	199,70	411.716,51		0,12%	0,12%
MINERAL RESOURCES	1.491	AUD	70,87	63.829,88		0,02%	0,02%
MIRVAC GROUP STAPLED SECURITIES	61.204	AUD	2,36	87.252,07		0,02%	0,02%
NORTHERN STAR RESOURCES LTD	12.061	AUD	14,47	105.423,10		0,03%	0,03%
ORICA LIMITED	8.567	AUD	18,26	94.496,01		0,03%	0,03%
PILBARA MINERALS LTD	25.351	AUD	3,83	58.651,32		0,02%	0,02%
QBE INSURANCE GROUP	12.460	AUD	18,13	136.458,24		0,04%	0,04%
RAMSAY HEALTH CARE LTD	1.902	AUD	56,51	64.926,17		0,02%	0,02%
REA GROUP LTD	510	AUD	185,47	57.138,36		0,02%	0,02%
SCENTRE GRP - STAPLED SECURITY	59.792	AUD	3,39	122.440,96		0,04%	0,03%
SEEK LTD - REG SHS	3.166	AUD	25,05	47.907,40		0,01%	0,01%
SONIC HEALTHCARE LTD	6.859	AUD	29,41	121.853,99		0,03%	0,03%
STOCKLAND	15.559	AUD	4,85	45.583,47		0,01%	0,01%
SUNCORP GROUP	11.297	AUD	16,38	111.779,19		0,03%	0,03%

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
TELSTRA CORP	54.309	AUD	3,86	126.631,88		0,04%	0,04%
TRANSURBAN GROUP	38.723	AUD	13,32	311.571,09		0,09%	0,09%
VICINITY CENTRES	52.393	AUD	2,13	67.411,94		0,02%	0,02%
WOODSIDE ENERGY SHARES	23.303	AUD	30,50	429.334,32		0,12%	0,12%
<b>Australie</b>				<b>4.840.286,09</b>		<b>1,39%</b>	<b>1,36%</b>
ADIDAS AG - REG SHS	1.889	EUR	207,00	391.023,00		0,11%	0,11%
BEIERSDORF AG	1.396	EUR	134,95	188.390,20		0,05%	0,05%
BMW AG	3.316	EUR	106,96	354.679,36		0,10%	0,10%
BMW AG - VORZ-INHABER-AKT STIMMRECHTLOS	746	EUR	99,40	74.152,40		0,02%	0,02%
BRENNTAG - NAMEN AKT	1.305	EUR	78,08	101.894,40		0,03%	0,03%
COMMERZBK	15.558	EUR	12,73	198.053,34		0,06%	0,05%
COVESTRO AG	1.815	EUR	50,68	91.984,20		0,03%	0,02%
DEUTSCHE BOERSE AG - NAMEN-AKT	1.744	EUR	189,65	330.749,60		0,09%	0,09%
DEUTSCHE LUFTHANSA AG - NAMEN-AKT	7.898	EUR	7,28	57.505,34		0,02%	0,02%
DEUTSCHE POST AG REG SHS	10.881	EUR	39,92	434.315,12		0,12%	0,12%
GEA GROUP AG - INHABER-AKT	1.481	EUR	39,19	58.040,39		0,02%	0,02%
HEIDELBERG MATERIALS AG	1.305	EUR	101,95	133.044,75		0,04%	0,04%
HENKEL AG & CO KGAA	1.453	EUR	66,82	97.089,46		0,03%	0,03%
HENKEL AG & CO KGAA PREFERENTIAL SHARE	1.588	EUR	74,50	118.306,00		0,03%	0,03%
LEG IMMOBILIEN - REG SHS	625	EUR	79,58	49.737,50		0,01%	0,01%
MERCK KGAA - BEARER SHS	1.679	EUR	163,60	274.684,40		0,08%	0,08%
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG REG SHS	1.324	EUR	452,30	598.845,20		0,17%	0,17%
PUMA AG	828	EUR	42,02	34.792,56		0,01%	0,01%
SYMRISE AG - INHABER-AKT	1.189	EUR	110,95	131.919,55		0,04%	0,04%
VONOVIA SE - NAMEN-AKT	10.013	EUR	27,40	274.356,20		0,08%	0,08%
ZALANDO SE	2.164	EUR	26,49	57.324,36		0,02%	0,01%
<b>Allemagne</b>				<b>4.050.887,33</b>		<b>1,16%</b>	<b>1,13%</b>
ALFA LAVAL AB - REG SHS	2.657	SEK	420,80	96.818,98		0,03%	0,03%
ASSA ABLOY AB -B- REG SHS	8.164	SEK	307,10	217.108,11		0,06%	0,06%
ATLAS COPCO AB -A- REG SHS	30.765	SEK	180,80	481.668,86		0,14%	0,13%
ATLAS COPCO AB -B-	12.712	SEK	158,15	174.090,99		0,05%	0,05%
BEIJER REF - REG SHS -B-	3.765	SEK	159,00	51.838,85		0,01%	0,01%
BOLIDEN - REG SHS	2.448	SEK	297,25	63.012,47		0,02%	0,02%
EPIROC REGISTERED SHS -B-	5.255	SEK	181,30	82.501,86		0,02%	0,02%
EPIROC - REG SHS -A-	5.896	SEK	201,10	102.674,54		0,03%	0,03%
EQT AB	5.769	SEK	338,60	169.153,39		0,05%	0,05%
ESSITY AB REGISTERED -B-	5.698	SEK	254,20	125.427,05		0,04%	0,04%
HENNES AND MAURITZ AB	11.500	SEK	174,58	173.854,35		0,05%	0,05%
HOLMEN - REG SHS	926	SEK	435,40	34.913,44		0,01%	0,01%
HUSQVARNA -B-	5.426	SEK	91,64	43.058,42		0,01%	0,01%
NIBE INDUSTRIER	19.754	SEK	52,56	89.909,10		0,03%	0,03%
SANDVIK AB - REG SHS	9.195	SEK	237,70	189.266,67		0,05%	0,05%
SKF AB -B-	3.795	SEK	218,50	71.805,29		0,02%	0,02%
SVENSKA CELLULOSA SCA AB-SHS-B-	5.737	SEK	164,30	81.623,58		0,02%	0,02%
SVENSKA HANDELSBANKEN AB-A-	13.704	SEK	108,25	128.460,17		0,04%	0,04%
TELE2 AB	8.572	SEK	87,90	65.247,56		0,02%	0,02%
TELIA COMPANY AB	35.674	SEK	27,43	84.736,56		0,02%	0,02%
<b>Suède</b>				<b>2.527.170,24</b>		<b>0,72%</b>	<b>0,71%</b>
ACS	2.421	EUR	38,78	93.886,38		0,03%	0,03%
AMADEUS IT GROUP SA -A-	4.261	EUR	59,44	253.273,84		0,07%	0,07%
IBERDROLA SA	63.816	EUR	11,50	733.564,92		0,21%	0,21%
REDEIA CORPORACION SA	2.949	EUR	15,81	46.608,95		0,01%	0,01%
REPSOL SA	12.333	EUR	15,44	190.421,52		0,06%	0,05%
<b>Espagne</b>				<b>1.317.755,61</b>		<b>0,38%</b>	<b>0,37%</b>
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	9.446	EUR	23,46	221.603,16		0,06%	0,06%
ENEL SPA - AZ NOM	74.649	EUR	6,12	456.777,23		0,13%	0,13%
FINECOBANK	5.809	EUR	13,89	80.657,97		0,02%	0,02%
MEDIOBANCA	6.032	EUR	13,81	83.301,92		0,03%	0,02%
MONCLER SPA	1.935	EUR	69,18	133.863,30		0,04%	0,04%
NEXI SPA - REG SHS	7.011	EUR	5,87	41.182,61		0,01%	0,01%
POSTE ITALIANE SPA	5.044	EUR	11,61	58.535,62		0,02%	0,02%
PRYSMIAN SPA - AZ NOM	2.275	EUR	48,39	110.087,25		0,03%	0,03%
TERNA SPA	13.113	EUR	7,66	100.445,58		0,03%	0,03%
<b>Italie</b>				<b>1.286.454,64</b>		<b>0,37%</b>	<b>0,36%</b>
AIA GROUP LTD	114.400	HKD	52,55	711.231,52		0,20%	0,20%



Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
BOC HONG KONG (HOLDINGS) LTD	30.500	HKD	20,95	75.595,53		0,02%	0,02%
CFD HANG SENG BANK LTD	6.200	HKD	85,65	62.824,83		0,02%	0,02%
HKT LTD - STAPLED SECURITY	59.000	HKD	9,13	63.728,70		0,02%	0,02%
HONG KONG CHINA GAS	90.758	HKD	5,93	63.672,49		0,02%	0,02%
MTR CORP LTD	9.897	HKD	25,80	30.208,94		0,01%	0,01%
SWIRE PACIFIC LTD SIE A	4.000	HKD	64,40	30.476,01		0,01%	0,01%
SWIRE PROPERTIES LTD	7.600	HKD	16,44	14.781,81		0,00%	0,00%
WH GROUP 144A - REG SHS	88.000	HKD	5,16	53.721,07		0,02%	0,01%
<b>Hong-Kong</b>				<b>1.106.240,90</b>		<b>0,32%</b>	<b>0,31%</b>
ELISA CORPORATION -A-	2.333	EUR	41,35	96.469,55		0,03%	0,03%
KESKO CORP	5.440	EUR	17,32	94.193,60		0,03%	0,03%
METSO CORPORATION	6.359	EUR	11,01	69.980,80		0,02%	0,02%
NESTE CORPORATION - REG SHS	5.966	EUR	25,10	149.746,60		0,04%	0,04%
NOKIA OYJ	68.349	EUR	3,29	224.936,56		0,07%	0,06%
STORA ENSO -R-	3.790	EUR	12,89	48.834,15		0,01%	0,01%
UPM-KYMMENE CORP - REG SHS	4.347	EUR	30,87	134.191,89		0,04%	0,04%
WARTSILA CORPORATION -B-	3.300	EUR	14,09	46.497,00		0,01%	0,01%
<b>Finlande</b>				<b>864.850,15</b>		<b>0,25%</b>	<b>0,24%</b>
AMCOR --- REGISTERED SHS	13.206	USD	9,51	116.286,17		0,03%	0,03%
APTIV PLC	2.643	USD	79,65	194.921,25		0,06%	0,06%
FERGUSON PLC	2.373	USD	218,43	479.939,25		0,14%	0,13%
<b>Jersey</b>				<b>791.146,67</b>		<b>0,23%</b>	<b>0,22%</b>
AKER BP SHS	3.183	NOK	269,80	73.296,07		0,02%	0,02%
DNB BANK ASA	11.991	NOK	215,10	220.139,47		0,06%	0,06%
EQUINOR ASA	8.317	NOK	286,40	203.302,08		0,06%	0,06%
MOWI ASA - REG SHS	4.461	NOK	198,95	75.749,24		0,02%	0,02%
NORSK HYDRO ASA - REG SHS	7.637	NOK	59,40	38.717,86		0,01%	0,01%
ORKLA ASA	12.445	NOK	76,54	81.299,05		0,03%	0,02%
SALMAR	715	NOK	715,40	43.657,32		0,01%	0,01%
TELENOR ASA	6.679	NOK	120,75	68.833,63		0,02%	0,02%
<b>Norvège</b>				<b>804.994,72</b>		<b>0,23%</b>	<b>0,22%</b>
CAPITALAND INV --- REGISTERED SHS	23.900	SGD	2,68	43.944,98		0,01%	0,01%
CFD UNITED OVERSEAS BANK	11.600	SGD	29,31	233.265,41		0,07%	0,07%
KEPPEL LTD	13.930	SGD	7,34	70.149,36		0,02%	0,02%
SINGAPORE EXCHANGE LTD	10.400	SGD	9,21	65.715,76		0,02%	0,02%
<b>Singapour</b>				<b>413.075,51</b>		<b>0,12%</b>	<b>0,12%</b>
MERCURY NZ	19.707	NZD	6,93	75.638,73		0,02%	0,02%
MERIDIAN ENERGY LTD	10.774	NZD	5,91	35.265,90		0,01%	0,01%
SPARK NEW	19.693	NZD	4,77	51.971,50		0,02%	0,01%
XERO	2.124	AUD	133,32	171.054,20		0,05%	0,05%
<b>Nouvelle-Zélande</b>				<b>333.930,33</b>		<b>0,10%</b>	<b>0,09%</b>
KBC GROUPE SA/INV	2.297	EUR	69,42	159.457,74		0,05%	0,04%
UMICORE SA	5.214	EUR	20,00	104.253,93		0,03%	0,03%
<b>Belgique</b>				<b>263.711,67</b>		<b>0,08%</b>	<b>0,07%</b>
OMV AG	2.076	EUR	43,86	91.053,36		0,03%	0,02%
VERBUND AG	1.580	EUR	67,75	107.045,00		0,03%	0,03%
<b>Autriche</b>				<b>198.098,36</b>		<b>0,06%</b>	<b>0,05%</b>
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	8.255	EUR	15,32	126.425,33		0,03%	0,03%
JERONIMO MARTINS SGPS SA - REG SHS	3.440	EUR	18,38	63.227,20		0,02%	0,02%
<b>Portugal</b>				<b>189.652,53</b>		<b>0,05%</b>	<b>0,05%</b>
BANK LEUMI LE-ISRAEL (IL604611)	10.081	ILS	31,00	78.980,74		0,02%	0,02%
<b>Israël</b>				<b>78.980,74</b>		<b>0,02%</b>	<b>0,02%</b>
TENARIS - REG SHS	3.264	EUR	18,32	59.780,16		0,02%	0,02%
<b>Luxembourg</b>				<b>59.780,16</b>		<b>0,02%</b>	<b>0,02%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>319.362.216,91</b>		<b>91,56%</b>	<b>89,46%</b>
CANADIAN APARTMENT PROPERTIES REIT	834	CAD	46,49	26.529,36	0,00%	0,00%	0,00%
CAPITALAND INTEGRATED COMMERCIAL TRUST	73.300	SGD	1,98	99.573,94	0,00%	0,03%	0,03%

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>126.103,30</b>		<b>0,03%</b>	<b>0,03%</b>
<b>OPC-Immobiliers</b>				<b>126.103,30</b>		<b>0,03%</b>	<b>0,03%</b>
<b>OPC A NOMBRE FIXE DE PARTS</b>				<b>126.103,30</b>		<b>0,03%</b>	<b>0,03%</b>
AIS MSCI EMERGING ESG LEAD UCITS ETF DR	600.000	EUR	48,67	29.201.760,00	2,51%	8,37%	8,18%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>29.201.760,00</b>		<b>8,37%</b>	<b>8,18%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>29.201.760,00</b>		<b>8,37%</b>	<b>8,18%</b>
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHT TERM SRI Z C	3	EUR	104.104,47	312.313,42	0,00%	0,09%	0,09%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>312.313,42</b>		<b>0,09%</b>	<b>0,09%</b>
<b>OPC-Monétaires</b>				<b>312.313,42</b>		<b>0,09%</b>	<b>0,09%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>29.514.073,42</b>		<b>8,46%</b>	<b>8,27%</b>
<b><u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u></b>							
DJ EURO STOXX 50 06/24	2	EUR	5.045,00	60,00		0,00%	0,00%
FTSE 100 INDEX 06/24	1	GBP	7.988,00	0,00		0,00%	0,00%
MINI MSCI EMG MKT 06/24	166	USD	1.049,00	2.006,02		0,00%	0,00%
S&P 500 EMINI INDEX 06/24	3	USD	5.308,50	1.192,13		0,00%	0,00%
<b>Contrat futures - Sur indices financiers</b>				<b>3.258,15</b>		<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>
A/EUR/AUD/20240403S1		AUD		-10.853,53		0,00%	0,00%
A/EUR/AUD/20240503S1		AUD		269,10		0,00%	0,00%
A/EUR/CAD/20240403S1		CAD		-22.297,61		-0,01%	-0,01%
A/EUR/CAD/20240503S1		CAD		-400,58		0,00%	0,00%
A/EUR/CHF/20240403S1		CHF		72.076,99		0,02%	0,02%
A/EUR/CHF/20240503S1		CHF		-1.799,90		0,00%	0,00%
A/EUR/GBP/20240403S1		GBP		-9.585,21		0,00%	0,00%
A/EUR/GBP/20240503S1		GBP		1.190,83		0,00%	0,00%
A/EUR/JPY/20240403S1		JPY		3.128,35		0,00%	0,00%
A/EUR/JPY/20240403S1		JPY		122.387,99		0,04%	0,03%
A/EUR/JPY/20240507S1		JPY		2.688,62		0,00%	0,00%
A/EUR/USD/20240403S1		USD		-346.274,06		-0,10%	-0,10%
A/EUR/USD/20240403S1		USD		-2.932,58		0,00%	0,00%
A/EUR/USD/20240403S1		USD		-18.213,67		-0,01%	0,00%
A/EUR/USD/20240503S1		USD		18.941,87		0,01%	0,01%
<b>Contrat forwards</b>				<b>-191.673,39</b>		<b>-0,05%</b>	<b>-0,05%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>348.813.978,39</b>		<b>100,00%</b>	<b>97,71%</b>
GOLDMAN SACHS INTL LDN		USD		2.193.669,71			0,62%
GOLDMAN SACHS INTL LDN		EUR		117.433,65			0,03%
GOLDMAN SACHS INTL LDN		GBP		63.092,27			0,02%
GOLDMAN SACHS INTL LDN		JPY		60.136,57			0,02%
GOLDMAN SACHS INTL LDN		CAD		14.789,64			0,00%
<b>Autres</b>				<b>2.449.121,84</b>			<b>0,69%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		5.252.959,95			1,47%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		60.238,27			0,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		JPY		23.511,93			0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SGD		19.121,59			0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		ILS		31.386,75			0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		51.891,96			0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		NOK		19.194,86			0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		DKK		35.310,65			0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		6.325,21			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		AUD		6.271,75			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		11.666,47			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		NZD		8.734,69			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		7.172,43			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		834,12			0,00%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>5.534.620,63</b>			<b>1,55%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>7.983.742,47</b>			<b>2,24%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>787.350,11</b>			<b>0,22%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-590.686,93</b>			<b>-0,17%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>356.994.384,04</b>			<b>100,00%</b>

**2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)**

<b>Par pays</b>	
Allemagne	1,16%
Australie	1,39%
Autriche	0,06%
Belgique	0,07%
Canada	2,77%
Danemark	1,58%
Espagne	0,38%
États-Unis	63,20%
Finlande	0,25%
France	3,04%
Hong-Kong	0,32%
Irlande	2,32%
Israël	0,02%
Italie	0,37%
Japon	6,08%
Jersey	0,23%
Luxembourg	8,38%
Norvège	0,23%
Nouvelle-Zélande	0,10%
Pays-Bas	1,95%
Portugal	0,05%
Royaume-Uni	2,92%
Singapour	0,15%
Suède	0,72%
Suisse	2,26%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Agriculture et pêche	0,11%
Art graphique, maison d'édition	2,30%
Articles de bureaux et ordinateurs	1,06%
Banques et institutions financières	4,81%
Bien de consommation divers	2,08%
Biotechnologie	2,39%
Chimie	1,41%
Compagnies d'assurance	3,27%
Construction de machines et appareils	3,33%
Constructions, matériaux de construction	1,43%
Distribution, commerce de détail	3,70%
Electronique et semi-conducteurs	11,43%
Electrotechnique et électronique	1,16%
Energie et eau	2,10%
Fonds d'investissement	8,37%
Holding et sociétés financières	5,71%
Industrie agro-alimentaire	2,55%
Industrie automobile	2,00%
Industrie minière	0,35%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	7,41%
Industries d'emballage	0,14%
Internet et services d'Internet	18,98%
Métaux et pierres précieuses	0,36%
Métaux non ferreux	0,20%
Papier et bois	0,32%
Pétrole	2,74%
Pneus et caoutchouc	0,17%
Restauration, industrie hôtelière	1,04%
Secteurs divers	0,06%
Service d'environnement et de recyclage	0,23%
Service de santé publique et service social	0,82%
Services divers	1,47%
Sociétés immobilières	2,16%
Tabac et alcool	0,02%
Télécommunication	1,18%
Textile et habillement	1,12%
Transports	2,02%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
AUD	1,45%
CAD	2,80%
CHF	2,00%
DKK	1,58%
EUR	15,74%
GBP	2,98%
HKD	0,32%
ILS	0,02%
JPY	6,08%
NOK	0,23%
NZD	0,07%
SEK	0,72%
SGD	0,15%
USD	65,86%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	86.001.376,32	35.987.316,77	121.988.693,09
Ventes	40.106.295,57	47.880.121,47	87.986.417,04
<b>Total 1</b>	<b>126.107.671,89</b>	<b>83.867.438,24</b>	<b>209.975.110,13</b>
Souscriptions	59.962.275,43	54.223.861,45	114.186.136,88
Remboursements	14.048.905,23	69.603.081,60	83.651.986,83
<b>Total 2</b>	<b>74.011.180,66</b>	<b>123.826.943,05</b>	<b>197.838.123,71</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	286.849.456,10	312.957.462,17	300.064.619,66
<b>Taux de rotation</b>	<b>18,16%</b>	<b>-12,77%</b>	<b>4,04%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 2.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

#### Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
DJ EURO STOXX 50 06/24	EUR	100.840,00	100.840,00	10,00	27.03.24
FTSE 100 INDEX 06/24	GBP	79.880,00	93.432,36	10,00	28.03.24
MINI MSCI EMG MKT 06/24	USD	8.704.533,50	8.059.753,24	50,00	11.03.24
S&P 500 EMINI INDEX 06/24	USD	794.987,50	736.099,54	50,00	20.03.24

#### Engagements sur forwards

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges	Date de réalisation de la transaction
A/EUR/JPY/20240403S1	9.432.092,24	122.387,99	29.02.24
A/EUR/CHF/20240403S1	3.156.001,03	72.076,99	29.02.24
A/EUR/USD/20240503S1	111.265.740,74	18.941,87	28.03.24

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges	Date de réalisation de la transaction
A/EUR/JPY/20240403S1	386.656,44	3.128,35	01.03.24
A/EUR/JPY/20240507S1	10.031.042,64	2.688,62	28.03.24
A/EUR/GBP/20240503S1	5.083.338,21	1.190,83	28.03.24
A/EUR/AUD/20240503S1	2.389.682,56	269,10	28.03.24
A/EUR/CAD/20240503S1	4.587.752,31	-400,58	28.03.24
A/EUR/CHF/20240503S1	3.275.250,58	-1.799,90	28.03.24
A/EUR/USD/20240403S1	661.111,11	-2.932,58	01.03.24
A/EUR/GBP/20240403S1	4.937.130,83	-9.585,21	29.02.24
A/EUR/AUD/20240403S1	2.308.133,74	-10.853,53	29.02.24
A/EUR/USD/20240403S1	1.313.888,89	-18.213,67	13.03.24
A/EUR/CAD/20240403S1	4.475.538,83	-22.297,61	29.02.24
A/EUR/USD/20240403S1	106.144.444,44	-346.274,06	29.02.24

## 2.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

### Part Cap (A)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.21 - 31.03.22	14.436,14	2.133,77	51.692,02	26.102.047,23	3.793.113,41	95.258.376,64	1.842,81
01.04.22 - 31.03.23	5.158,52	1.996,44	54.854,09	9.057.125,06	3.441.301,75	94.821.717,38	1.728,62
01.04.23 - 31.03.24	11.422,39	6.289,64	59.986,84	21.483.200,57	12.011.703,50	128.853.684,53	2.148,03

### Part Cap (AH)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.21 - 31.03.22	13.780,85	6.082,00	62.984,93	23.654.658,94	10.865.212,93	110.883.605,36	1.760,48
01.04.22 - 31.03.23	4.861,92	1.616,36	66.230,49	7.792.711,82	2.527.969,65	107.253.397,67	1.619,40
01.04.23 - 31.03.24	9.517,44	7.771,95	67.975,98	16.511.582,77	13.362.160,56	135.606.402,88	1.994,92

### Part Cap (C)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.21 - 31.03.22	357,48	465,26	2.281,47	594.767,11	766.183,04	3.806.904,02	1.668,62
01.04.22 - 31.03.23	516,27		2.797,75	810.819,33		4.395.268,40	1.571,00
01.04.23 - 31.03.24	296,98	534,81	2.559,91	502.736,49	908.140,43	5.016.971,13	1.959,82

### Part Cap (CH)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.21 - 31.03.22	136,34	114,16	3.772,53	200.695,25	178.469,27	5.698.494,70	1.510,52
01.04.22 - 31.03.23	4,70	325,00	3.452,23	6.578,98	461.734,00	4.824.240,82	1.397,43
01.04.23 - 31.03.24	19,64	595,91	2.875,96	29.370,43	896.239,83	4.970.579,44	1.728,32

### Part Cap (I)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.21 - 31.03.22			7.076,86			13.310.813,60	1.880,89
01.04.22 - 31.03.23			7.076,86			12.536.491,63	1.771,48
01.04.23 - 31.03.24	25.628,58	23.012,88	9.692,56	49.348.360,71	44.001.541,34	21.439.627,55	2.211,97

**Part Cap (IH)**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.21 - 31.03.22	825,00	389,00	9.930,40	1.487.763,45	707.743,50	17.814.154,12	1.793,90
01.04.22 - 31.03.23	1.481,00	815,00	10.596,40	2.358.230,21	1.315.564,20	17.545.169,41	1.655,77
01.04.23 - 31.03.24	541,00	2.453,31	8.684,09	915.227,48	4.377.605,58	17.779.728,42	2.047,39

**Part Cap (P)**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.21 - 31.03.22		487,00	8.472,36		884.128,03	15.755.655,08	1.859,65
01.04.22 - 31.03.23		991,00	7.481,36		1.741.750,11	13.068.023,28	1.746,75
01.04.23 - 31.03.24	10.792,15	4.227,36	14.046,15	22.067.314,43	8.094.595,59	30.524.883,56	2.173,18

**Part Cap (PH)**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.21 - 31.03.22			4.595,08			8.157.272,17	1.775,22
01.04.22 - 31.03.23			4.595,08			7.509.579,41	1.634,27
01.04.23 - 31.03.24			4.595,08			9.264.389,01	2.016,16

**Part Dis (PD)**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
02.02.24 - 31.03.24	3.328,34		3.328,34	3.328.344,00		3.538.117,52	1.063,03

**2.4.6 . Performances**

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

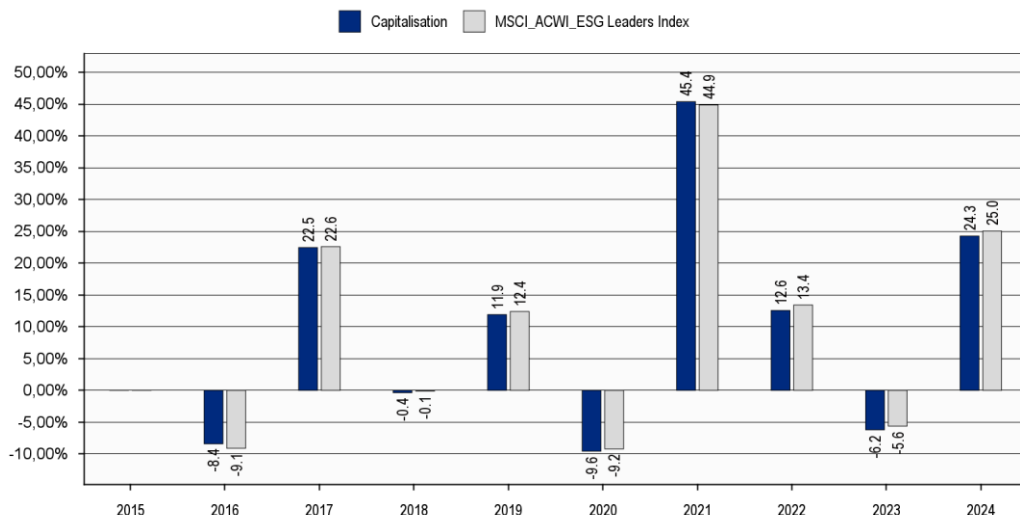
\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Le rendement du premier exercice comptable est calculé sur la période allant du 09.03.15 (date de clôture de souscription initiale) au 31.03.16.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) :

**Part Cap (A)**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

**Capitalisation**

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
24,26% (en EUR)	25,05% (en EUR)	9,48% (en EUR)	10,21% (en EUR)	11,52% (en EUR)	11,98% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

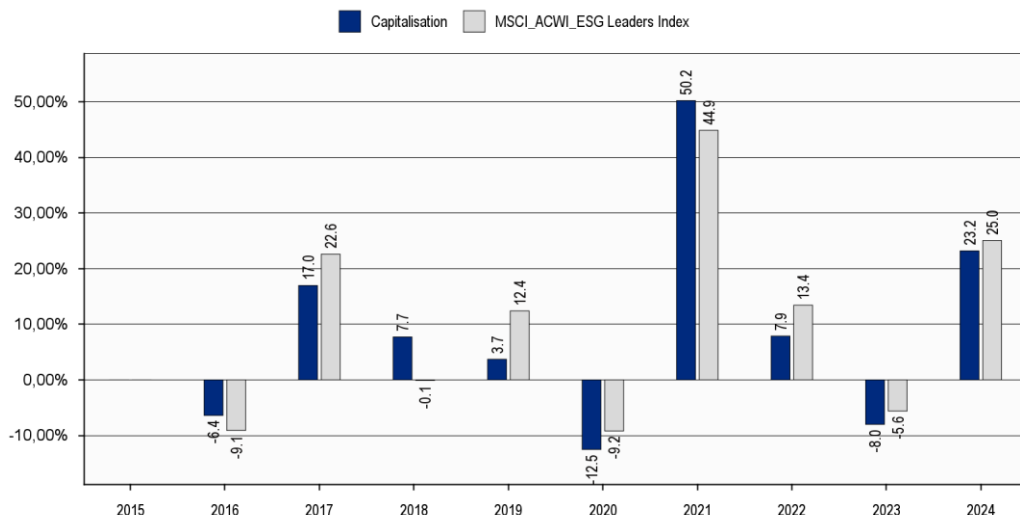
avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue



**Part Cap (AH)**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

**Capitalisation**

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
23,19% (en EUR)	25,05% (en EUR)	6,92% (en EUR)	10,21% (en EUR)	9,94% (en EUR)	11,98% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

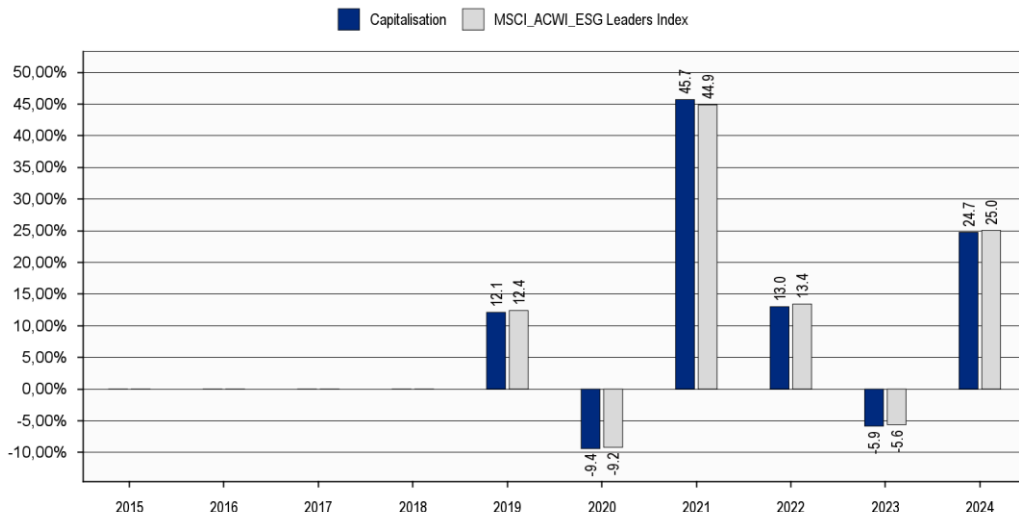
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Part Cap (C)**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

**Capitalisation**

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
24,75% (en EUR)	25,05% (en EUR)	9,90% (en EUR)	10,21% (en EUR)	11,87% (en EUR)	11,98% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

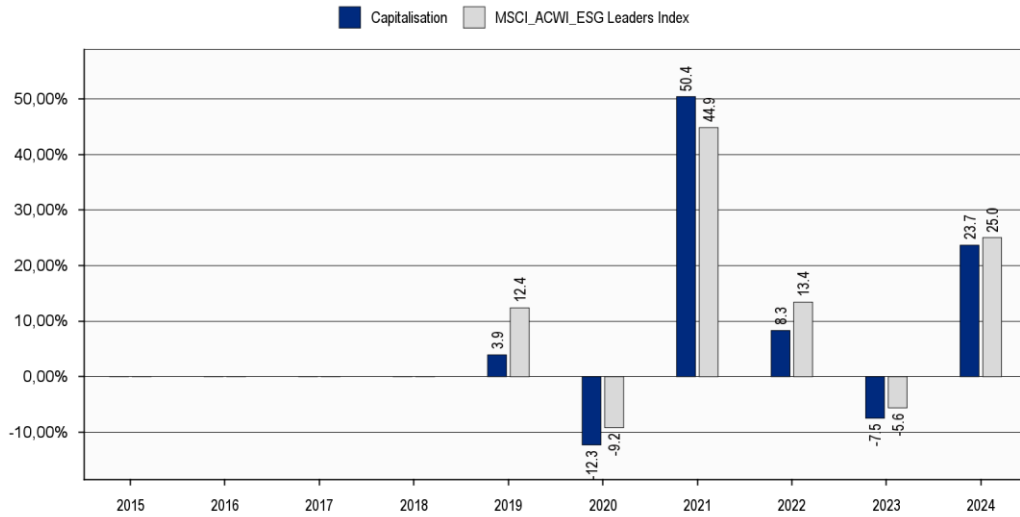
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Part Cap (CH)**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

**Capitalisation**

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
23,68% (en EUR)	25,05% (en EUR)	7,42% (en EUR)	10,21% (en EUR)	10,34% (en EUR)	11,98% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

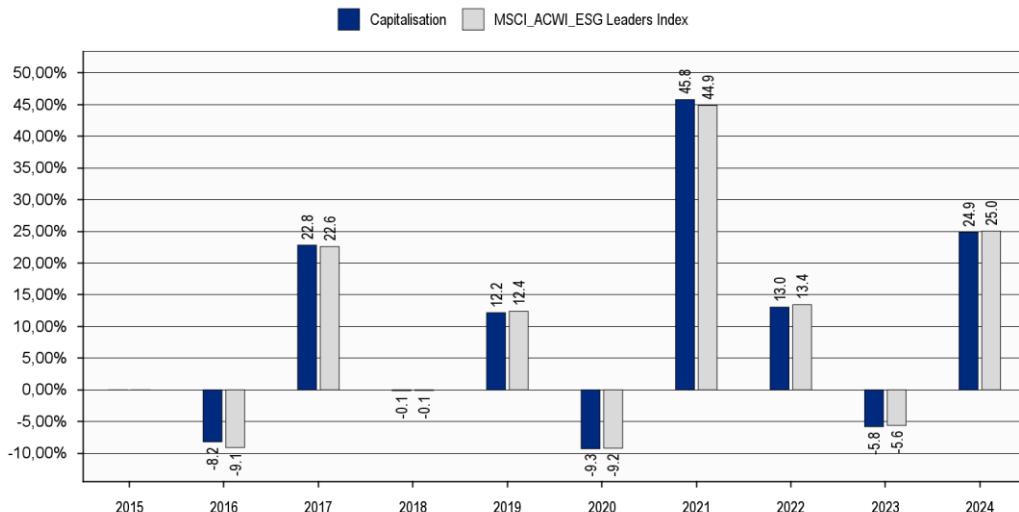
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Part Cap (I)**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

**Capitalisation**

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
24,87% (en EUR)	25,05% (en EUR)	9,96% (en EUR)	10,21% (en EUR)	11,94% (en EUR)	11,98% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

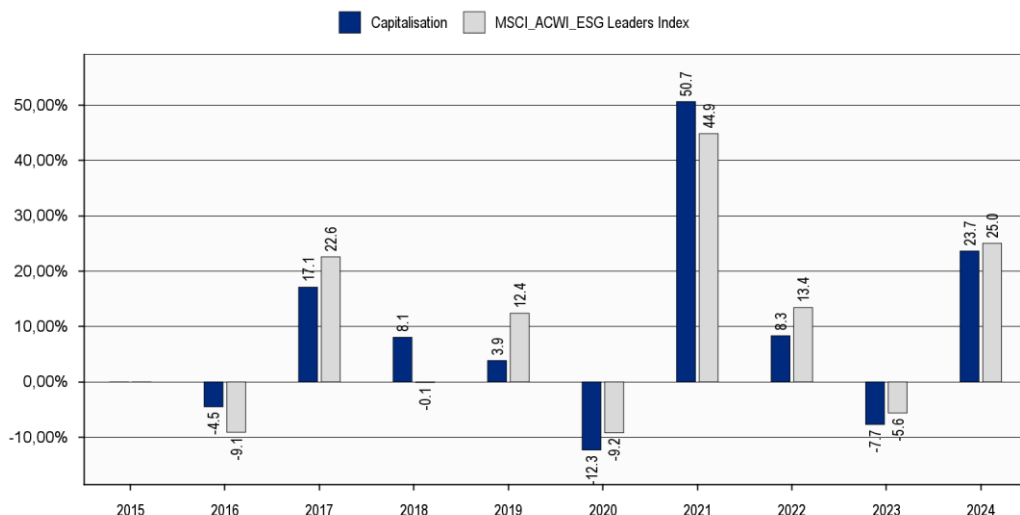
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Part Cap (IH)**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

**Capitalisation**

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
23,65% (en EUR)	25,05% (en EUR)	7,33% (en EUR)	10,21% (en EUR)	10,32% (en EUR)	11,98% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

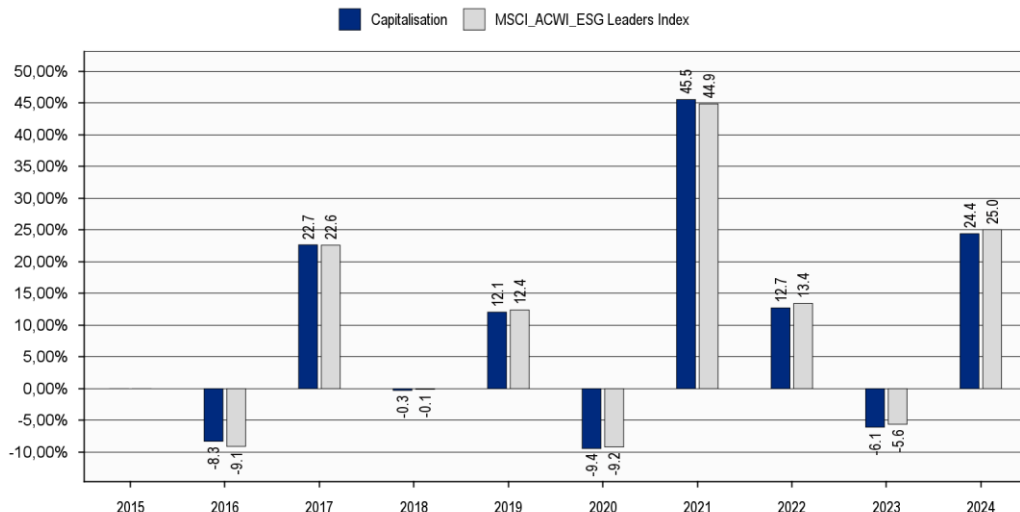
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Part Cap (P)**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

**Capitalisation**

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
24,41% (en EUR)	25,05% (en EUR)	9,62% (en EUR)	10,21% (en EUR)	11,67% (en EUR)	11,98% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{1/n} - 1$$

avec

P(t; t+n) la performance de t à t+n

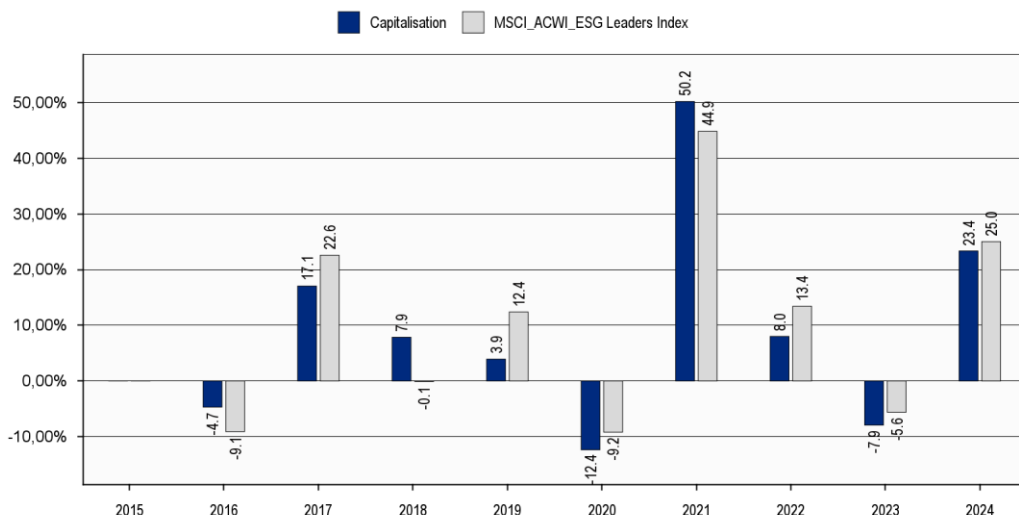
VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

**Part Cap (PH)**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

**Capitalisation**

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
23,37% (en EUR)	25,05% (en EUR)	7,05% (en EUR)	10,21% (en EUR)	10,06% (en EUR)	11,98% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**2.4.7 . Frais**

**Frais récurrents**

- Classe "A" - part de capitalisation (BE6275981817) : 0,8%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,8% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coûts de transaction	0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

- Classe "AH" - part de capitalisation (BE6275985859) : 0,9%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,7% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

- Classe "C" - part de capitalisation (BE6297537068) : 0,4%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,4% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coûts de transaction	0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

- Classe "CH" - part de capitalisation (BE6297540096) : 0,5%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,3% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

- Classe "I" - part de capitalisation (BE6275994943) : 0,3%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,3% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coûts de transaction	0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

- Classe "IH" - part de capitalisation (BE6275995957) : 0,5%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,3% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.



- Classe "P" - part de capitalisation (BE6275990909) : 0,7%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,7% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coûts de transaction	0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

- Classe "PD" - part de distribution (BE6347714345) : 0,7%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,7% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coûts de transaction	0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

- Classe "PH" - part de capitalisation (BE6275992921) : 0,8%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,6% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

#### Existence de rémunérations, commissions ou avantages non-monétaires visés à l'article 118 §1, 2° de l'Arrêté Royal 2012

Néant.

#### Existence de fee-sharing agreements visés à l'article 119 de l'Arrêté Royal 2012

La commission de gestion et de commercialisation est partagée entre (i) la Société de gestion, (ii) le Sous-gestionnaire du compartiment, (iii) le fournisseur de l'Indice et (iv) le Distributeur.

La part revenant au Sous-gestionnaire du compartiment est définie de la manière suivante :

- 0,0725% par an pour la tranche d'actifs entre EUR 0 et 125 millions EUR
- 0,0525% par an au-delà d'EUR 125 millions EUR

Par ailleurs de tels accords entre d'une part, la SICAV et la Société de gestion et d'autre part le Distributeur et des tierces parties, entre autres des actionnaires de l'organisme de placement collectif, peuvent exister mais ne sont en aucun cas exclusifs. Ces conventions ne portent pas atteinte à la faculté de la Société de gestion d'exercer ses fonctions librement dans les intérêts des actionnaires de la SICAV. La répartition de la commission de gestion se fait aux conditions de marché et notamment en fonction de l'ampleur de leur investissement.

La Société de gestion dispose et maintient des procédures organisationnelles et administratives efficaces en vue d'identifier, de gérer et de suivre les conflits d'intérêts. La Société de gestion dispose par ailleurs d'une procédure de sélection et de suivi de ses délégataires, tels que le Sous-gestionnaire du compartiment, et une politique contractuelle à l'égard de ceux-ci en vue de prévenir tout conflit d'intérêts potentiel.

**2.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations****NOTE 1 - Dépôts et liquidités – Autres**

Le poste « V. C. Autres » du bilan est composé d'un montant lié à des comptes gérés sur futures.

**NOTE 2 – Autres produits**

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est principalement composé du remboursement de la FSMA (2022).

**NOTE 3 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

**NOTE 4 - Emoluments du commissaire**

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s) : 4.560,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

## 3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT TREETOP MULTI STRATEGIES BALANCED

### 3.1 . RAPPORT DE GESTION

---

#### 3.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Période de souscription initiale : du 21 janvier au 25 janvier 2019.  
Le prix de souscription initial est de 100,00 EUR.

#### 3.1.2 . *Cotation en bourse*

Pas d'application.

#### 3.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

##### **Objectif du compartiment**

L'objectif du compartiment est d'offrir aux actionnaires, indirectement au travers d'investissements en parts ou actions d'organismes de placement collectif, une exposition à différentes classes d'actifs.

##### **Politique de placement du compartiment**

###### *a) Catégorie d'actifs autorisés*

De façon générale, le compartiment peut investir dans tout type d'instrument autorisé par l'Arrêté Royal 2012 pour les sociétés d'investissement répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Le portefeuille du compartiment se compose essentiellement de parts d'organismes de placement collectif à capital variable (« OPC »). Le compartiment pourra investir jusqu'à 60% de son actif net dans des parts d'OPC investissant principalement en actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital de sociétés des marchés développés et émergents mondiaux (la « Composante actions mondiales du portefeuille »). Jusqu'à 50% de l'actif net du compartiment pourra être investi dans des parts d'OPC investissant principalement en obligations, en instruments du marché monétaire ou en dépôts bancaires (la « Composante instruments de taux du portefeuille »).

A titre accessoire ou temporaire le compartiment peut détenir des liquidités sous forme de comptes courants, dépôts bancaires ou titres.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

###### *b) Critères de sélection des organismes de placement collectif dans lesquels le compartiment investit*

La composante actions mondiales du portefeuille sera investie dans des parts d'OPC. Le choix des OPC cherchera à assurer une diversification dans les styles de gestion (active ou passive), les secteurs économiques et les zones géographiques. Les OPC à gestion active seront essentiellement des OPC gérés ou promus par la Société de gestion ou des sociétés affiliées à la Société de gestion.

La composante instruments de taux du portefeuille privilégiera les parts d'OPC gérés par des tiers. La sélection est basée sur une analyse qualitative qui se concentre sur la philosophie et le processus d'investissement, le processus de gestion des risques et l'évaluation des coûts.

###### *c) Prêts de titres / d'instruments financiers*

Le compartiment n'aura pas le recours au prêt d'instruments financiers.

###### *d) Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées*

Le compartiment pourra vendre des contrats futures sur indices boursiers des marchés développés et émergents dans un but de couverture du risque de marché. Le compartiment pourra également utiliser des instruments financiers sur devises pour couvrir le risque de change.

Dans le cadre de la gestion du risque de contrepartie résultant de transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré (OTC derivatives) la SICAV peut recevoir à titre de garantie (appelé collatéral) des espèces sous forme de dépôts auprès d'un établissement de crédit, remboursables sur demande ou pouvant être retirés et ayant une échéance inférieure ou égale à douze mois et libellés en EUR, USD, JPY, CAD, GBP ou CHF, à condition que : a) l'établissement de crédit ait son siège statutaire dans un Etat membre de l'Espace économique européen ; ou, b) si le siège statutaire de l'établissement de crédit n'est pas situé dans un Etat membre de l'Espace économique européen, cet établissement soit soumis à des règles prudentielles considérées par la FSMA comme équivalentes à celles prévues par la législation communautaire. Le montant du collatéral requis d'une contrepartie tient compte de la valeur des instruments financiers

dérivés de gré à gré avec cette contrepartie. La SICAV peut appliquer des décotes au collatéral reçu en garantie lorsque les espèces ou les dépôts sont dans une devise autre que la devise de la SICAV. Le collatéral en espèces reçu peut être réinvesti en dépôts, en obligations d'Etat de haute qualité, ou en OPCVM monétaires court terme.

*e) Emprunts d'espèces*

Le compartiment peut procéder à des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme pour faire face de manière temporaire à des remboursements.

*f) Aspects sociaux, éthiques et environnementaux*

Les aspects sociaux, éthiques et environnementaux ne sont pas pris en compte dans la mise en oeuvre de la politique d'investissement du compartiment.

Les investissements sous-jacents au compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Par ailleurs, la Société de gestion a décidé de ne pas prendre en compte les incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité tels qu'ils sont définis dans le SFDR. Il ne constitue donc pas un produit visé par l'article 8 ou 9 du SFDR.

### 3.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### 3.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### 3.1.6 . Indice et benchmark

Le compartiment est géré activement sans référence à un indice boursier.

### 3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

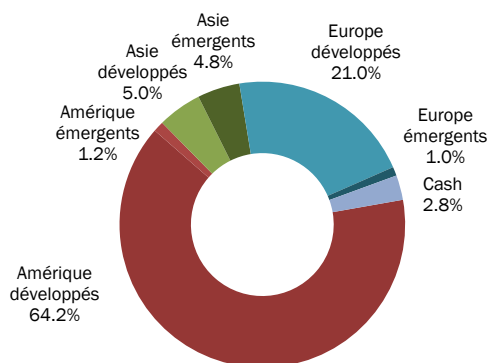
Les opérations initiées permettent la réalisation de l'objectif de gestion, à savoir l'exposition à différentes classes d'actifs indirectement au travers d'investissements en parts ou actions d'organismes de placement collectif.

#### Allocation du portefeuille au 31.03.24

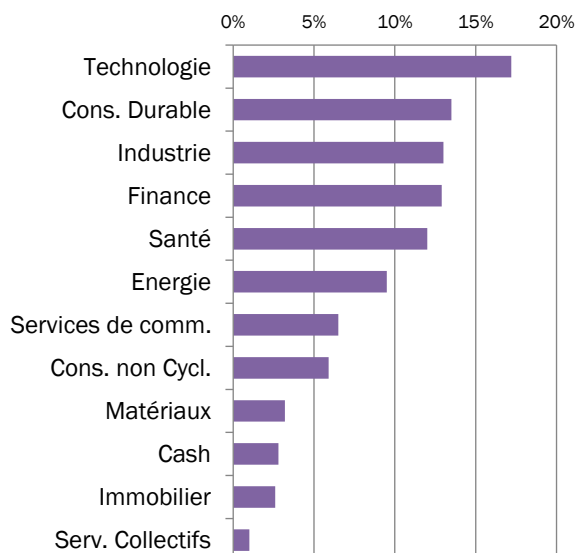
Au 31 Mars 2024, le portefeuille était composé de la manière suivante :

Composante	Type de gestion	Fonds détenu	Code ISIN	Poids dans l'actif net
Composante Actions mondiales	– Gestion passive	• TreeTop World ESG Leaders Equity Index	BE6275995957	19.1%
		• Amundi Index MSCI World SRI	LU1861133145	11.7%
	– Gestion active	• TreeTop Global Dynamic	LU1836394806	10.6%
		• TreeTop Sequoia Equity	LU1836394558	10.5%
		• Aubrey European Conviction	LU1964541954	4.0%
		• TreeTop Global Conviction	LU1836395282	2.0%
		• Aubrey Global Emerg. Mkt Opp.	LU1391035307	1.8%
		<b>Total Composante Actions mondiales</b>		
Composante Instruments de taux		• Amundi Star 2	FR0010157511	18.5%
		• Amundi 12M	FR0010830844	14.6%
		• Amundi 6M	FR0011088657	4.6%
		<b>Total Composante Instruments de taux</b>		
Cash		<b>Cash</b>		<b>2.6%</b>
			<b>TOTAL</b>	<b>100.0%</b>

Diversification géographique de la Composante Actions Mondiales\*



Diversification sectorielle de la Composante Actions Mondiales\*



\* Ces informations sont basées sur les titres détenus par les OPC en portefeuille.

### 3.1.8 . Politique future

La politique future du compartiment consistera à initier toutes opérations nécessaires à la réalisation de l'objectif de gestion.

### 3.1.9 . Indicateur synthétique de risque

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 4 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Cette note évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau entre faible et moyen, et il est peu probable que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur la valeur des actions dans lequel le produit investit et par voie de conséquence sur la valeur du produit lui-même.

Le produit est classé dans cette catégorie particulière car, au travers des OPC qu'il détient en portefeuille, il investit dans des actions, qui sont généralement plus risquées que les obligations ou les instruments du marché monétaire.

Dans des conditions de marché inhabituelles, d'autres risques pourraient apparaître : le risque de crédit (jusqu'à 50% du portefeuille du produit pourra être investi en parts d'OPC investissant principalement en obligations, en instruments du marché monétaire ou en dépôts bancaires. Ces OPC sont exposés au risque de défaillance des émetteurs de ces créances), de capital (le produit ne fait pas l'objet d'un "capital garanti" ou d'une "protection du capital". L'investisseur peut donc perdre tout ou partie de son capital), le risque de durabilité (événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement), le risque lié à des facteurs externes (incertitude quant à la pérennité de certains éléments de l'environnement, comme le régime fiscal), et le risque de change (les actifs de ce produit consistent principalement en parts d'OPC. Bien que ces parts peuvent être libellées en EUR les actifs détenus par ces OPC peuvent être libellés en diverses devises en fonction des marchés sur lesquels ces OPC investissent. L'évolution des taux de change entre l'euro et ces différentes devises aura donc une influence sur la valeur du produit). Veuillez consulter le prospectus pour plus de détails.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

**3.1.10 . Affectations des résultats**

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de ne pas distribuer de dividende.

**3.2 . BILAN**

	Au 31.03.24 (en EUR)	Au 31.03.23 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>39.879.329,17</b>	<b>42.366.338,78</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>38.843.775,29</b>	<b>41.397.084,42</b>
E. OPC à nombre variable de parts	38.843.775,29	41.397.084,42
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-25.128,04</b>	
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-25.128,04	
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>1.116.077,87</b>	<b>1.032.141,77</b>
A. Avoirs bancaires à vue	1.116.077,87	1.032.141,77
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-55.395,95</b>	<b>-62.887,41</b>
B. Produits acquis	3.192,29	
C. Charges à imputer (-)	-58.588,24	-62.887,41
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>39.879.329,17</b>	<b>42.366.338,78</b>
A. Capital	33.578.366,73	42.392.346,41
B. Participations au résultat	-330.446,24	-28.339,58
C. Résultat reporté	1.489.678,48	2.527.613,38
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	5.141.730,20	-2.525.281,43

## 3.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.03.24 (en EUR)	Au 31.03.23 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>5.339.303,50</b>	<b>-2.305.607,78</b>
E. OPC à nombre variable de parts	5.339.303,50	-2.305.607,78
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>30.291,82</b>	<b>3.487,89</b>
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	30.291,82	6.045,17
C. Intérêts d'emprunts (-)		-2.557,28
<b>III. Autres produits</b>	<b>277,28</b>	<b>56,09</b>
B. Autres	277,28	56,09
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-224.851,78</b>	<b>-223.217,63</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-3.770,56	-2.587,32
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-1.994,45	3.981,06
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-159.504,68	-168.535,16
Part Cap (A)	-82.876,62	-99.175,86
Part Dis (AD)	-76.628,06	-69.359,30
b. Gestion administrative et comptable	-19.944,61	-21.099,77
E. Frais administratifs (-)	-4.114,23	-2.173,54
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.565,47	-8.485,15
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-471,20	-593,40
H. Services et biens divers (-)	-12.513,12	-10.423,44
J. Taxes	-15.563,33	-15.619,11
Part Cap (A)	-6.811,39	-8.144,11
Part Dis (AD)	-8.751,94	-7.475,00
K. Autres charges (-)	-3.410,13	2.318,20
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-194.282,68</b>	<b>-219.673,65</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>5.145.020,82</b>	<b>-2.525.281,43</b>
<b>VI. Impôts sur le résultat</b>	<b>-3.290,62</b>	
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>5.141.730,20</b>	<b>-2.525.281,43</b>
<b>SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
<b>I. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>6.300.962,44</b>	<b>-26.007,63</b>
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	1.489.678,48	2.527.613,38
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	5.141.730,20	-2.525.281,43
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-330.446,24	-28.339,58
<b>II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital</b>	<b>-2.315.502,87</b>	<b>1.515.686,11</b>
<b>III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter</b>	<b>-3.985.459,57</b>	<b>-1.489.678,48</b>



### 3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

#### 3.4.1 . Composition des actifs au 31.03.24

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHÉ REGLEMENTE OU SUR UN MARCHÉ SIMILAIRE</u></b>							
AMUNDI INDEX MSCI WORLD SRI IE C	2.380,38	EUR	1.959,81	4.665.090,57	0,50%	12,01%	11,70%
AUBREY GLOBAL EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES IC1	4.547	EUR	156,55	711.832,85	0,22%	1,83%	1,78%
AUBREY EUROPEAN CONVICTION I	1.270,78	EUR	1.250,80	1.589.496,63	6,83%	4,09%	3,99%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>6.966.420,05</b>		<b>17,93%</b>	<b>17,47%</b>
TREETOP GLOBAL CONVICTION I	653	EUR	1.243,92	812.279,76	1,26%	2,09%	2,04%
TREETOP GLOBAL DYNAMIC I	3.182	EUR	1.329,97	4.231.964,54	6,43%	10,90%	10,61%
TREETOP SEQUOIA EQUITY I	2.989,9	EUR	1.396,80	4.176.289,53	4,52%	10,75%	10,47%
TREETOP WORLD ESG LEADERS EQ INDEX IH	3.747,94	EUR	2.031,05	7.612.257,60	2,15%	19,60%	19,09%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>16.832.791,43</b>		<b>43,34%</b>	<b>42,21%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>23.799.211,48</b>		<b>61,27%</b>	<b>59,68%</b>
AMUNDI 3-6 M I	17,22	EUR	105.755,03	1.821.101,61	0,03%	4,69%	4,57%
AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM	52,18	EUR	112.078,14	5.848.013,19	0,20%	15,05%	14,66%
AMUNDI STAR 2 - I	52,94	EUR	139.327,66	7.375.449,01	2,50%	18,99%	18,49%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>15.044.563,81</b>		<b>38,73%</b>	<b>37,72%</b>
<b>OPC-Monétaires</b>				<b>15.044.563,81</b>		<b>38,73%</b>	<b>37,72%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>38.843.775,29</b>		<b>100,00%</b>	<b>97,40%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>38.843.775,29</b>		<b>100,00%</b>	<b>97,40%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		1.116.077,87			2,80%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>1.116.077,87</b>			<b>2,80%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>1.116.077,87</b>			<b>2,80%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>-25.128,04</b>			<b>-0,06%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-55.395,95</b>			<b>-0,14%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>39.879.329,17</b>			<b>100,00%</b>

#### 3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	19,60%
France	38,73%
Luxembourg	41,67%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

**3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)****Taux de rotation**

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	3.314.136,12	1.117.955,37	4.432.091,49
Ventes	11.639.666,24	685.037,22	12.324.703,46
<b>Total 1</b>	<b>14.953.802,36</b>	<b>1.802.992,59</b>	<b>16.756.794,95</b>
Souscriptions	5.370.987,04	1.802.045,42	7.173.032,46
Remboursements	13.193.561,63	1.608.210,64	14.801.772,27
<b>Total 2</b>	<b>18.564.548,67</b>	<b>3.410.256,06</b>	<b>21.974.804,73</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	42.120.786,37	37.460.101,93	39.723.862,94
<b>Taux de rotation</b>	<b>-8,57%</b>	<b>-4,29%</b>	<b>-13,14%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

**3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire****Part Cap (A)**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.21 - 31.03.22	41.141,30	1.282,41	206.844,46	5.424.601,78	168.763,68	26.014.286,15	125,77
01.04.22 - 31.03.23	7.234,18	1.635,31	212.443,33	858.219,44	194.412,42	25.202.747,45	118,63
01.04.23 - 31.03.24	15.176,38	85.455,73	142.163,98	1.888.033,18	10.479.959,34	19.180.766,91	134,92

**Part Dis (AD)**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
01.04.21 - 31.03.22	33.652,03	27.056,14	159.182,23	4.141.525,05	3.282.230,04	18.666.524,40	117,27
01.04.22 - 31.03.23	6.378,13	9.249,95	156.310,42	689.999,61	1.014.754,42	17.163.591,33	109,80
01.04.23 - 31.03.24	47.433,51	37.969,89	165.774,04	5.284.999,28	4.321.812,93	20.698.562,26	124,86

**3.4.5 . Performances**

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

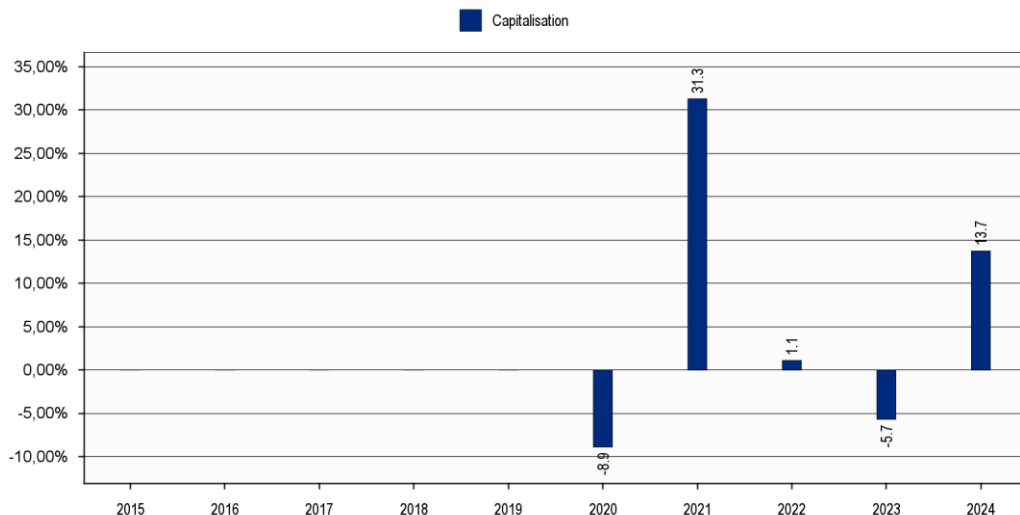
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR) :

**Part Cap (A)**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

**Capitalisation**

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
13,73% (en EUR)	2,74% (en EUR)	5,35% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

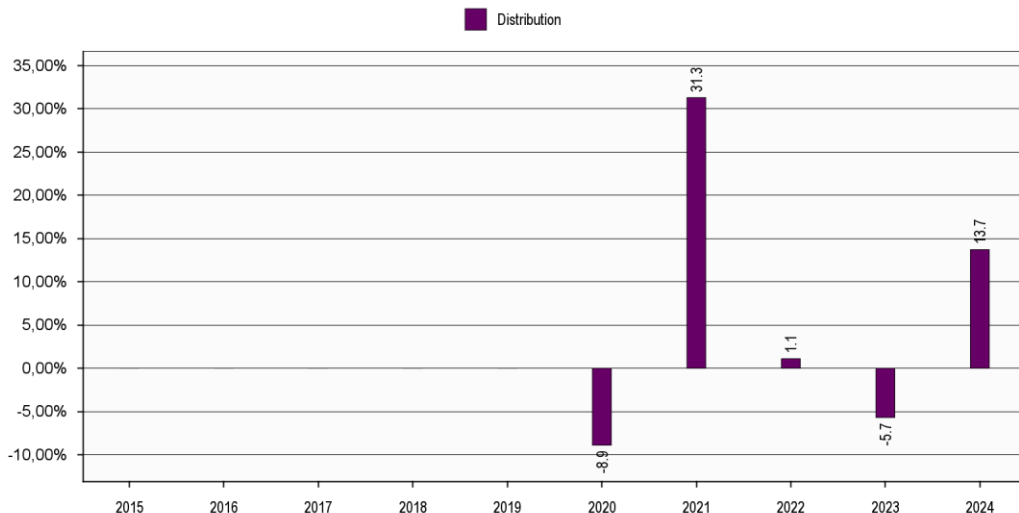
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Part Dis (AD)**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

**Distribution**

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
13,72% (en EUR)	2,74% (en EUR)	5,34% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = ((1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}))^{(1/n)} - 1$$

avec

- P(t; t+n) la performance de t à t+n
- n le nombre d'année (périodes)
- P t =  $[\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

- P t la performance annuelle pour la première période
- VNI t+1 la valeur nette d'inventaire par part en t+1
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- α l'opérateur algébrique suivant:  
 $\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})][1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$
- avec
- D<sub>t</sub>, D<sub>t+1</sub>,...D<sub>t+n</sub> les montants du dividende distribué durant l'année t
- VNI<sub>ex\_t</sub>,...VNI<sub>ex\_{t+n}</sub> la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
- n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

### 3.4.6 . Frais

#### Frais récurrents

- Classe "A" - part de capitalisation (BE6302947815) : 1,7%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,3% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coûts de transaction	0,4% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

- Classe "AD" - part de distribution (BE6302948821) : 1,7%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,3% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coûts de transaction	0,4% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

#### Existence de rémunérations, commissions ou avantages non-matérielles visés à l'article 118 §1, 2° de l'Arrêté Royal 2012

Néant.

#### Existence de fee-sharing agreements visés à l'article 119 de l'Arrêté Royal 2012

La commission de gestion et de commercialisation est partagée entre la Société de gestion et le Distributeur.

La Société de gestion dispose de procédures organisationnelles et administratives efficaces en vue d'identifier, de gérer et de suivre les conflits d'intérêts. La Société de gestion dispose par ailleurs d'une procédure de sélection et de suivi de ses délégataires, tels que le Distributeur, et une politique contractuelle à l'égard de ceux-ci en vue de prévenir tout conflit d'intérêt potentiel.

### 3.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

#### NOTE 1 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est principalement composé d'une annulation d'anciennes provisions.

#### NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

#### NOTE 3 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s) : 4.560,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

## 4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT TREETOP MULTI STRATEGIES DYNAMIC

### 4.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : 21 janvier au 25 janvier 2019.  
Le prix de souscription initial est de 100,00 EUR.

#### 4.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

##### Objectifs du compartiment

L'objectif du compartiment est d'offrir aux actionnaires, indirectement au travers d'investissements en parts ou actions d'organismes de placement collectif, une exposition aux actions de sociétés des marchés développés et des marchés émergents mondiaux.

##### Politique de placement du compartiment

###### a) Catégorie d'actifs autorisés

De façon générale, le compartiment peut investir dans tout type d'instrument autorisé par l'Arrêté Royal 2012 pour les sociétés d'investissement répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Le portefeuille du compartiment se compose essentiellement de parts d'organismes de placement collectif à capital variable (« OPC »). Le compartiment pourra investir jusqu'à 100% de son actif net dans des parts d'OPC investissant principalement en actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital de sociétés des marchés développés et émergents mondiaux.

A titre accessoire ou temporaire le compartiment peut détenir des liquidités sous forme de comptes courants, dépôts bancaires ou titres.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

###### b) Critères de sélection des organismes de placement collectif dans lesquels le compartiment investit

Le compartiment sera investi dans des parts d'OPC. Le choix des OPC cherchera à assurer une diversification dans les styles de gestion (active ou passive), les secteurs économiques et les zones géographiques. Les OPC à gestion active seront essentiellement des OPC gérés ou promus par la Société de gestion ou des sociétés affiliées à la Société de gestion.

###### c) Prêts de titres / d'instruments financiers

Le compartiment n'aura pas le recours au prêt d'instruments financiers.

###### d) Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le compartiment pourra vendre des contrats futures sur indices boursiers des marchés développés et émergents dans un but de couverture du risque de marché. Le compartiment pourra également utiliser des instruments financiers sur devises pour couvrir le risque de change.

Dans le cadre de la gestion du risque de contrepartie résultant de transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré (OTC derivatives) la SICAV peut recevoir à titre de garantie (appelé collatéral) des espèces sous forme de dépôts auprès d'un établissement de crédit, remboursables sur demande ou pouvant être retirés et ayant une échéance inférieure ou égale à douze mois et libellés en EUR, USD, JPY, CAD, GBP ou CHF, à condition que : a) l'établissement de crédit ait son siège statutaire dans un Etat membre de l'Espace économique européen ; ou, b) si le siège statutaire de l'établissement de crédit n'est pas situé dans un Etat membre de l'Espace économique européen, cet établissement soit soumis à des règles prudentielles considérées par la FSMA comme équivalentes à celles prévues par la législation communautaire. Le montant du collatéral requis d'une contrepartie tient compte de la valeur des instruments financiers dérivés de gré à gré avec cette contrepartie. La SICAV peut appliquer des décotes au collatéral reçu en garantie lorsque les espèces ou les dépôts sont dans une devise autre que la devise de la SICAV. Le collatéral en espèces reçu peut être réinvesti en dépôts, en obligations d'Etat de haute qualité, ou en OPCVM monétaires court terme.

e) Emprunts d'espèces

Le compartiment peut procéder à des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme pour faire face de manière temporaire à des remboursements.

f) Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Les aspects sociaux, éthiques et environnementaux ne sont pas pris en compte dans la mise en oeuvre de la politique d'investissement du compartiment.

Les investissements sous-jacents au compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Par ailleurs, la Société de gestion a décidé de ne pas prendre en compte les incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité tels qu'ils sont définis dans le SFDR. Il ne constitue donc pas un produit visé par l'article 8 ou 9 du SFDR.

**4.1.4 . Gestion financière du portefeuille**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

**4.1.5 . Distributeurs**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

**4.1.6 . Indice et benchmark**

Le compartiment est géré activement sans référence à un indice boursier.

**4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice**

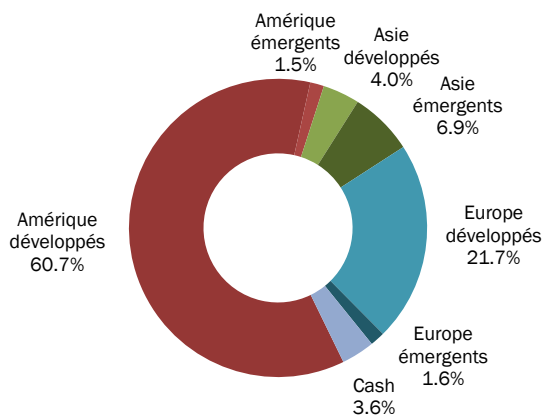
Les opérations initiées permettent la réalisation de l'objectif de gestion, à savoir l'exposition à différentes classes d'actifs indirectement au travers d'investissements en parts ou actions d'organismes de placement collectif.

**Allocation du portefeuille au 31.03.24**

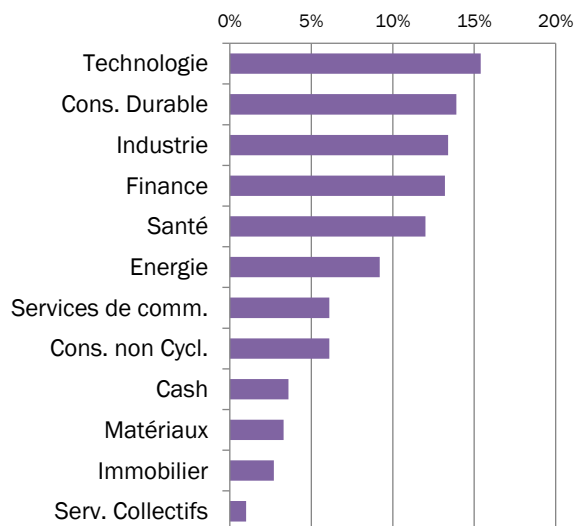
Au 31 Mars 2024, le portefeuille était composé de la manière suivante :

Composante	Type de gestion	Fonds détenu	Code ISIN	Poids dans l'actif net
Composante Actions mondiales	– Gestion passive	• TreeTop World ESG Leaders Equity Index	BE6275995957	19.8%
		• Amundi Index MSCI World SRI	LU1861133145	19.6%
		• Amundi Index MSCI USA SRI	LU1861134978	5.3%
		• Amundi Index MSCI Emerg. SRI	LU1861137724	3.1%
		• Amundi Index MSCI Europe SRI	LU1861136320	2.4%
	– Gestion active	• TreeTop Global Dynamic	LU1836394806	18.1%
		• TreeTop Sequoia Equity	LU1836394558	17.8%
		• Aubrey European Conviction	LU1964541954	7.1%
		• TreeTop Global Conviction	LU1836395282	3.6%
		• Aubrey Global Emerg. Mkt Opp.	LU1391035307	3.0%
<b>Total Composante Actions mondiales</b>				<b>99.8%</b>
Cash	<b>Cash</b>			<b>0.2%</b>
<b>TOTAL</b>				<b>100.0%</b>

Diversification géographique de la Composante Actions Mondiales\*



Diversification sectorielle de la Composante Actions Mondiales\*



\* Ces informations sont basées sur les titres détenus par les OPC en portefeuille.

### 4.1.8 . Politique future

La politique future du compartiment consistera à initier toutes opérations nécessaires à la réalisation de l'objectif de gestion.

### 4.1.9 . Indicateur synthétique de risque

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 6 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cette note évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau moyen, et il est possible que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur la valeur des actions dans lequel le produit investit et par voie de conséquence sur la valeur du produit lui-même.

Le produit est classé dans cette catégorie particulière car, au travers des OPC qu'il détient en portefeuille, il investit dans des actions, qui sont généralement plus risquées que les obligations ou les instruments du marché monétaire.

Dans des conditions de marché inhabituelles, d'autres risques pourraient apparaître : le risque de capital (le produit ne fait pas l'objet d'un "capital garanti" ou d'une "protection du capital". L'investisseur peut donc perdre tout ou partie de son capital), le risque de durabilité (événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement), le risque lié à des facteurs externes (incertitude quant à la pérennité de certains éléments de l'environnement, comme le régime fiscal), et le risque de change (les actifs de ce produit consistent principalement en parts d'OPC. Bien que ces parts peuvent être libellées en EUR les actifs détenus par ces OPC peuvent être libellés en diverses devises en fonction des marchés sur lesquels ces OPC investissent. L'évolution des taux de change entre l'euro et ces différentes devises aura donc une influence sur la valeur du produit). Veuillez consulter le prospectus pour plus de détails.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.



**4.1.10 . Affectations des résultats**

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer le dividende suivant :

- Classe "AD" - part de distribution (BE6302946809) : 0,94 EUR brut.

**4.2 . BILAN**

	Au 31.03.24 (en EUR)	Au 31.03.23 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>43.066.133,20</b>	<b>39.164.778,51</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>42.962.588,77</b>	<b>39.439.194,15</b>
E. OPC à nombre variable de parts	42.962.588,77	39.439.194,15
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-36.719,37</b>	<b>-1.147.095,18</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir		131.885,60
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-36.719,37	-1.278.980,78
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>199.254,21</b>	<b>930.938,78</b>
A. Avoirs bancaires à vue	199.254,21	930.938,78
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-58.990,41</b>	<b>-58.259,24</b>
B. Produits acquis	1.461,29	
C. Charges à imputer (-)	-60.451,70	-58.259,24
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>43.066.133,20</b>	<b>39.164.778,51</b>
A. Capital	34.379.853,86	40.676.755,61
B. Participations au résultat	-101.661,50	191.045,26
C. Résultat reporté	2.142.875,59	2.959.726,52
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	6.645.065,25	-4.662.748,88

## 4.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.03.24 (en EUR)	Au 31.03.23 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>6.831.660,24</b>	<b>-4.460.189,29</b>
E. OPC à nombre variable de parts	6.831.660,24	-4.460.189,29
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>23.867,21</b>	<b>2.661,34</b>
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	23.867,21	5.102,51
C. Intérêts d'emprunts (-)		-2.441,17
<b>III. Autres produits</b>	<b>266,06</b>	<b>57,70</b>
B. Autres	266,06	57,70
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-209.293,85</b>	<b>-205.278,63</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.485,29	-549,38
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-1.986,05	4.023,45
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-158.799,47	-162.858,90
Part Cap (A)	-132.023,85	-133.111,63
Part Dis (AD)	-26.775,62	-29.747,27
b. Gestion administrative et comptable	-19.860,66	-20.390,82
E. Frais administratifs (-)	-4.114,23	-2.173,54
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.714,16	-8.145,72
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-489,66	-565,37
H. Services et biens divers (-)	-12.189,25	-10.235,41
J. Taxes	-3.830,25	-7.327,39
Part Cap (A)	-3.402,83	-5.934,17
Part Dis (AD)	-427,42	-1.393,22
K. Autres charges (-)	-2.824,83	2.944,45
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-185.160,58</b>	<b>-202.559,59</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>6.646.499,66</b>	<b>-4.662.748,88</b>
<b>VI. Impôts sur le résultat</b>	<b>-1.434,41</b>	
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>6.645.065,25</b>	<b>-4.662.748,88</b>
<b>SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
<b>I. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>8.686.279,34</b>	<b>-1.511.977,10</b>
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	2.142.875,59	2.959.726,52
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	6.645.065,25	-4.662.748,88
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-101.661,50	191.045,26
<b>II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital</b>	<b>-5.907.101,59</b>	<b>3.654.852,69</b>
<b>III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter</b>	<b>-2.750.928,46</b>	<b>-2.142.875,59</b>
<b>IV. (Distribution des dividendes)</b>	<b>-28.249,29</b>	

## 4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

### 4.4.1 . Composition des actifs au 31.03.24

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHÉ REGLEMENTE OU SUR UN MARCHÉ SIMILAIRE</u></b>							
AMUNDI INDEX MSCI EUROPE SRI IE C	585,42	EUR	1.740,54	1.018.939,96	0,03%	2,37%	2,37%
AMUNDI INDEX MSCI USA SRI IHE C	1.219,73	EUR	1.881,46	2.294.876,97	0,21%	5,34%	5,33%
AMUNDI IX MSCI EMGING MKTS SRI IE C	1.252,78	EUR	1.080,06	1.353.072,17	0,07%	3,15%	3,14%
AMUNDI INDEX MSCI WORLD SRI IE C	4.299,4	EUR	1.959,81	8.426.001,23	0,91%	19,61%	19,56%
AUBREY GLOBAL EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES IC1	8.162	EUR	156,55	1.277.761,10	0,39%	2,98%	2,97%
AUBREY EUROPEAN CONVICTION I	2.448,69	EUR	1.250,80	3.062.820,20	13,17%	7,13%	7,11%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>17.433.471,63</b>		<b>40,58%</b>	<b>40,48%</b>
TREETOP GLOBAL CONVICTION I	1.236,14	EUR	1.243,92	1.537.661,76	2,38%	3,58%	3,57%
TREETOP GLOBAL DYNAMIC I	5.870	EUR	1.329,97	7.806.923,90	11,86%	18,17%	18,13%
TREETOP SEQUOIA EQUITY I	5.500,93	EUR	1.396,80	7.683.697,63	8,32%	17,88%	17,84%
TREETOP WORLD ESG LEADERS EQ INDEX IH	4.185,44	EUR	2.031,05	8.500.833,85	2,40%	19,79%	19,74%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>25.529.117,14</b>		<b>59,42%</b>	<b>59,28%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>42.962.588,77</b>		<b>100,00%</b>	<b>99,76%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>42.962.588,77</b>		<b>100,00%</b>	<b>99,76%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>42.962.588,77</b>		<b>100,00%</b>	<b>99,76%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		199.254,21			0,46%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>199.254,21</b>			<b>0,46%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>199.254,21</b>			<b>0,46%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>-36.719,37</b>			<b>-0,08%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-58.990,41</b>			<b>-0,14%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>43.066.133,20</b>			<b>100,00%</b>

### 4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	19,79%
Luxembourg	80,21%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

**4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)****Taux de rotation**

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats			
Ventes	2.719.493,57	588.771,75	3.308.265,32
<b>Total 1</b>	<b>2.719.493,57</b>	<b>588.771,75</b>	<b>3.308.265,32</b>
Souscriptions	415.329,04	4.095.353,66	4.510.682,70
Remboursements	1.877.480,77	5.376.912,49	7.254.393,26
<b>Total 2</b>	<b>2.292.809,81</b>	<b>9.472.266,15</b>	<b>11.765.075,96</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	39.353.312,61	40.035.323,39	39.701.220,94
<b>Taux de rotation</b>	<b>1,08%</b>	<b>-22,19%</b>	<b>-21,30%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

**4.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire****Part Cap (A)**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.21 - 31.03.22	43.762,04	1.153,00	255.205,08	6.882.493,04	176.141,55	37.091.994,90	145,34
01.04.22 - 31.03.23	8.319,77	18.012,42	245.512,43	1.105.378,75	2.362.734,60	32.028.390,97	130,46
01.04.23 - 31.03.24	30.400,18	23.134,76	252.777,86	4.400.682,93	3.173.565,10	38.883.320,75	153,82

**Part Dis (AD)**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
01.04.21 - 31.03.22	5.886,09	19.503,81	64.737,21	812.288,64	2.733.989,40	8.670.689,79	133,94
01.04.22 - 31.03.23	886,43	5.151,51	60.472,14	105.696,20	637.293,36	7.136.387,54	118,01
01.04.23 - 31.03.24	891,75	31.311,45	30.052,44	109.999,77	4.080.828,16	4.182.812,45	139,18

**4.4.5 . Performances**

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

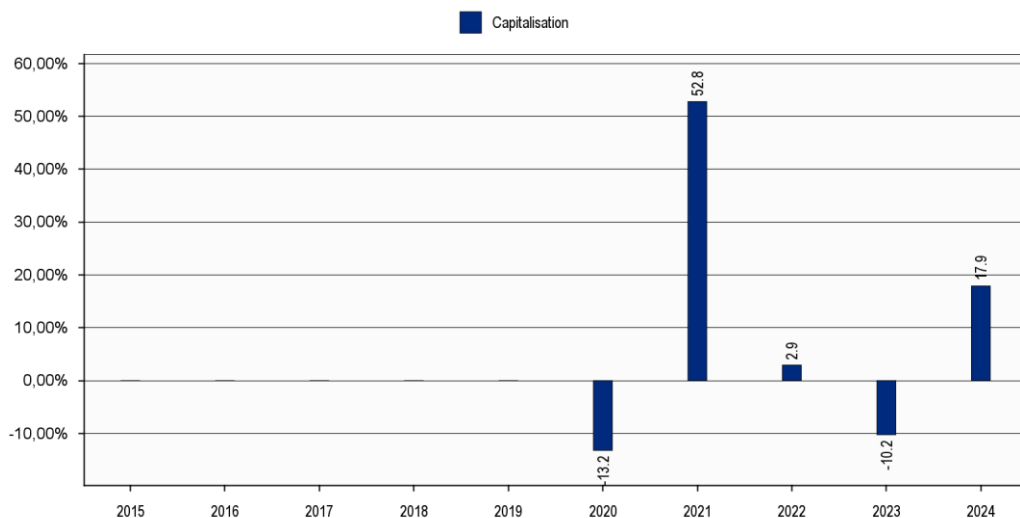
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR) :

**Part Cap (A)**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

**Capitalisation**

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
17,91% (en EUR)	2,90% (en EUR)	7,63% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

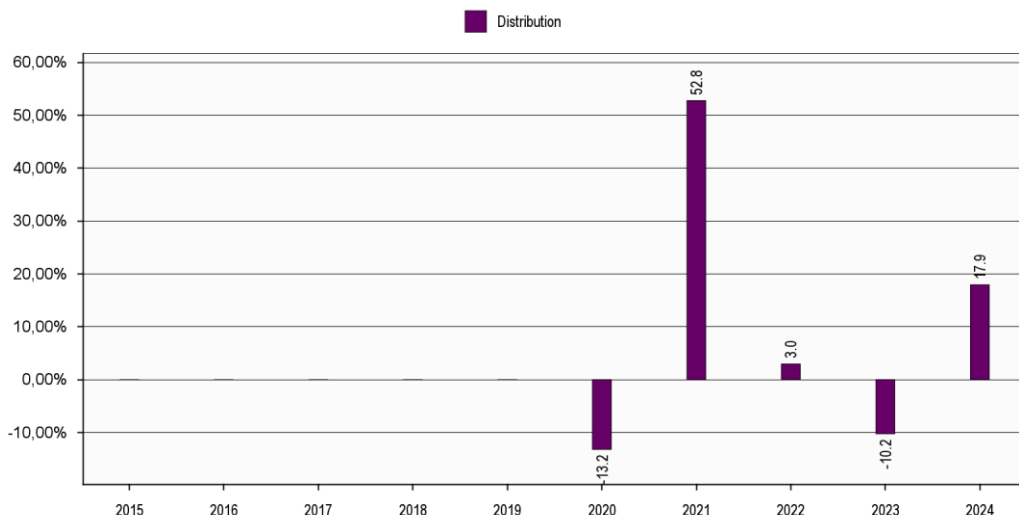
VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

**Part Dis (AD)**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

**Distribution**

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
17,94% (en EUR)	2,91% (en EUR)	7,64% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = ((1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}))^{(1/n)} - 1$$

avec

- P(t; t+n) la performance de t à t+n
- n le nombre d'année (périodes)
- $P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

- P<sub>t</sub> la performance annuelle pour la première période
- VNI<sub>t+1</sub> la valeur nette d'inventaire par part en t+1
- VNI<sub>t</sub> la valeur nette d'inventaire par part en t
- α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

- D<sub>t</sub>, D<sub>t2</sub>, ..., D<sub>tn</sub> les montants du dividende distribué durant l'année t
- VNI<sub>ex\_t</sub>, ..., VNI<sub>ex\_{tn}</sub> la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
- n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

#### 4.4.6 . Frais

##### Frais récurrents

- Classe "A" - part de capitalisation (BE6302945793) : 1,9%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,6% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coûts de transaction	0,3% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

- Classe "AD" - part de distribution (BE6302946809) : 1,9%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,6% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coûts de transaction	0,3% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

#### Existence de rémunérations, commissions ou avantages non-monétaires visés à l'article 118 §1, 2° de l'Arrêté Royal 2012

Néant.

#### Existence de fee-sharing agreements visés à l'article 119 de l'Arrêté Royal 2012

La commission de gestion et de commercialisation est partagée entre la Société de gestion et le Distributeur.

La Société de gestion dispose de procédures organisationnelles et administratives efficaces en vue d'identifier, de gérer et de suivre les conflits d'intérêts. La Société de gestion dispose par ailleurs d'une procédure de sélection et de suivi de ses délégués, tels que le Distributeur, et une politique contractuelle à l'égard de ceux-ci en vue de prévenir tout conflit d'intérêt potentiel.

#### 4.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

##### NOTE 1 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est principalement composé d'une annulation d'anciennes provisions.

##### NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

##### NOTE 3 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s) : 4.560,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.



## 5 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT TREETOP EQUITY GLOBAL LEADERS RDT-DBI

### 5.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 5.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : 26 janvier au 28 janvier 2021.  
Le prix de souscription initial est de 100,00 EUR.

#### 5.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 5.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

##### Objectifs du compartiment

Le compartiment "TreeTop Equity Global Leaders RDT-DBI" poursuit un double objectif : (i) offrir à ses actionnaires une exposition au marché des actions de grandes entreprises multinationales du monde entier et (ii) en ce qui concerne les classes d'actions « AD » et « PD » (mais pas la classe d'actions « A »), faire bénéficier ses actionnaires soumis à l'impôt des sociétés en Belgique du régime des revenus définitivement taxés (« RDT ») établi par les articles 202 et 203 du code des impôts sur les revenus, sans toutefois que cet objectif limite la capacité de la Société de gestion d'investir dans des actifs autorisés qui ne permettent pas d'obtenir l'avantage fiscal établi par ce régime des RDT.

Le compartiment veillera à avoir à tout moment une exposition au marché des actions en vue de maximiser l'exonération fiscale dite "RDT" pour les investisseurs soumis à l'impôt des sociétés en Belgique. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que le portefeuille du compartiment pourrait ne pas être composé à 100% d'actions donnant droit au régime des RDT et que les revenus et plus-values liés aux actions du compartiment ne seront donc pas déductibles à 100% dans le chef des investisseurs constitués sous la forme de sociétés soumises à l'impôt des sociétés en Belgique. Dans des circonstances normales de marché, le Gestionnaire veillera toutefois à ce que le portefeuille du compartiment soit composé, à concurrence de minimum 80%, d'actions donnant droit au régime RDT.

##### Politique de placement du compartiment

###### a) Catégorie d'actifs autorisés

De façon générale, le compartiment peut investir dans tout type d'instrument autorisé par l'Arrêté Royal 2012 pour les sociétés d'investissement répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Le portefeuille du compartiment se compose essentiellement d'actions de sociétés des marchés développés et de marchés émergents, de warrants, de certificats, de droits de souscription portant sur des actions de telles sociétés ainsi que tout autre actif relatif à une opération sur titre (« OST ») d'actions de sociétés des marchés développés et émergents. Le compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

A titre accessoire ou temporaire le compartiment peut détenir des liquidités sous forme de comptes courants, dépôts bancaires ou titres.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

###### b) Processus d'investissement

L'univers d'investissement du compartiment est principalement constitué des composants de l'indice boursier Dow Jones Global Titans 50 EUR (« DJ Global Titans 50 ») calculé et publié par le fournisseur d'indices S&P Dow Jones Indices LLC (« S&P »). L'indice DJ Global Titans 50 vise à mesurer la performance de grandes entreprises multinationales du monde entier. L'indice est composé d'une cinquantaine d'actions de sociétés multinationales sélectionnées sur la base de critères spécifiques de capitalisation boursière ajustée au flottant, de chiffre d'affaire et de bénéfice net. Afin de refléter le caractère « multinationale » des composants de l'indice, au moment de leur inclusion dans l'indice, les sociétés sélectionnées doivent générer au moins 30% de leur chiffre d'affaires sur des marchés étrangers. La composition de l'indice et le poids de ses constituants sont revus une fois par trimestre. La méthodologie complète de construction de l'Indice est disponible sur le site internet de Standards & Poor : [www.spglobal.com](http://www.spglobal.com).

Afin de construire le portefeuille du compartiment, la Société de gestion retire à sa discrétion certains constituants de l'Indice notamment : (i) les actions de sociétés qui de l'avis de la Société de gestion sont susceptibles de ne pas donner droit au régime des RDT (ii) les actions de sociétés qui, selon les sources dont dispose la Société de gestion, sont impliquées dans la fabrication et à la commercialisation de mines antipersonnel et de sous-munitions, la production de tabac, les jeux de hasard, la violation des droits humains, et (iii) les actions de sociétés reprises sur des listes d'exclusion nationales ou supranationales en relation avec la lutte contre le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme.

Par ailleurs, afin de limiter le risque de concentration, indépendamment du poids relatif d'un constituant de l'indice dans la valeur de l'indice, la Société de gestion limite l'exposition du portefeuille aux actions d'un même émetteur à maximum 7,5% de la VNI lors de chaque revue trimestrielle.

Sous réserve de l'application des filtres susvisés, et pour les raisons exposées dans la partie générale du prospectus (en particulier, en ce qui concerne ce compartiment, la diversification sectorielle et la liquidité du portefeuille), le risque de durabilité n'est pas pris en compte dans le processus d'investissement.

*c) Prêts de titres / d'instruments financiers*

Le compartiment n'envisage pas le recours au prêt d'instruments financiers.

*d) Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées*

Le compartiment n'aura pas recours à des opérations sur instruments financiers dérivés.

*e) Emprunts d'espèces*

Le compartiment peut procéder à des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme pour faire face de manière temporaire à des remboursements.

*f) Aspects sociaux, éthiques et environnementaux*

Le compartiment ne prend pas en compte les aspects sociaux, éthiques et environnementaux autres que ceux décrits dans son Processus d'investissement (application de certains filtres).

Les investissements sous-jacents au compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Par ailleurs, la Société de gestion a décidé de ne pas prendre en compte les incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité tels qu'ils sont définis dans le SFDR. Il ne constitue donc pas un produit visé par l'article 8 ou 9 du SFDR.

#### **5.1.4 . Gestion financière du portefeuille**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### **5.1.5 . Distributeurs**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### **5.1.6 . Indice et benchmark**

Les actions entrant dans la composition de l'Indice DJ Global Titans 50 font partie des valeurs les plus importantes des marchés d'actions des pays développés et des pays émergents. Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment sans pour autant que la composition du portefeuille ne réplique exactement tous les constituants de l'indice ni le poids relatif de ces constituants dans l'indice.

S&P (càd. S&P Dow Jones Indices LLC) est un administrateur d'indices établi dans un pays non membre de l'Union européenne mais dont l'indice DJ Global Titans 50 a été avalisé en vue d'être utilisé dans l'Union européenne conformément à l'article 33 du Règlement (UE) 2016/1011 du parlement européen et du conseil du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et de contrats financiers ou pour mesurer la performance de fonds d'investissement.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du conseil du 08 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi de l'indice de référence utilisé décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou cessation de fourniture de cet indice. Cette procédure peut être obtenue sur demande écrite auprès de la société de gestion.

#### **Tracking error**

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Classe « AD » (BE6325079976) : 6,40%

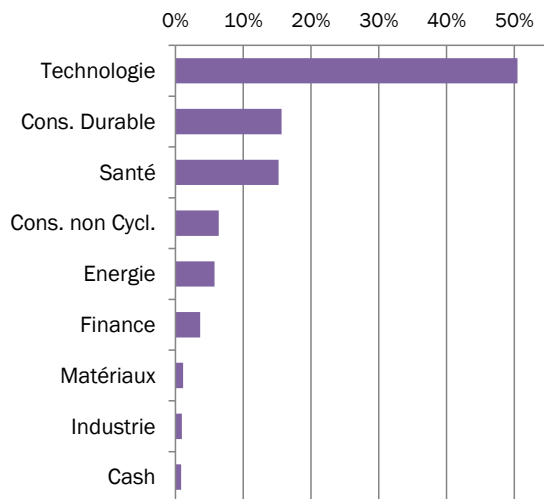
### 5.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Les opérations initiées pendant l'exercice permettent la réalisation du double objectif de gestion, à savoir (i) offrir à ses actionnaires une exposition au marché des actions de grandes entreprises multinationales et (ii) faire bénéficier ses actionnaires soumis à l'impôt des sociétés en Belgique du régime des revenus définitivement taxés (« RDT »).

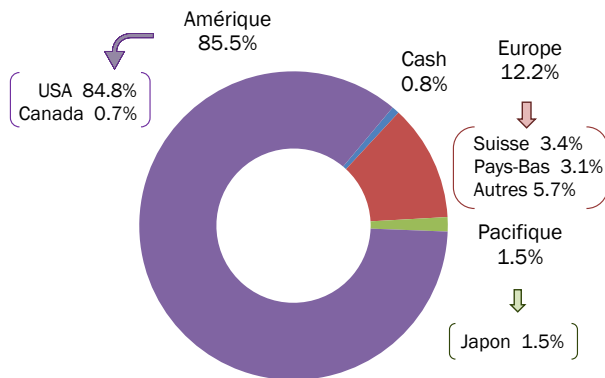
#### Composition du portefeuille au 31.03.24

Au 31 Mars 2024, le portefeuille était composé de la manière suivante :

##### Répartition sectorielle



##### Répartition géographique



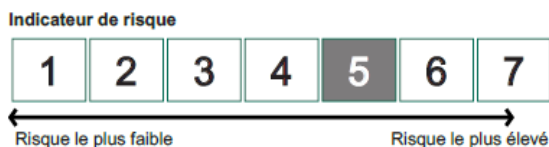
#### Principales positions du portefeuille

Valeur Mob.	Emetteur	Sous-jacent	Secteur	Pays	% VNI
Action	ALPHABET	ALPHABET	Technologie	USA	7.6%
Action	AMAZON.COM	AMAZON.COM	Cons. Durable	USA	7.4%
Action	MICROSOFT	MICROSOFT	Technologie	USA	7.4%
Action	APPLE	APPLE	Technologie	USA	7.3%
Action	NVIDIA	NVIDIA	Technologie	USA	7.0%
Action	META PLATFORMS	META PLATFORMS	Technologie	USA	4.5%
Action	ELI LILLY	ELI LILLY	Santé	USA	3.1%
Action	BROADCOM	BROADCOM	Technologie	USA	3.0%
Action	JPMORGAN CHASE	JPMORGAN CHASE	Finance	USA	2.9%
Action	EXXON MOBIL	EXXON MOBIL	Energie	USA	2.4%
<b>TOTAL</b>					<b>52.6%</b>

### 5.1.8. Politique future

La politique future du compartiment consistera à initier toutes opérations nécessaires à la réalisation de l'objectif de gestion.

### 5.1.9. Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 6 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Cette note évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau entre moyen et élevé, et il est probable que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur la valeur des actions dans lequel le produit investit et par voie de conséquence sur la valeur du produit lui-même.

Le produit est classé dans cette catégorie particulière car il investit dans des actions, qui sont généralement plus risquées que les obligations ou les instruments du marché monétaire.

Dans des conditions de marché inhabituelles, d'autres risques pourraient apparaître : le risque de concentration (le nombre de sociétés dans lesquelles le produit est investi peut être inférieur à 100. La valeur d'inventaire peut donc connaître des variations de prix plus importantes que celles d'indices boursiers mondiaux largement diversifiés), le risque de capital (le produit ne fait pas l'objet d'un "capital garanti" ou d'une "protection du capital". L'investisseur peut donc perdre tout ou partie de son capital), le risque de durabilité (événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement), le risque lié à des facteurs externes (incertitude quant à la pérennité de certains éléments de l'environnement, comme le régime fiscal), et le risque de change (le produit investissant en titres libellés dans d'autres devises que celles du produit, le risque que la valeur d'un investissement puisse être influencée par des fluctuations des cours de change est réel). Veuillez consulter le prospectus pour plus de détails.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### **5.1.10 . Affectations des résultats**

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer le dividende suivant :

- Classe "AD" - part de distribution (BE6325079976) : 11,62 EUR brut
- Classe "PD" - part de distribution (BE6325081022) : 12,36 EUR brut

La partie du dividende pouvant bénéficier du régime RDT est de 99,51%.

**5.2 . BILAN**

	Au 31.03.24 (en EUR)	Au 31.03.23 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>23.319.201,18</b>	<b>20.523.675,48</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>23.121.923,25</b>	<b>20.141.055,01</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	23.121.923,25	20.141.055,01
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>21.362,29</b>	<b>17.781,66</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	38.586,75	14.923,78
b. Avoirs fiscaux	3.394,73	2.857,88
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-20.619,19	
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>272.741,38</b>	<b>428.261,98</b>
A. Avoirs bancaires à vue	272.741,38	428.261,98
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-96.825,74</b>	<b>-63.423,17</b>
C. Charges à imputer (-)	-96.825,74	-63.423,17
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>23.319.201,18</b>	<b>20.523.675,48</b>
A. Capital	16.654.598,67	18.856.426,51
B. Participations au résultat	-1.946.235,15	-234.949,02
C. Résultat reporté	1.659.648,97	3.626.407,16
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	6.951.188,69	-1.724.209,17

## 5.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.03.24 (en EUR)	Au 31.03.23 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>6.968.413,20</b>	<b>-1.757.976,18</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	6.845.576,46	-2.135.607,79
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	122.836,74	377.631,61
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>271.219,87</b>	<b>263.604,99</b>
A. Dividendes	303.518,38	310.014,46
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	17.193,39	2.912,89
C. Intérêts d'emprunts (-)		-898,92
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-49.491,90	-48.423,44
<b>III. Autres produits</b>	<b>5.812,46</b>	<b>62,91</b>
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	5.804,90	
B. Autres	7,56	62,91
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-292.281,30</b>	<b>-229.900,89</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-13.940,56	-8.439,45
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-4.281,23	-4.344,29
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-191.536,61	-162.164,03
Part Cap (A)	-9.657,30	
Part Dis (AD)	-109.718,96	-87.897,71
Part Dis (PD)	-72.160,35	-74.266,32
b. Gestion administrative et comptable	-11.784,51	-10.195,01
E. Frais administratifs (-)	-4.114,23	-2.173,55
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.067,44	-5.435,28
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-271,62	-271,62
H. Services et biens divers (-)	-17.227,83	-9.956,20
J. Taxes	-18.602,93	-9.620,68
Part Cap (A)	-934,64	
Part Dis (AD)	-11.062,65	-7.129,23
Part Dis (PD)	-6.605,64	-2.491,45
K. Autres charges (-)	-27.454,34	-17.300,78
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-15.248,97</b>	<b>33.767,01</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>6.953.164,23</b>	<b>-1.724.209,17</b>
<b>VI. Impôts sur le résultat</b>	<b>-1.975,54</b>	
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>6.951.188,69</b>	<b>-1.724.209,17</b>
<b>SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
<b>I. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>6.664.602,51</b>	<b>1.667.248,97</b>
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	1.659.648,97	3.626.407,16
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	6.951.188,69	-1.724.209,17
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-1.946.235,15	-234.949,02
<b>II. (Affectation au) Prélèvements sur le capital</b>	<b>-363.844,52</b>	
<b>III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter</b>	<b>-4.978.473,44</b>	<b>-1.659.648,97</b>
<b>IV. (Distribution des dividendes)</b>	<b>-1.322.284,55</b>	<b>-7.600,00</b>

## 5.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

### 5.4.1 . Composition des actifs au 31.03.24

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHÉ REGLEMENTE OU SUR UN MARCHÉ SIMILAIRE</u></b>						
ABBOTT LABORATORIES - REG SHS	2.211	USD	113,66	232.687,28	1,01%	1,00%
ABBVIE INC	2.248	USD	182,10	379.037,78	1,64%	1,63%
ADOBE INC	575	USD	504,60	268.652,78	1,16%	1,15%
ALPHABET INC -A-	12.357	USD	150,93	1.726.890,75	7,47%	7,41%
AMAZON.COM INC	10.320	USD	180,38	1.723.631,11	7,45%	7,39%
APPLE INC - REG SHS	10.854	USD	171,48	1.723.374,00	7,45%	7,39%
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	560	USD	1.325,41	687.249,63	2,97%	2,95%
CATERPILLAR - REGISTERED	648	USD	366,43	219.858,00	0,95%	0,94%
CHEVRON CORP	2.209	USD	157,74	322.636,72	1,40%	1,38%
CISCO SYSTEMS INC	5.175	USD	49,91	239.152,08	1,03%	1,03%
COCA-COLA CO	4.954	USD	61,18	280.634,93	1,21%	1,20%
COMCAST CORP	5.047	USD	43,35	202.580,97	0,88%	0,87%
ELI LILLY & CO	1.015	USD	777,96	731.138,33	3,16%	3,14%
EXXON MOBIL CORP	5.057	USD	116,24	544.283,04	2,35%	2,33%
INTEL CORP	5.386	USD	44,17	220.277,43	0,95%	0,94%
INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES-REG SHS	1.165	USD	190,96	205.989,26	0,89%	0,88%
JOHNSON & JOHNSON	3.065	USD	158,19	448.937,36	1,94%	1,93%
JPMORGAN CHASE CO	3.682	USD	200,30	682.874,63	2,95%	2,93%
MASTERCARD INC -A-	1.050	USD	481,57	468.193,06	2,03%	2,01%
MCDONALD'S CORP	923	USD	281,95	240.962,82	1,04%	1,03%
MERCK AND CO INC - REG SHS	3.227	USD	131,95	394.261,71	1,71%	1,69%
META PLATFORMS INC A	2.258	USD	485,58	1.015.221,89	4,39%	4,35%
MICROSOFT CORP	4.385	USD	420,72	1.708.201,11	7,39%	7,33%
NETFLIX INC	551	USD	607,33	309.850,77	1,34%	1,33%
NVIDIA CORP	1.953	USD	903,56	1.633.937,67	7,07%	7,01%
ORACLE CORP	2.031	USD	125,61	236.216,58	1,02%	1,01%
PEPSICO INC	1.749	USD	175,01	283.418,97	1,23%	1,22%
PFIZER INC	7.193	USD	27,75	184.820,14	0,80%	0,79%
PROCTER & GAMBLE CO	2.997	USD	162,25	450.243,75	1,95%	1,93%
SALESFORCE INC	1.232	USD	301,18	343.568,30	1,49%	1,47%
TESLA MOTORS INC	3.528	USD	175,79	574.247,33	2,48%	2,46%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC - REG SHS	492	USD	581,21	264.773,44	1,15%	1,14%
VISA INC -A-	2.014	USD	279,08	520.432,52	2,25%	2,23%
<b>États-Unis</b>				<b>19.468.236,14</b>	<b>84,20%</b>	<b>83,49%</b>
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	3.419	CHF	95,75	336.539,96	1,45%	1,44%
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	2.651	CHF	87,37	238.106,27	1,03%	1,02%
ROCHE HOLDING LTD - DIVIDEND RIGHT CERT	928	CHF	229,70	219.132,97	0,95%	0,94%
<b>Suisse</b>				<b>793.779,20</b>	<b>3,43%</b>	<b>3,40%</b>
ACCENTURE - SHS CLASS A	798	USD	346,61	256.106,28	1,11%	1,10%
LINDE PLC	617	USD	464,32	265.264,30	1,14%	1,13%
<b>Irlande</b>				<b>521.370,58</b>	<b>2,25%</b>	<b>2,23%</b>
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR REGISTERED	4.126	DKK	881,30	487.497,49	2,11%	2,09%
<b>Danemark</b>				<b>487.497,49</b>	<b>2,11%</b>	<b>2,09%</b>
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	332	EUR	833,70	276.788,40	1,20%	1,19%
TOTALENERGIES SE	2.871	EUR	63,47	182.222,37	0,79%	0,78%
<b>France</b>				<b>459.010,77</b>	<b>1,99%</b>	<b>1,97%</b>
ASML HOLDING NV - BEARER/REG SHS	512	EUR	892,20	456.806,40	1,98%	1,96%
<b>Pays-Bas</b>				<b>456.806,40</b>	<b>1,98%</b>	<b>1,96%</b>
SHELL PLC	8.266	GBP	26,25	253.795,54	1,10%	1,09%
UNILEVER	3.216	GBP	39,76	149.543,34	0,64%	0,64%
<b>Royaume-Uni</b>				<b>403.338,88</b>	<b>1,74%</b>	<b>1,73%</b>
TOYOTA MOTOR CORP - REG SHS	15.710	JPY	3.792,00	364.462,36	1,58%	1,56%
<b>Japon</b>				<b>364.462,36</b>	<b>1,58%</b>	<b>1,56%</b>

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
ROYAL BANK OF CANADA <b>Canada</b>	1.791	CAD	136,62	167.421,43 <b>167.421,43</b>	0,72% <b>0,72%</b>	0,72% <b>0,72%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>23.121.923,25</b>	<b>100,00%</b>	<b>99,15%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>23.121.923,25</b>	<b>100,00%</b>	<b>99,15%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH <b>Avoirs bancaires à vue</b>		EUR		272.741,38 <b>272.741,38</b>		1,17% <b>1,17%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>272.741,38</b>		<b>1,17%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>21.362,29</b>		<b>0,09%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-96.825,74</b>		<b>-0,41%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>23.319.201,18</b>		<b>100,00%</b>

#### 5.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Canada	0,72%
Danemark	2,11%
États-Unis	84,20%
France	1,99%
Irlande	2,25%
Japon	1,58%
Pays-Bas	1,98%
Royaume-Uni	1,74%
Suisse	3,43%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Art graphique, maison d'édition	0,88%
Articles de bureaux et ordinateurs	12,35%
Banques et institutions financières	5,70%
Bien de consommation divers	1,95%
Biotechnologie	3,16%
Construction de machines et appareils	0,95%
Distribution, commerce de détail	7,45%
Electronique et semi-conducteurs	11,14%
Holding et sociétés financières	2,25%
Industrie agro-alimentaire	4,54%
Industrie automobile	4,06%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	11,18%
Internet et services d'Internet	24,26%
Pétrole	6,78%
Restauration, industrie hôtelière	1,04%
Services divers	2,31%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>



Par devise		
CAD		0,72%
CHF		3,43%
DKK		2,11%
EUR		3,96%
GBP		1,75%
JPY		1,58%
USD		86,45%
<b>TOTAL</b>		<b>100,00%</b>

### 5.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	1.196.227,06	3.284.796,49	4.481.023,55
Ventes	1.823.750,78	6.644.834,46	8.468.585,24
<b>Total 1</b>	<b>3.019.977,84</b>	<b>9.929.630,95</b>	<b>12.949.608,79</b>
Souscriptions	1.611.581,14	7.303.150,10	8.914.731,24
Remboursements	2.333.980,99	10.728.813,24	13.062.794,23
<b>Total 2</b>	<b>3.945.562,13</b>	<b>18.031.963,34</b>	<b>21.977.525,47</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	22.030.086,12	22.568.594,48	22.302.664,42
<b>Taux de rotation</b>	<b>-4,20%</b>	<b>-35,90%</b>	<b>-40,48%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 5.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### Part Cap (A)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
02.02.24 - 31.03.24	57.990,95		57.990,95	5.799.095,10		6.162.959,98	106,27

#### Part Dis (AD)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
01.04.21 - 31.03.22	56.853,32	1.834,90	75.869,68	6.600.902,60	224.123,15	9.490.011,47	125,08
01.04.22 - 31.03.23	12.914,55	763,38	88.020,86	1.372.842,09	87.884,79	9.832.046,71	111,70
01.04.23 - 31.03.24	24.315,57	30.453,08	81.883,35	3.115.636,14	3.980.994,23	12.521.033,86	152,91

#### Part Dis (PD)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
01.04.21 - 31.03.22			95.000,00			11.931.400,61	125,59
01.04.22 - 31.03.23			95.000,00			10.691.628,77	112,54
01.04.23 - 31.03.24		65.000,00	30.000,00		9.081.800,00	4.635.207,34	154,51

### 5.4.5 . Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

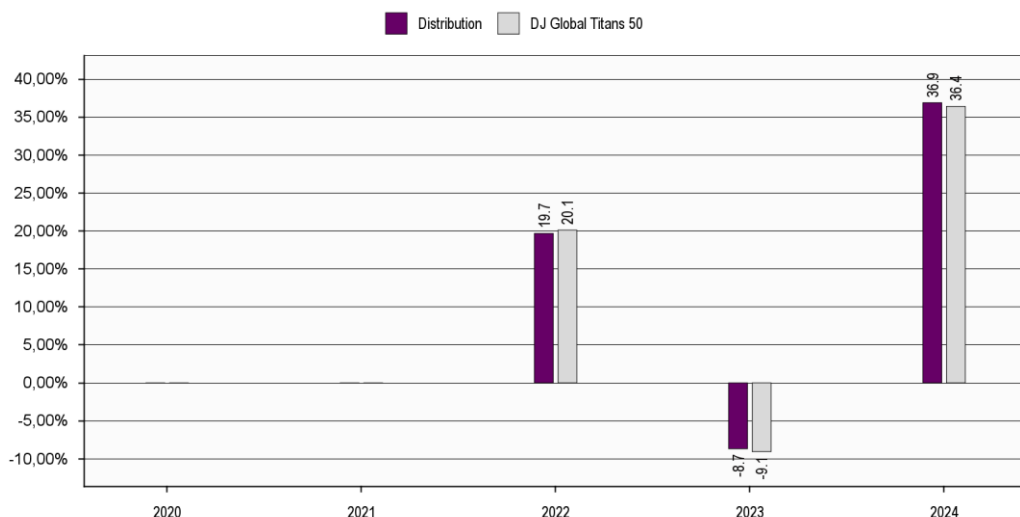
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR) :

#### Part Dis (AD)

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

#### Distribution

1 an		3 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark
36,89% (en EUR)	36,41% (en EUR)	14,37% (en EUR)	14,22% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = \left[ (1 + P_t) (1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}) \right]^{(1/n)} - 1$$

avec

P(t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = \left[ \alpha \times \left( \frac{VNI_{t+1}}{VNI_t} \right) \right] - 1$$

avec

P<sub>t</sub> la performance annuelle pour la première période

VNI<sub>t+1</sub> la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI<sub>t</sub> la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_n / VNI_{ex_n})]$$

avec

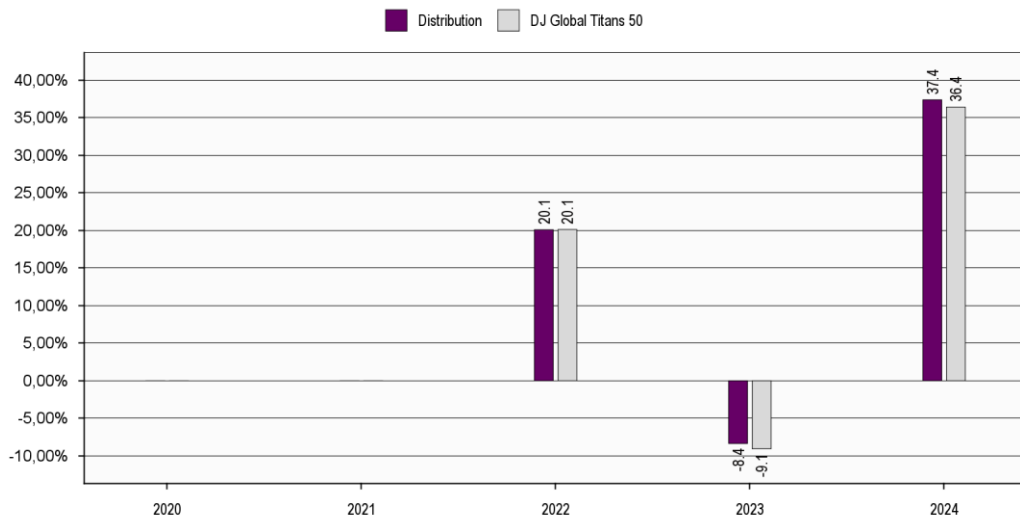
$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$  les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex,t}, \dots, VNI_{ex,tn}$  la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

**Part Dis (PD)**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

**Distribution**

1 an		3 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark
37,38% (en EUR)	36,41% (en EUR)	14,78% (en EUR)	14,22% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$  la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

$P_t$  la performance annuelle pour la première période

$VNI_{t+1}$  la valeur nette d'inventaire par part en t+1

$VNI_t$  la valeur nette d'inventaire par part en t

$\alpha$  l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex,t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex,t2})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex,tn})]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$  les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex,t}, \dots, VNI_{ex,tn}$  la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

### 5.4.6 . Frais

#### Frais récurrents

- Classe "A" - part de capitalisation (BE6347716365) : 1,5%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,4% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coûts de transaction	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

- Classe "AD" - part de distribution (BE6325079976) : 1,5%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,4% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coûts de transaction	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

- Classe "PD" - part de distribution (BE6325081022) : 1,2%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,1% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coûts de transaction	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

#### Existence de rémunérations, commissions ou avantages non-monétaires visés à l'article 118 §1, 2° de l'Arrêté Royal 2012

Néant.

#### Existence de fee-sharing agreements visés à l'article 119 de l'Arrêté Royal 2012

La commission de gestion et de commercialisation est partagée entre : (i) la Société de gestion, (ii) le fournisseur de l'indice et le (ii) Distributeur.

De tels accords entre d'une part, la SICAV et la Société de gestion et d'autre part le Distributeur, ou d'autres distributeurs renseignés le cas échéant dans le prospectus, et des tierces parties, entre autres des actionnaires de l'organisme de placement collectif, peuvent exister mais ne sont en aucun cas exclusifs. Ces conventions ne portent pas atteinte à la faculté de la Société de gestion d'exercer ses fonctions librement dans les intérêts des actionnaires de la SICAV. La répartition de la commission de gestion se fait aux conditions de marché et notamment en fonction de l'ampleur de leur investissement.

La Société de gestion dispose et maintient des procédures organisationnelles et administratives efficaces en vue d'identifier, de gérer et de suivre les conflits d'intérêts. La Société de gestion dispose par ailleurs d'une procédure de sélection et de suivi de ses délégués, tels que le Distributeur, et une politique contractuelle à l'égard de ceux-ci en vue de prévenir tout conflit d'intérêts potentiel.

**5.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations****NOTE 1 - Autres produits**

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est composé du remboursement de la FSMA (2022).

**NOTE 2 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

**NOTE 3 - Emoluments du commissaire**

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s) : 5.775,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

## 6 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT TREETOP US BUYBACK EQUITY INDEX

### 6.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 6.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : 18 mars au 22 mars 2024.  
Le prix de souscription initial est de 100,00 EUR.

#### 6.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 6.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

##### Objectifs du compartiment

Le compartiment recherche, à titre d'objectif principal, une plus-value à long terme sur les capitaux investis par le biais d'une gestion passive visant à répliquer l'indice S&P 500 Buyback FCF Index (« l'Indice »).

##### Politique de placement du compartiment

###### a) Catégorie d'actifs autorisés

De façon générale, le compartiment peut investir dans tout type d'instrument autorisé par l'Arrêté Royal 2012 pour les sociétés d'investissement répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Le portefeuille du compartiment se compose essentiellement d'actions de sociétés à grande capitalisation cotées sur les bourses des Etats-Unis ainsi que tout autre actif relatif à une opération sur titre (« OST ») d'actions de telles sociétés. Le compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs. Le compartiment n'investira pas dans des titres de créance.

A titre accessoire ou temporaire le compartiment peut détenir des liquidités sous forme de comptes courants, dépôts bancaires ou titres.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

###### b) Prêts de titres / d'instruments financiers

Le compartiment n'envisage pas le recours au prêt d'instruments financiers.

###### c) Opérations sur instruments financiers dérivés autorisés

Le compartiment n'envisage pas le recours à des instruments financiers dérivés.

###### d) Suivi d'indice

Le compartiment a pour objet de reproduire la composition d'un indice d'actions au sens de l'article 63 de l'Arrêté Royal 2012. Si l'indice ne satisfait plus aux conditions fixées par l'arrêté royal précité, il sera remplacé par un indice analogue tel que par exemple, l'indice S&P 500 ou S&P500 Buyback.

L'exposition à l'indice sera obtenue par le biais d'une réplification physique avec un investissement direct dans les composants de l'Indice. Toutefois, afin de traiter les entrées et sorties, la Société de gestion sera en mesure de combiner, à titre accessoire, la réplification physique avec la réplification synthétique par le biais d'autres OPC, y compris des Exchange Traded Funds.

Le compartiment peut, conformément à l'article 63 susvisé de l'Arrêté Royal 2012, placer 20% au maximum de ses actifs dans des valeurs mobilières émises par une même entité, cette limite pouvant être portée à 35% maximum pour une seule entité émettrice lorsque cela se révèle justifié par des conditions exceptionnelles sur le marché, notamment sur des marchés réglementés où certaines valeurs mobilières ou certains instruments du marché monétaire sont largement dominants.

###### e) Emprunts d'espèces

Le compartiment peut procéder à des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme pour faire face de manière temporaire à des remboursements.

#### f) Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Le compartiment ne prend pas en compte les aspects sociaux, éthiques et environnementaux de ses investissements.

Les investissements sous-jacents au compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité tels qu'ils sont définis dans le SFDR ne sont pas prises en compte. Il ne constitue donc pas un produit visé par l'article 8 ou 9 du SFDR.

### 6.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### 6.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### 6.1.6 . Indice et benchmark

Le benchmark du compartiment est l'indice S&P 500 Buyback FCF Index (code Bloomberg : SPBUYFUT). De plus amples détails sur l'Indice et la méthodologie appliquée pour construire l'Indice, y compris son mécanisme de rééquilibrage trimestriel, sont disponibles sur : <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/methodologies/methodology-sp-buyback-fcf-and-pe-indices.pdf>.

L'Indice est un indice calculé par S&P Dow Jones Indices LLC, un Administrateur d'Indices au sens du Règlement (UE) 2016/1011 sur les indices utilisés comme indices de référence d'instruments financiers et de contrats financiers ou pour mesurer la performance de fonds d'investissement (le « Règlement Benchmark »). L'Indice est avalisé dans l'Union européenne par S&P DJI Netherlands B.V. conformément à l'article 33 du Règlement Benchmark.

Conformément au Règlement Benchmark, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi de l'indice de référence utilisé décrivant les mesures à mettre en oeuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou cessation de fourniture de cet indice. Cette procédure peut être obtenue sur demande écrite auprès de la Société de gestion.

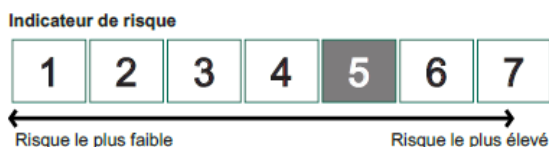
### 6.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Le compartiment a été lancé le 25 mars 2024 et les premiers investissements ont été initiés afin de réaliser l'objectif de gestion.

### 6.1.8 . Politique future

La politique future du compartiment consistera à initier toutes opérations nécessaires à la réalisation de l'objectif de gestion.

### 6.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 6 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Cette note évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau entre moyen et élevé, et il est probable que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur la valeur des actions dans lequel le produit investit et par voie de conséquence sur la valeur du produit lui-même.

Le produit est classé dans cette catégorie particulière car il investit dans des actions, qui sont généralement plus risquées que les obligations ou les instruments du marché monétaire.

Dans des conditions de marché inhabituelles, des risques supplémentaires pourraient apparaître : le risque de durabilité (événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement), le risque lié à des facteurs externes (incertitude quant à la pérennité de certains éléments de l'environnement, comme le régime fiscal) et le risque de change (le produit investissant en titres libellés dans d'autres devises que celle du produit, le risque que la valeur d'un investissement puisse être influencée par des fluctuations des cours de change est réel). Veuillez consulter le prospectus pour plus de détails.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

#### **6.1.10 . Affectations des résultats**

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de ne pas distribuer de dividende.



**6.2 . BILAN**

	<b>Au 31.03.24 (en EUR)</b>
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>	
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>28.446.429,60</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>28.127.395,21</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	
a. Actions	28.127.395,21
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-932.166,07</b>
A. Créances	
a. Montants à recevoir	3.884,61
B. Dettes	
a. Montants à payer (-)	-936.050,68
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>1.254.367,83</b>
A. Avoirs bancaires à vue	1.254.367,83
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-3.167,37</b>
C. Charges à imputer (-)	-3.167,37
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>28.446.429,60</b>
A. Capital	28.000.000,00
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	446.429,60

## 6.3 . COMPTE DE RESULTATS

	<b>Au 31.03.24 (en EUR)</b>
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>	
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>459.548,26</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	
a. Actions	394.584,42
H. Positions et opérations de change	
b. Autres positions et opérations de change	64.963,84
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>3.884,61</b>
A. Dividendes	3.884,61
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-17.003,27</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-13.835,90
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-69,76
D. Rémunération due au gestionnaire (-)	
a. Gestion financière	-1.881,24
Part Cap (A)	-87,44
Part Cap (P)	-1.727,36
Part Dis (PD)	-66,44
b. Gestion administrative et comptable	-750,00
J. Taxes	-431,39
Part Cap (A)	-15,41
Part Cap (P)	-400,57
Part Dis (PD)	-15,41
K. Autres charges (-)	-34,98
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-13.118,66</b>
Sous Total II + III + IV	
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>446.429,60</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>446.429,60</b>
<b>SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>	
<b>I. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>446.429,60</b>
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	446.429,60
<b>II. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter</b>	<b>-430.484,94</b>
<b>III. (Affectations au) Prélèvements sur le capital</b>	<b>-15.944,66</b>

## 6.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

### 6.4.1 . Composition des actifs au 31.03.24

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>						
AIRBNB INC	3.290	USD	164,96	502.517,04	1,79%	1,77%
AON PREFERENTIAL SHARE	1.808	USD	333,72	558.672,00	1,99%	1,96%
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	25.754	USD	54,23	1.293.184,65	4,60%	4,55%
BUILDERS FIRSTSOURCE	4.729	USD	208,55	913.178,66	3,25%	3,21%
CENCORA INC - REG SHS	5.773	USD	242,99	1.298.871,55	4,62%	4,57%
CHARTER COMM -A-	1.486	USD	290,63	399.885,35	1,42%	1,41%
CHEVRON CORP	3.997	USD	157,74	583.784,06	2,07%	2,05%
COMCAST CORP	20.143	USD	43,35	808.517,64	2,87%	2,84%
CONOCOPHILLIPS CO	5.978	USD	127,28	704.518,37	2,50%	2,48%
CSX CORP	13.676	USD	37,07	469.416,04	1,67%	1,65%
DEERE AND CO	2.963	USD	410,74	1.126.872,80	4,01%	3,96%
DIAMONDBACK ENERGY	3.908	USD	198,17	717.081,81	2,55%	2,52%
DR HORTON	8.342	USD	164,55	1.270.996,39	4,52%	4,47%
EBAY INC	25.894	USD	52,78	1.265.449,37	4,50%	4,45%
ETSY	8.333	USD	68,72	530.225,70	1,88%	1,86%
EXXON MOBIL CORP	9.002	USD	116,24	968.881,93	3,44%	3,41%
FISERV INC	3.588	USD	159,82	530.957,56	1,89%	1,87%
HCA INC	2.087	USD	333,53	644.515,84	2,29%	2,27%
LOCKHEED MARTIN CORP	1.601	USD	454,87	674.302,66	2,40%	2,37%
MARATHON OIL CORP	55.340	USD	28,34	1.452.162,59	5,16%	5,10%
MARATHON PETROLEUM	12.975	USD	201,50	2.420.798,61	8,61%	8,51%
MCKESSON CORP	966	USD	536,85	480.182,50	1,71%	1,69%
META PLATFORMS INC A	1.330	USD	485,58	597.982,78	2,12%	2,10%
MORGAN STANLEY	6.700	USD	94,16	584.140,74	2,08%	2,05%
NIKE INC	4.946	USD	93,98	430.393,59	1,53%	1,51%
PAYPAL HOLDINGS	8.586	USD	66,99	532.570,50	1,89%	1,87%
PHILLIPS 66	7.946	USD	163,34	1.201.758,93	4,27%	4,22%
T-MOBILE US INC - REG SHS	3.048	USD	163,22	460.643,11	1,64%	1,62%
VALERO ENERGY CORP	15.979	USD	170,69	2.525.421,77	8,98%	8,88%
WELLS FARGO AND CO	40.612	USD	57,96	2.179.510,67	7,75%	7,66%
<b>États-Unis</b>				<b>28.127.395,21</b>	<b>100,00%</b>	<b>98,88%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>28.127.395,21</b>	<b>100,00%</b>	<b>98,88%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>28.127.395,21</b>	<b>100,00%</b>	<b>98,88%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		1.000.000,00		3,52%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		254.367,83		0,89%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>1.254.367,83</b>		<b>4,41%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>1.254.367,83</b>		<b>4,41%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>-932.166,07</b>		<b>-3,28%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-3.167,37</b>		<b>-0,01%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>28.446.429,60</b>		<b>100,00%</b>

### 6.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
États-Unis	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Art graphique, maison d'édition	2,87%
Banques et institutions financières	7,75%
Construction de machines et appareils	4,01%
Constructions, matériaux de construction	7,77%
Distribution, commerce de détail	6,38%
Holding et sociétés financières	4,06%
Industrie aéronautique et spatiale	2,40%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	10,92%
Internet et services d'Internet	4,01%
Pétrole	37,60%
Service de santé publique et service social	2,29%
Services divers	3,68%
Télécommunication	3,06%
Textile et habillement	1,53%
Transports	1,67%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
USD	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 6.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	2ème semestre	Exercice complet
Achats	27.660.509,45	27.660.509,45
Ventes		
<b>Total 1</b>	<b>27.660.509,45</b>	<b>27.660.509,45</b>
Souscriptions	28.000.000,00	28.000.000,00
Remboursements		
<b>Total 2</b>	<b>28.000.000,00</b>	<b>28.000.000,00</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	28.294.565,79	28.294.565,79
<b>Taux de rotation</b>	<b>-1,20%</b>	<b>-1,20%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 6.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### Part Cap (A)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
25.03.24 - 31.03.24	10.000,00		10.000,00	1.000.000,00		1.015.923,64	101,59

**Part Cap (P)**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		
25.03.24 - 31.03.24	260.000,00		260.000,00	26.000.000,00		26.414.561,33	101,59

**Part Dis (PD)**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		
25.03.24 - 31.03.24	10.000,00		10.000,00	1.000.000,00		1.015.944,63	101,59

**6.4.5 . Performances**

Le fonds n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

**6.4.6 . Frais****Frais récurrents**

Le fonds n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les frais récurrents.

**Existence de rémunérations, commissions ou avantages non-monétaires visés à l'article 118 §1, 2° de l'Arrêté Royal 2012**

Néant.

**Existence de fee-sharing agreements visés à l'article 119 de l'Arrêté Royal 2012**

La commission de gestion et de commercialisation est partagée entre : (i) la Société de gestion, (ii) le fournisseur de l'indice et le (ii) Distributeur.

De tels accords entre d'une part, la SICAV et la Société de gestion et d'autre part le Distributeur, ou d'autres distributeurs renseignés le cas échéant dans le prospectus, et des tierces parties, entre autres des actionnaires de l'organisme de placement collectif, peuvent exister mais ne sont en aucun cas exclusifs. Ces conventions ne portent pas atteinte à la faculté de la Société de gestion d'exercer ses fonctions librement dans les intérêts des actionnaires de la SICAV. La répartition de la commission de gestion se fait aux conditions de marché et notamment en fonction de l'ampleur de leur investissement.

La Société de gestion dispose et maintient des procédures organisationnelles et administratives efficaces en vue d'identifier, de gérer et de suivre les conflits d'intérêts. La Société de gestion dispose par ailleurs d'une procédure de sélection et de suivi de ses délégataires, tels que le Distributeur, et une politique contractuelle à l'égard de ceux-ci en vue de prévenir tout conflit d'intérêts potentiel.

**6.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations****NOTE 1 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

**NOTE 2 - Emoluments du commissaire**

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s) : 4.560,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

# ANNEXES

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun des objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **Taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant à un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : **TREETOP WORLD ESG LEADERS EQUITY INDEX**

Identifiant d'entité juridique : **549300HVR72G7G7MFP64**

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

### Ce produit financier avait-t-il un objectif d'investissement durable ?

**Oui**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: \_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: \_\_\_%

**Non**

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_\_% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

L'objectif du Compartiment consiste à répliquer, le plus fidèlement possible, dans le cadre d'une gestion passive, la performance de l'indice MSCI ACWI ESG Leaders Index, quelle que soit son évolution, positive ou négative. Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues sont donc celles qui sont promues par l'indice MSCI ACWI ESG Leaders Index.

Au cours de la période, le produit financier a promu en permanence des caractéristiques environnementales ou sociales de par la méthodologie de l'indice reproduit. En effet, l'indice MSCI ACWI ESG Leaders Index est un indice d'actions constitué des titres des sociétés présentant les meilleures notations (approche « Best-in-Class ») en matière

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) parmi les sociétés constituant l'indice MSCI ACWI Index (« l'Indice Cadre »). Selon la méthodologie de l'indice, MSCI effectue des révisions trimestrielles des indices : à cette occasion les constituants existants sont supprimés des indices MSCI ESG Leaders s'ils ne répondent pas aux critères d'éligibilité. Les constituants existants qui répondent aux critères d'éligibilité sont maintenus dans l'indice. Les indices sont également revus sur base annuelle (en mai) afin d'intégrer les données à jour issues de MSCI ESG Research. A cette occasion l'univers éligible est mis à jour, et la composition de l'indice est réévaluée.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

La performance des indicateurs de durabilité se mesure à l'alignement de la stratégie d'investissement du produit financier sur la méthodologie de l'indice, c'est-à-dire le niveau d'écart de suivi (« tracking-error ») entre l'évolution de la valorisation des actions du compartiment et celle de l'indice. Sur la période, le tracking-error était de 1.17, ce qui est faible.

- ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

L'alignement de la stratégie d'investissement du produit financier sur la méthodologie de l'indice est toujours atteint, lors de la période précédente, le tracking-error était de 1.01.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

Il n'y a pas d'objectif d'investissement durable.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

N/A



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le produit financier ne vise pas à investir dans des investissements durables tels que défini par le SFDR et ne vise donc pas à investir dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement Taxonomie.

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Dès lors que le compartiment ne vérifie pas si les produits financiers dans lesquels il investit prennent en compte les critères susvisés de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, le processus d'investissement n'intègre pas la mise en œuvre du principe consistant à "ne pas causer de préjudice important".

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les incidences négatives de ce produit financier ne sont pas évaluées.



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

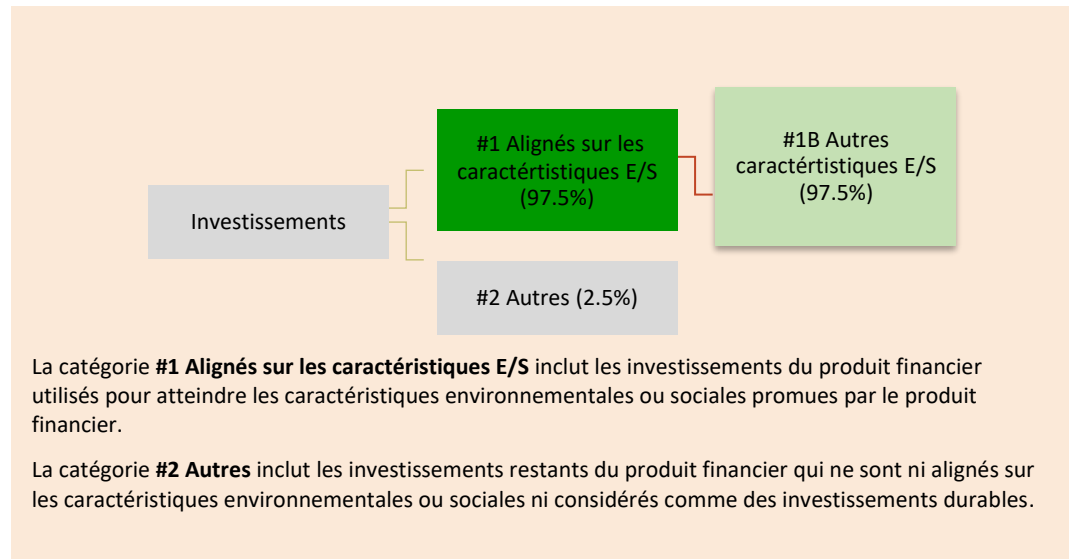
La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/04/2023 – 31/03/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT CORP	Technologie	7.6	Etats-Unis
NVIDIA CORP	Technologie	3.7	Etats-Unis
ALPHABET INC A	Technologie	2.4	Etats-Unis
ALPHABET INC C	Technologie	2.1	Etats-Unis
TESLA INC	Industrie	1.9	Etats-Unis
ELI LILLY & CO	Santé	1.4	Etats-Unis
VISA INC	Cons. Durable	1.2	Etats-Unis
JOHNSON & JOHNSON	Santé	1.2	Etats-Unis
PROCTER GAMBLE	Cons. Durable	1.1	Etats-Unis
MASTERCARD INC	Finance	1.1	Etats-Unis
HOME DEPOT INC	Cons. Durable	1.0	Etats-Unis
NOVO NORDISK	Santé	1.0	Danemark
ASML HOLDING NV	Technologie	0.9	Pays-Bas
MERCK AND CO	Santé	0.9	Etats-Unis
COCA COLA COMPANY	Cons. Non Cycl.	0.8	Etats-Unis



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?



### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Par secteur	
Agriculture et pêche	0,11%
Art graphique, maison d'édition	2,30%
Articles de bureaux et ordinateurs	1,06%
Banques et institutions financières	4,81%
Bien de consommation divers	2,08%
Biotechnologie	2,39%
Chimie	1,41%
Compagnies d'assurance	3,27%
Construction de machines et appareils	3,33%
Constructions, matériaux de construction	1,43%
Distribution, commerce de détail	3,70%
Electronique et semi-conducteurs	11,43%
Electrotechnique et électronique	1,16%
Energie et eau	2,10%
Fonds d'investissement	8,37%
Holding et sociétés financières	5,71%
Industrie agro-alimentaire	2,55%
Industrie automobile	2,00%
Industrie minière	0,35%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	7,41%
Industries d'emballage	0,14%
Internet et services d'Internet	18,98%
Métaux et pierres précieuses	0,36%
Métaux non ferreux	0,20%
Papier et bois	0,32%
Pétrole	2,74%
Pneus et caoutchouc	0,17%
Restauration, industrie hôtelière	1,04%
Secteurs divers	0,06%
Service d'environnement et de recyclage	0,23%

Service de santé publique et service social	0,82%
Services divers	1,47%
Sociétés immobilières	2,16%
Tabac et alcool	0,02%
Télécommunication	1,18%
Textile et habillement	1,12%
Transports	2,02%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

N/A

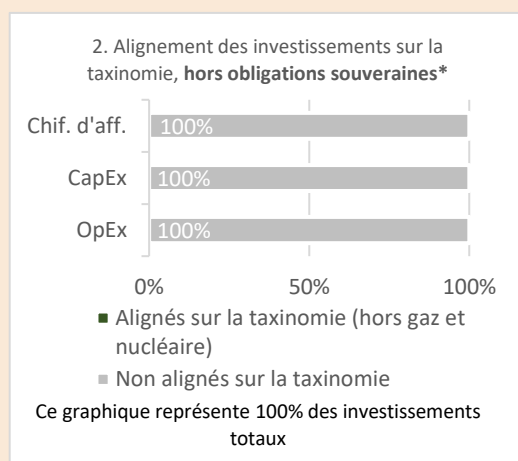
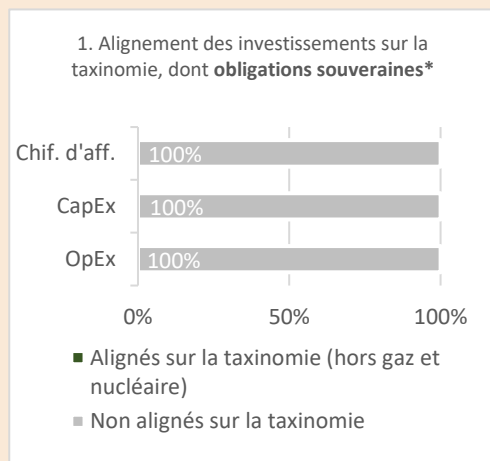
- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?

Oui :

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte de critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

N/A

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

N/A



- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

N/A



- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

N/A



- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Durant la période de référence, le portefeuille a également inclus des actifs autres que les valeurs comprises dans l'indice (liquidités et instruments dérivés utilisés pour la réplique synthétique partielle de l'indice ou, en ce qui concerne les classes AH, PH, IH et CH, pour couvrir le risque de change). Ces actifs représentaient en moyenne 2.5%, donc une portion limitée du portefeuille. Il n'existe aucune garantie d'alignement de ces actifs « #2 Autres » sur les caractéristiques environnementales et sociales du compartiment.



- **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont atteintes lorsque la stratégie d'investissement du produit financier est alignée sur la composition de l'indice. Les mesures prises sont donc liées à la réplique de l'indice.



- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

L'indice de référence est un indice de marché large puisqu'il vise le marché mondial des actions et comprend 1 183 actions au 31/03/2024.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

L'indice est construit sur la base d'exclusions de certaines valeurs et de l'intégration de valeurs considérées comme « Best-in-Class ». Il n'y a pas d'autre méthode pour apprécier l'alignement de l'indice de référence par rapport aux caractéristiques environnementales ou sociales promues. En conséquence, il n'est pas possible de mesurer la performance ESG du produit financier par rapport aux caractéristiques ESG de l'indice de référence, autrement que par référence au tracking-error (cf ci-dessus).

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Le produit financier, représenté par la classe d'action A, a affiché une performance de 24.26% entre le 01/04/2023 et le 31/03/2024, en comparaison de l'indice de référence qui a affiché une performance de 25.05%.

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Voir la réponse précédente, puisque l'indice de référence est un indice de marché large.